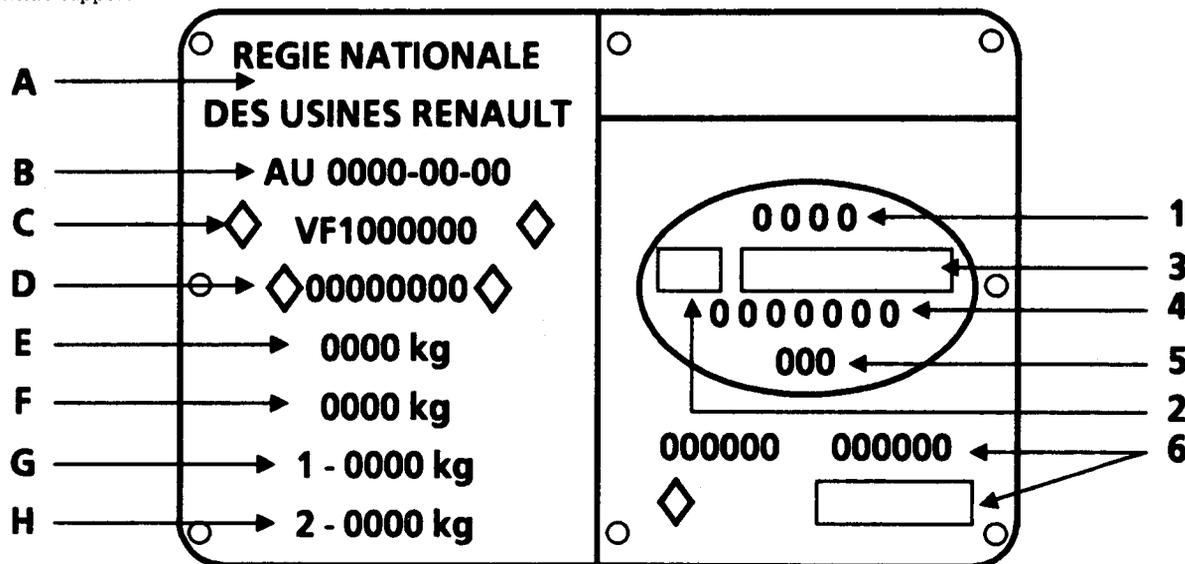


CARACTERISTIQUES

Identifications intérieures

- Elles se font par deux plaques qui peuvent être réunies sur le même support.



- En A : le nom du constructeur.
- En B : le numéro de réception C.E.E.
- En C : le type Mines du véhicule précédé du code d'identification mondial du constructeur (exemple VF1 correspond à Renault France).
- En D : le numéro dans la série du type.
- En E : la masse totale en marche autorisée.
- En F : la masse totale roulante.
- En G : la masse totale en marche autorisée sur l'essieu avant.
- En H : la masse totale en marche autorisée sur l'essieu arrière.

- En 1 : le type véhicule.
- En 2 : la particularité du véhicule.
- En 3 : le numéro d'équipement technique et les options.
- En 4 : une lettre désignant l'usine de fabrication, puis le numéro de fabrication.
- En 5 : la référence peinture d'origine.
- En 6 : le marquage complémentaire.

Nota. - En fonction du pays d'exportation, certaines indications peuvent ne pas être portées, la plaque décrite ci-dessus étant la plus complète.

AFFECTATION DES NUMÉROS D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES (3)

Bonnes routes		Équipements spéciaux	
Direction			
à gauche	à droite	à gauche	à droite
série 10 à 49	série 70 à 89	série 50 à 69	série 90 à 99

(Le 3^e caractère correspond à une définition technique complémentaire).

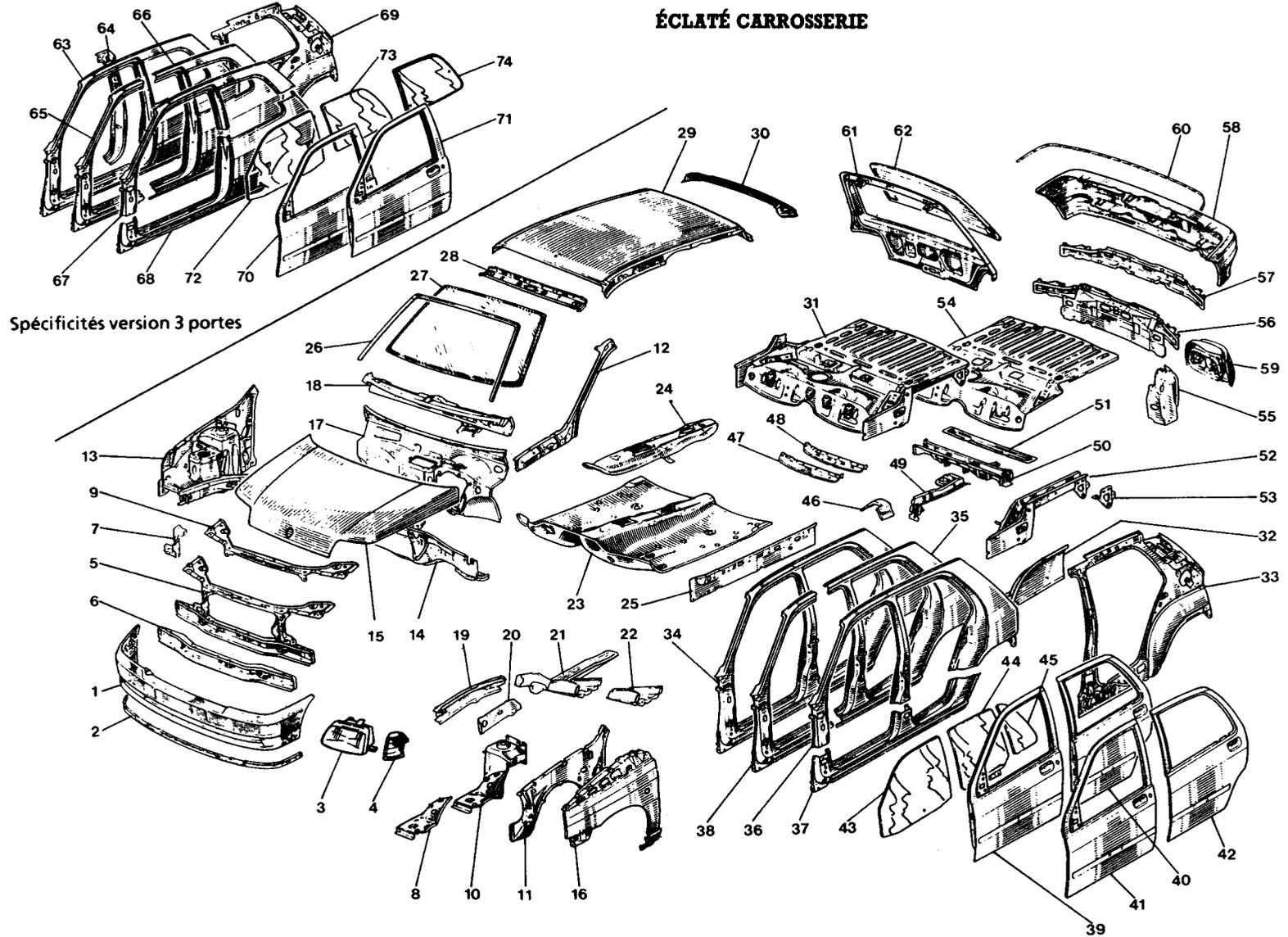
TEINTES PEINTURE

- Teintes opaques**
- Jaune de chrome 371
- Blanc glacier 389
- Bleu cobalt 499
- Teintes opaques vernies**
- Rouge étrusque 763
- Séquoia 996
- Teintes métallisées vernies**
- Bleu nattier 414
- Bleu corfou 494
- Xerus 630
- Iceberg 640
- Vert anglais 963
- Teintes nacrées vernies**
- Bleu sport 449
- Noir nacré 676
- Rouge nacré 783
- Vert abysse 903

Composition de la superstructure

- 1 : Bouclier avant
 - 2 : Barrette de bouclier avant
 - 3 : Bloc optique avant
 - 4 : Clignotant avant
 - 5 : Face avant
 - 6 : Traverse inférieure avant
 - 7 : Tôle porte-phare
 - 8 : Passage de roue avant partiel
 - 9 : Traverse supérieure avant
 - 10 : Passage de roue avant complet
 - 11 : Joue d'aile
 - 12 : Doublure de montant de baie
 - 13 : Demi-bloc avant
 - 14 : Cloison de chauffage
 - 15 : Capot avant
 - 16 : Aile avant
 - 17 : Tablier
 - 18 : Traverse de baie de pare-brise
 - 19 : Partie avant de longeron avant
 - 20 : Tôle de fermeture de longeron avant
 - 21 : Partie arrière de longeron avant
 - 22 : Traverse latérale avant
 - 23 : Plancher central
 - 24 : Renfort de tunnel de plancher
 - 25 : Tôle de fermeture de bas de caisse
 - 26 : Enjoliveur de pare-brise
 - 27 : Pare-brise
 - 28 : Traverse arrière de pavillon
 - 29 : Pavillon
 - 30 : Traverse arrière de pavillon
 - 31 : Plancher arrière complet
 - 32 : Passage de roue arrière intérieur
 - 33 : Doublure de côté de caisse
 - 34 : Côté de caisse complet
 - 35 : Panneau arrière
 - 36 : Haut de caisse
 - 37 : Bas de caisse
 - 38 : Pied avant
 - 39 : Porte avant
 - 40 : Porte arrière
 - 41 : Panneau de porte avant
 - 42 : Panneau de porte arrière
 - 43 : Vitre de porte avant
 - 44 : Vitre de porte arrière
 - 45 : Vitre fixe de porte arrière
 - 46 : Arrêt de gaine
 - 47 : Traverse fixation avant de siège
 - 48 : Traverse fixation arrière de siège
 - 49 : Longeron raidisseur de plancher
 - 50 : Traverse de fixation réservoir
 - 51 : Traverse raidisseur de plancher
 - 52 : Longeron arrière
 - 53 : Anneau d'arrimage
 - 54 : Plancher arrière seul
 - 55 : Support de feu
 - 56 : Jupe arrière
 - 57 : Traverse de jupe
 - 58 : Bouclier arrière
 - 59 : Bloc feux arrière
 - 60 : Barrette de bouclier arrière
 - 61 : Hayon arrière
 - 62 : Glace de hayon arrière
- **Spécificités versions 3 portes**
- 63 : Côté de caisse complet
 - 64 : Renfort de pied milieu
 - 65 : Pied avant
 - 66 : Panneau d'aile arrière
 - 67 : Haut de caisse
 - 68 : Panneau aile arrière
 - 69 : Doublure de côté de caisse
 - 70 : Porte avant
 - 71 : Panneau de porte avant
 - 72 : Vitre porte avant
 - 73 : Vitre fixe arrière
 - 74 : Vitre entrebaillante arrière

ÉCLATÉ CARROSSERIE



Spécificités version 3 portes

REPLACEMENT DES ELEMENTS AMOVIBLES

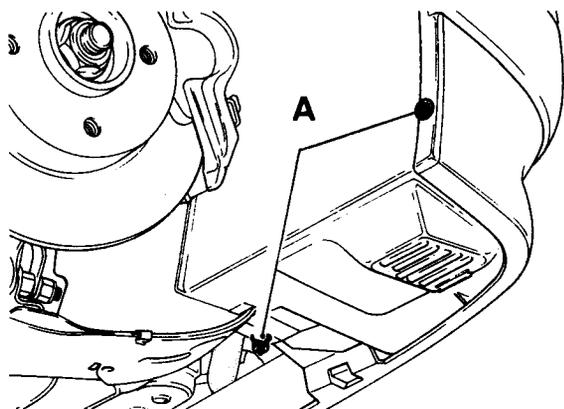
Pare-chocs avant

DÉPOSE

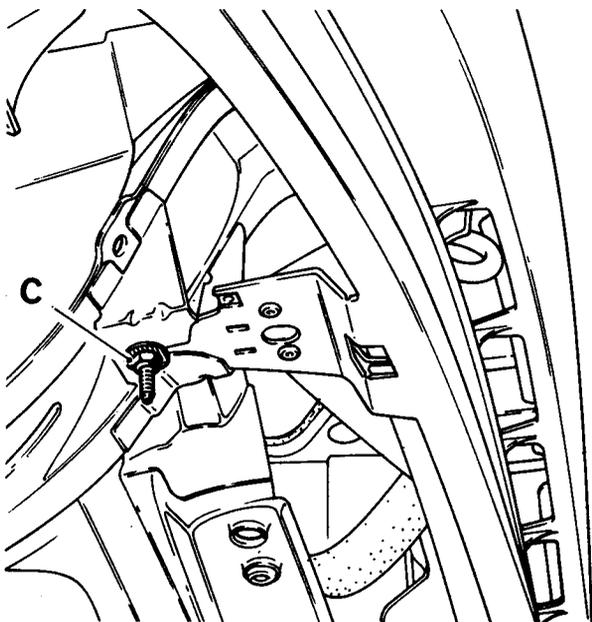
- Après dépose de la grille de calandre et de la plaque de police.
- Dépose partielle des garde-boue plastiques (A) afin d'avoir accès aux fixations latérales et inférieures (fig. CAR. 1).
- Par le dessous du véhicule, dévisser les fixations latérales (2 boulons de \varnothing 6)
- Desserrer les deux écrous inférieurs \varnothing 6 (C) (fig. CAR. 2).
- Écarter les extrémités du bouclier de manière à déposer les pions de centrage (D) et le tirer vers l'arrière (fig. CAR. 3).

REPOSE

- Procéder en sens inverse de la dépose



(Fig. CAR. 1)



(Fig. CAR. 2)

Capot avant

DÉPOSE

- La dépose du capot s'effectue par les quatre vis de fixation (A) sur les compas (fig. CAR. 4).

REPOSE

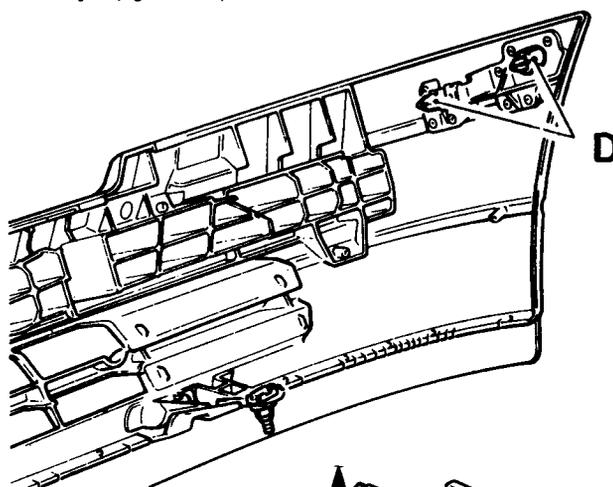
- Procéder en ordre inverse de la dépose

RÉGLAGE

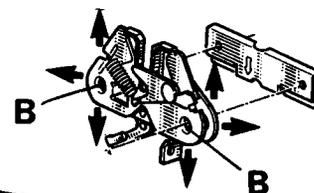
- Effectuer dans l'ordre les réglages suivants.

Réglage par les compas

- Le jeu dans les fixations (A) permet le réglage des jeux latéraux, alignement et recul, l'affaissement (hauteur) de la partie avant du capot (fig. CAR. 4).



(Fig. CAR. 3)



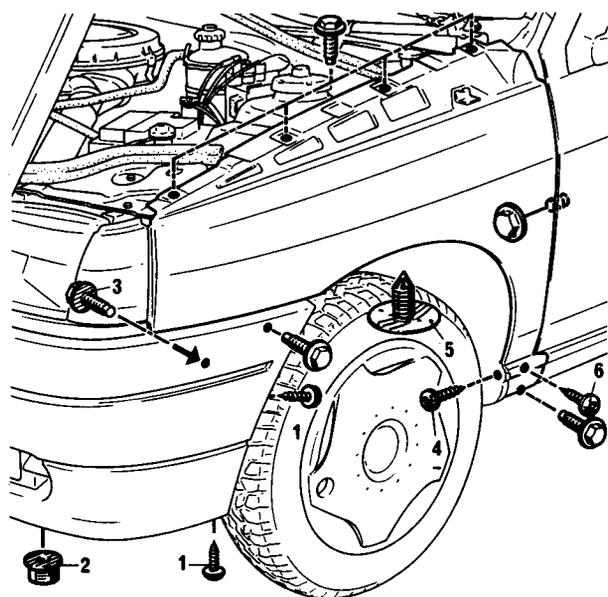
(Fig. CAR. 4)

Réglage par la serrure

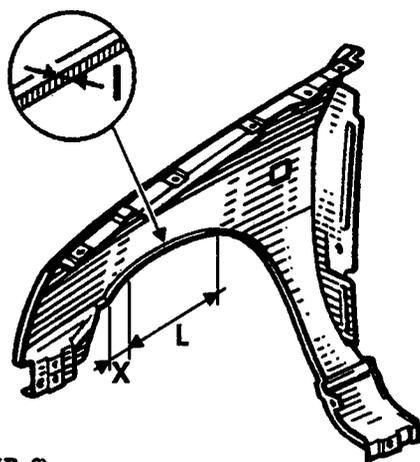
- Le jeu dans les fixations (B) de la serrure permet le réglage en affleurement (hauteur) de l'arrière du capot et son centrage latéral par rapport aux montants de pare-brise (fig. CAR. 4).

Aile avant

- Après la dépose des essuie-vitres et de la grille de baie de pare-brise :
- Dégager le bouclier partiellement. Pour cela, déposer (fig. CAR. 5) :
 - 2 vis (1) empreinte Torx T20,
 - 1 écrou plastique (2) de manière à dégager le plastique de fermeture du bouclier pour accéder à la vis (3).
- Nota.** - Pour déposer cette vis (3), il est conseillé d'utiliser une clé à cliquet ou une clé à tube 12 pans.
- Déposer le protecteur de passage de roue :
 - 1 vis (4) empreinte Torx T20,
 - 6 agrafes (5).



(Fig. CAR. 5)



(Fig. CAR. 6)

- Déposer les fixations de l'aile :
 - 7 vis,
 - 1 vis (6) empreinte Torx T20.
- À l'aide d'un chalumeau à air chaud, ramolir le mastic anti-gravillon à l'intérieur de l'aile.

REPOSE

- Procéder en sens inverse de la dépose.

PARTICULARITÉS DES CLIO WILLIAMS

- Avant d'effectuer la gamme peinture :
 - découper à la scie alternative la partie hachurée du schéma (fig. CAR. 6),
 - ébavurer à l'aide d'un papier abrasif à sec grain 100.
- Cotes de découpe (mm) :

- L	200 ± 1
- I	11 ± 1
- X	30

Hayon arrière

DÉPOSE

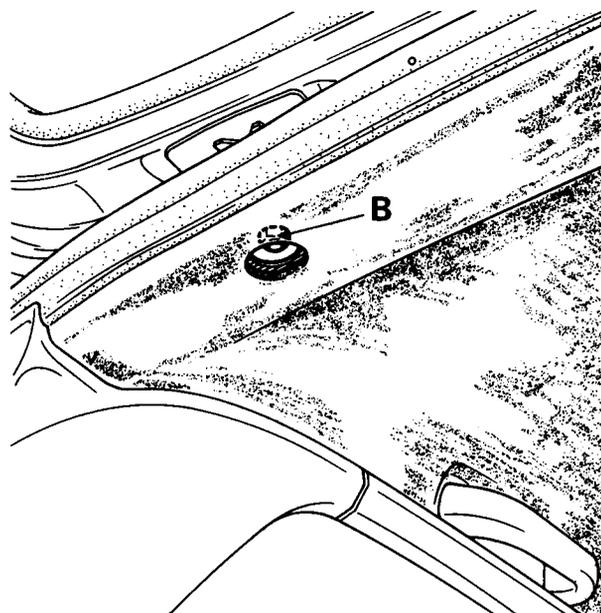
- Déposer les deux obturateurs AR (garniture de pavillon).
- Dans le cas où le véhicule est muni d'un essuie-vitre AR, déposer la garniture afin de déconnecter le faisceau électrique.
- Déclipser les deux équilibreur.
- Pour déposer le hayon, dévisser les deux écrous (B) (fig. CAR. 7).

REPOSE

- Procéder en sens inverse de la dépose

RÉGLAGE

- Régler les jeux périphériques avec le pavillon et les panneaux latéraux à l'aide des écrous de fixation.
- Régler l'affleurement et les jeux du hayon à l'aide des vis de fixation de la gâche (A), la fermeture avec la vis (B) (fig. CAR. 8)



(Fig. CAR. 7)

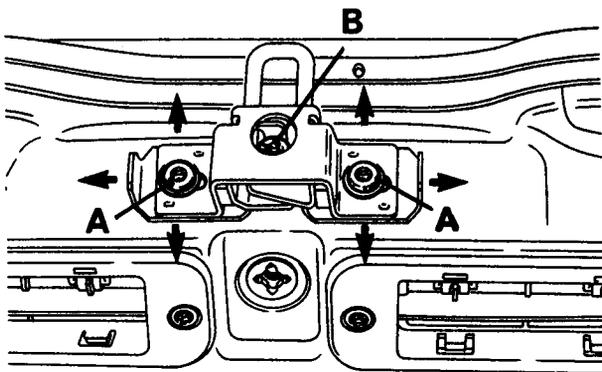
Pare-chocs arrière

DÉPOSE

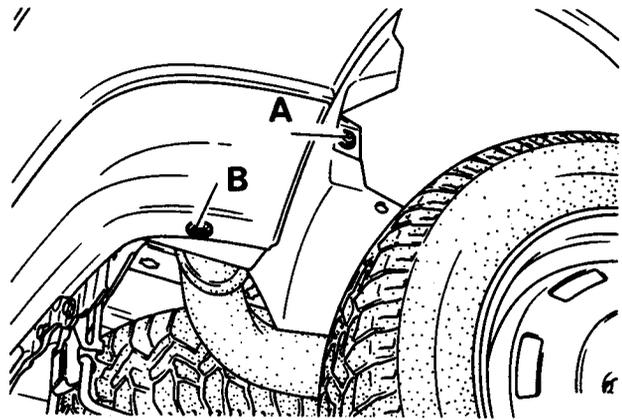
- Dévisser les deux écrous \varnothing 7 tôles (A) et la vis (B) de manière à dégager l'accès aux fixations latérales (fig. CAR. 9).
- Déposer entièrement le garde-boue de passage de roue arrière, gauche (vis Torx 20).
- Desserrer les sept écrous de fixation (C) \varnothing 6 par dessous le véhicule (fig. CAR. 10).
- Écarter les extrémités du bouclier de manière à dégager les pions de centrage (D) et tirer vers l'arrière.
- Une fois le pare-chocs dégagé, déconnecter le faisceau électrique (E).

REPOSE

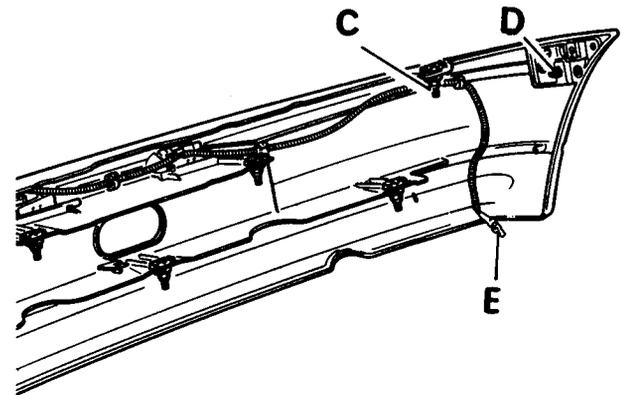
- Procéder en ordre inverse de la dépose



(Fig. CAR. 9)



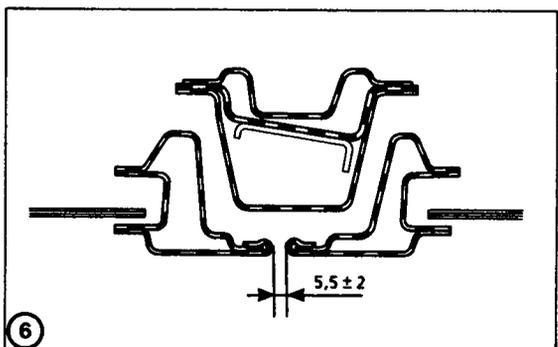
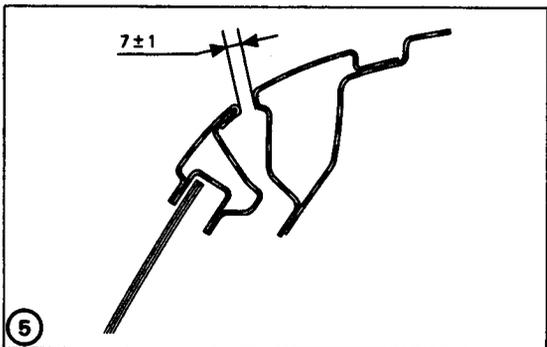
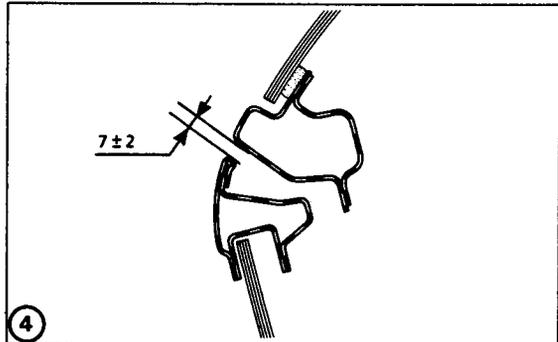
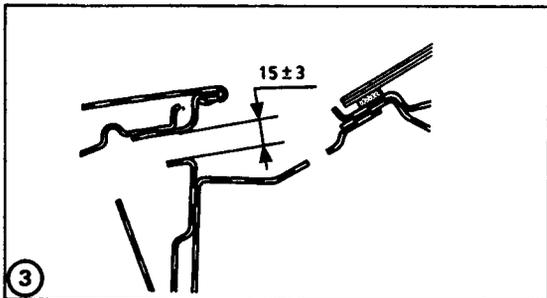
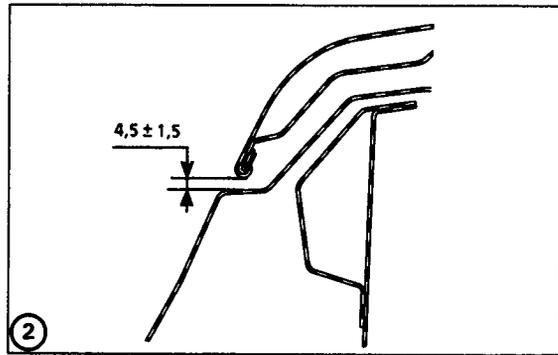
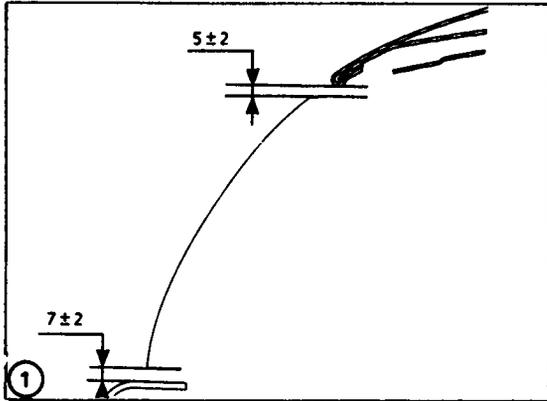
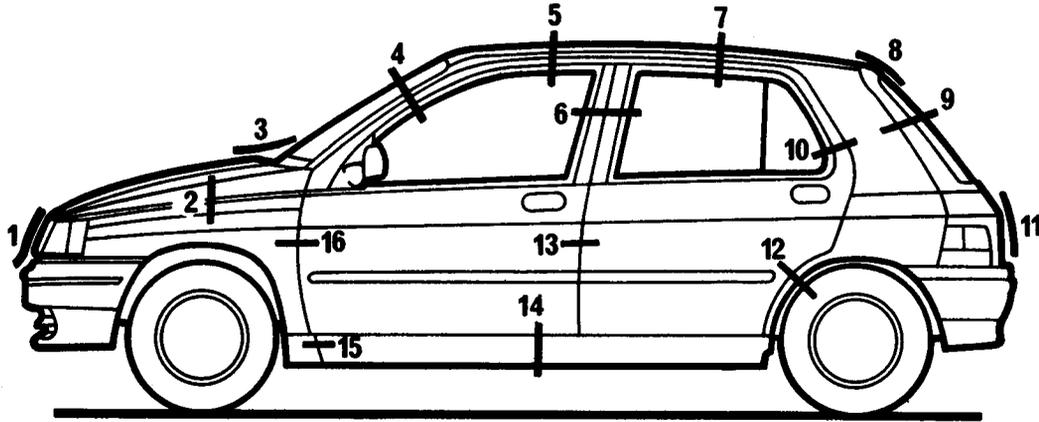
(Fig. CAR. 9)



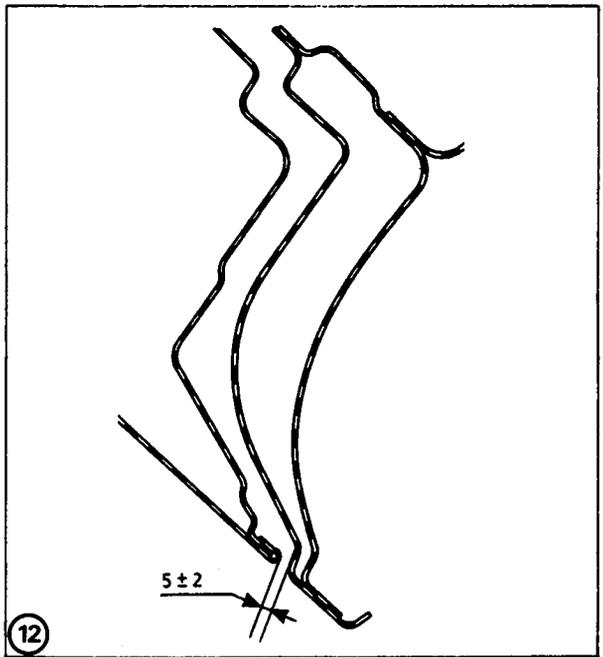
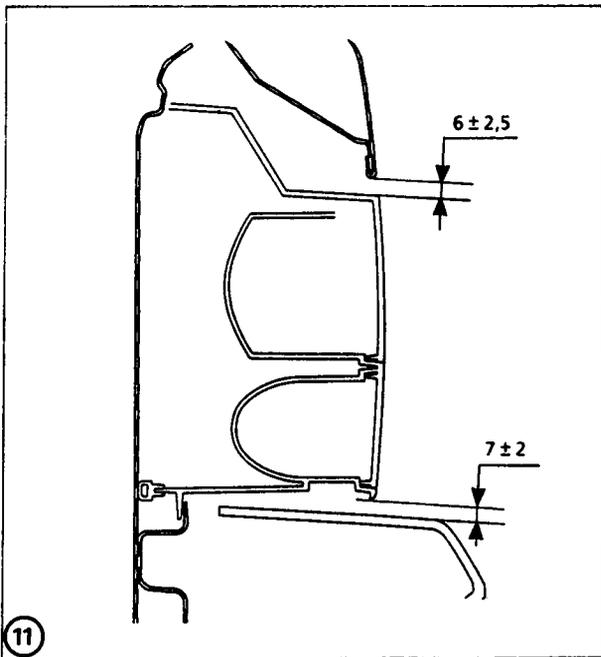
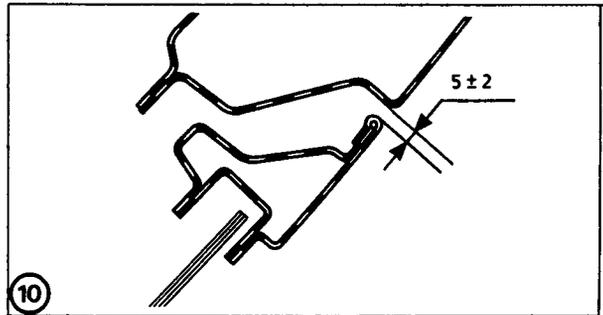
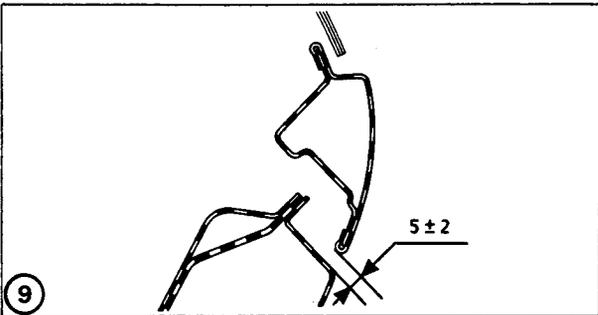
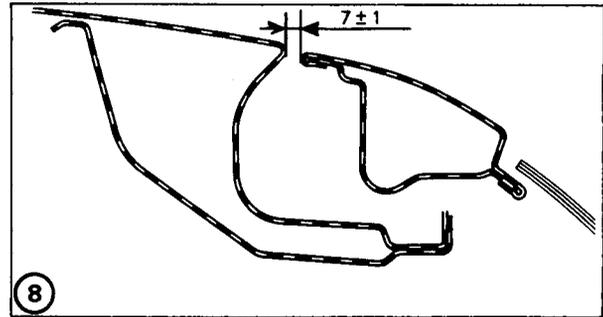
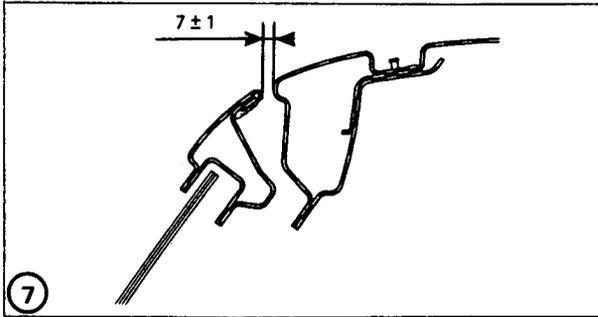
(Fig. CAR. 10)

SELLERIE

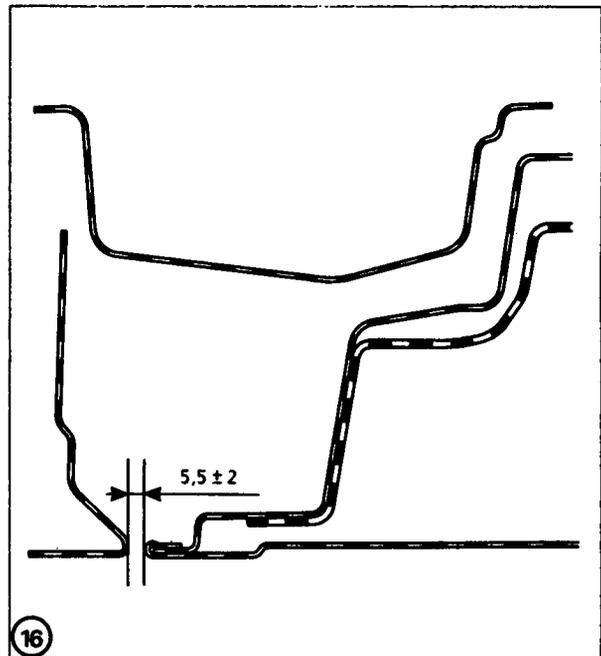
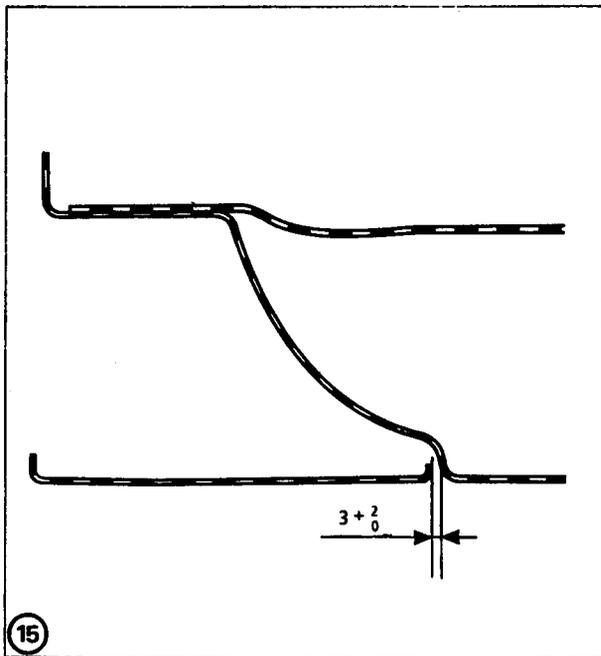
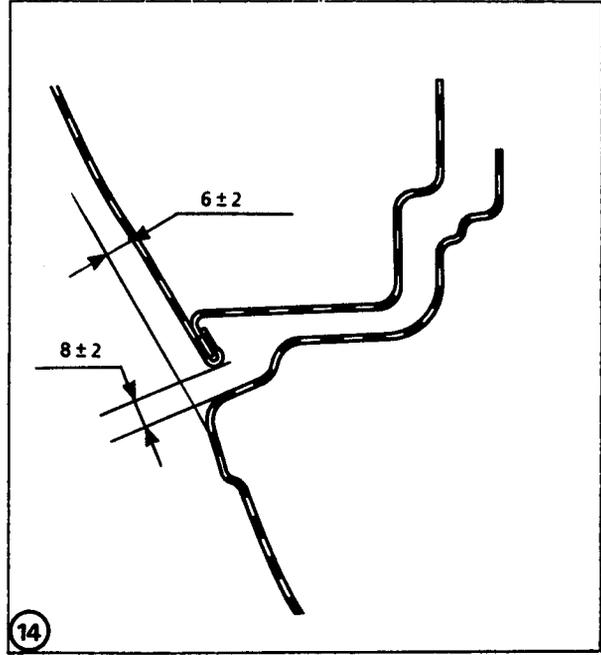
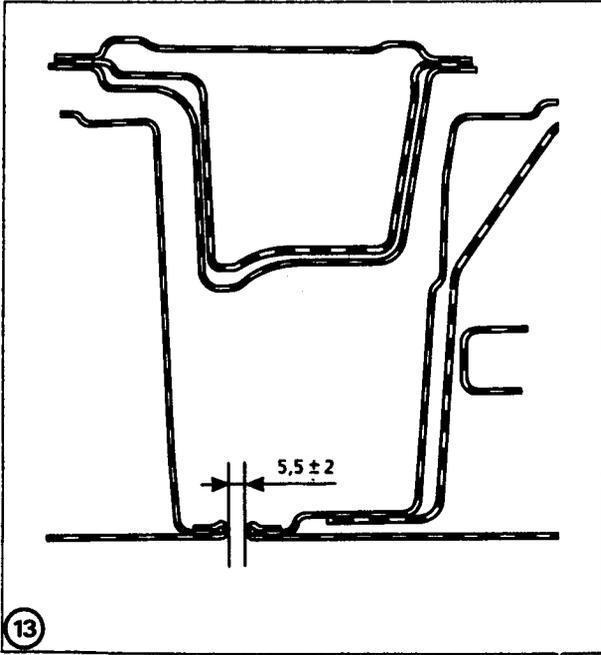
JEU DES OUVERTURES



JEU DES OUVERTURES



JEUX DES OUVERTURES



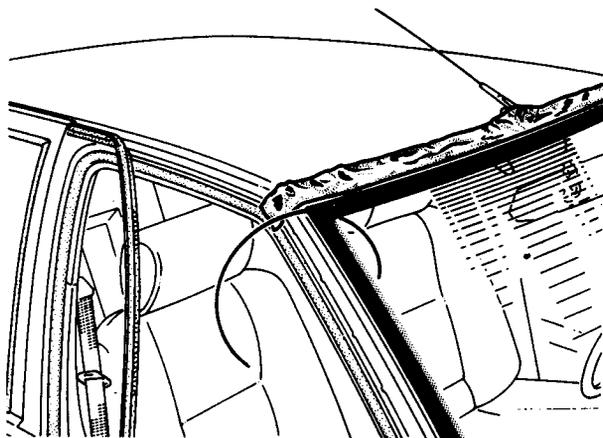
Pare-brise

DÉPOSE

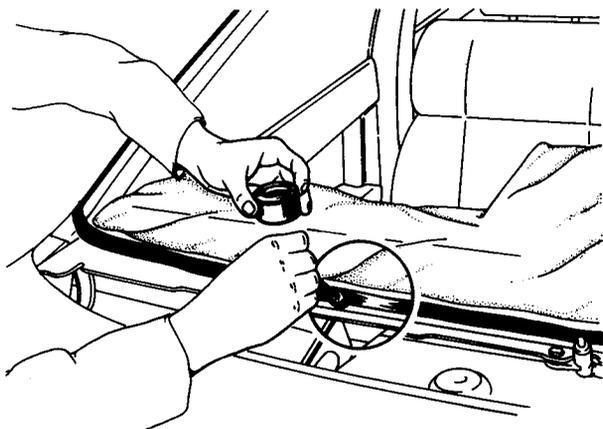
- Après la dépose des essuie-glaces, déposer la grille de baie de pare-brise.
- Dépose de la partie supérieure de la planche de bord (5 vis).
- Déposer :
 - l'enjoliveur extérieur,
 - le support d'enjoliveur,
 - les deux cales intérieures maintenues sur la baie par un adhésif.
- Protéger la peinture autour du pare-brise par du ruban adhésif (Tiro) (fig. CAR. 11).
- Passer un morceau de fil d'acier d'environ 30 cm à travers le cordon de mastic (fig. CAR. 11).
- Couper le cordon de mastic.
- Pour les angles inférieurs, faire passer le fil sous la vitre et tirer vers l'angle opposé pour ne pas agresser le coin supérieur de l'aile.
- Lors de la découpe, l'opérateur tirant sur la poignée de traction devra tenir sa main le plus bas possible pour éviter de racler le bord de la vitre.

Nota. - Le pare-brise peut être déposé avec le couteau électrique Frein muni de la lame 079, sauf la partie inférieure.

- Affûter la lame en faisant fonctionner la machine sur la position 2.
- Commencer la découpe en insérant la lame dans le cordon de colle par un des côtés latéraux (machine tournante position 2).



(Fig. CAR. 11)



(Fig. CAR. 12)

- La découpe s'effectue dans le sens des aiguilles d'une montre, et en faisant varier la puissance de la machine en fonction de l'effort exercé pour la coupe.

Nota. - L'affûtage de la lame est très important. Il doit être effectué avant chaque utilisation d'une lame.

● Nettoyage de la baie de pare-brise

- À l'aide d'une spatule de 20 à 25 mm de large, aiguisée en lame tranchante, couper et égaliser le cordon de mastic de façon à en laisser entre 0,5 et 1 mm d'épaisseur sur la feuillure.

Nota. - Il est impératif de laisser une pellicule de mastic sur la feuillure car elle servira de support au nouveau cordon.

- Éliminer les résidus de mastic et les poussières de la feuillure à l'aide d'une soufflette.

Nota. - N'utiliser que de l'air sec exempt de toute trace d'huile.

- En règle générale, n'appliquer aucun produit de nettoyage ou de dégraissage sur la pellicule de joint.

● Préparation du pare-brise neuf

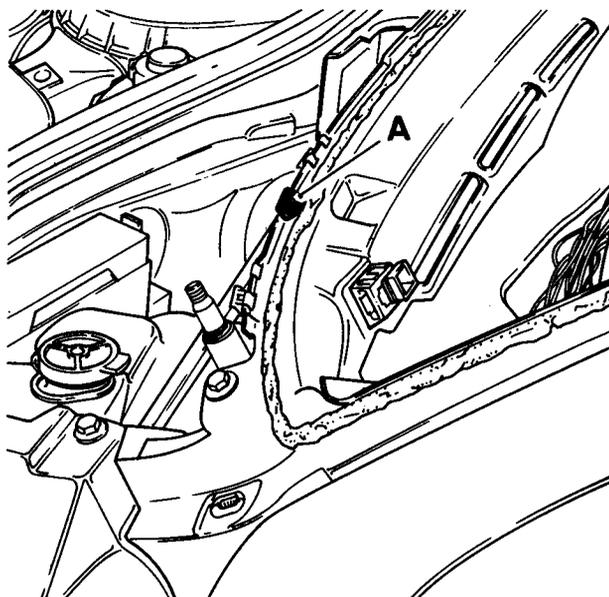
- Nettoyer soigneusement la surface émaillée sur tout le périmètre du pare-brise :
 - si possible à l'eau déminéralisée, puis essuyer avec un chiffon sec et propre,
 - au dégraissant, à l'aide du chiffon spécial livré dans la collection.
- Appliquer du primaire pour verre sur environ 20 mm de large par rapport au bord du pare-brise.
- Chaussier le support d'enjoliveur en commençant par les angles supérieurs du pare-brise.
- Mettre en place l'enjoliveur sur le support en le clipsant.

● Préparation de la baie pare-brise

- Appliquer du primaire pour tôle aux endroits où la feuillure a été blessée jusqu'à la tôle lors de la dépose ou du nettoyage (fig. CAR. 12).
- Ne pas en déposer sur la pellicule de mastic restante. Au besoin, retailer l'applicateur avec une paire de ciseaux.

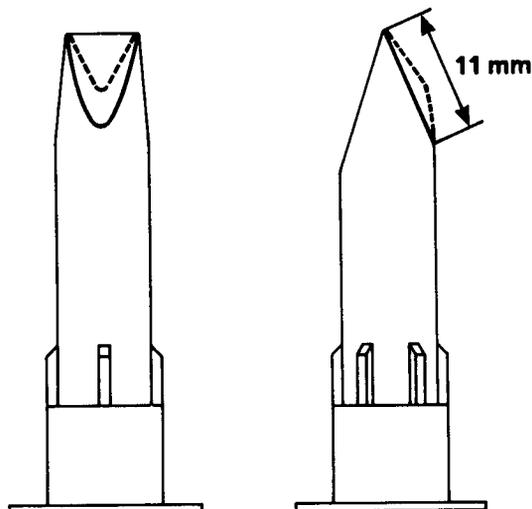
REPOSE

- Poser les deux cales neuves sur la baie de pare-brise (A) (fig. CAR. 13).

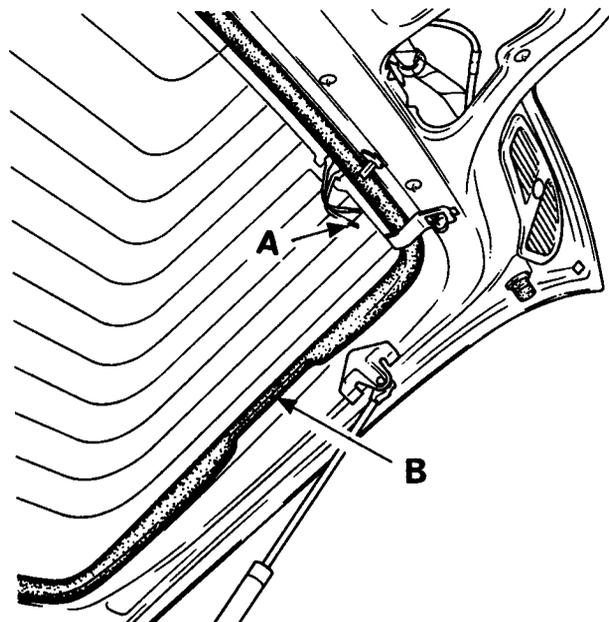


(Fig. CAR. 13)

- Prendre la buse de section triangulaire qui se trouve dans la collection de collage et la retailler selon le schéma de façon à extruder un cordon de 11 mm de haut (fig. CAR. 14).
- Prendre la cartouche de mastic, percer la membrane avec un tournevis et visser la buse.
- Percer ensuite la capsule métallique à la base de la cartouche.
- À l'aide d'un pistolet pneumatique, appliquer le cordon de mastic en guidant la buse le long du support d'enjoliveur.
- Muni d'une spatule, égaliser la jonction des extrémités du cordon.
- Avant de poser le pare-brise, retourner les angles inférieurs de l'enjoliveur pour faciliter la mise en place de la vitre sur la baie.
- Avec deux paires de ventouses, présenter le pare-brise sur la baie, en le centrant. Pour cela, amener en butée le support d'enjoliveur sur le bord du pavillon. Le centrage latéral s'effectue en comparant de chaque côté les angles supérieurs de la vitre aux angles de pavillon. Le bord inférieur du pare-brise doit reposer sur les cales.



(Fig. CAR. 14)



(Fig. CAR. 15)

- Rabattre les angles inférieurs de l'enjoliveur sous les ailes.

Nota. - Le véhicule devra être immobilisé pendant au moins **3 heures** avec le produit monocomposant, **1 heure** avec le produit bicomposant. Nous vous recommandons vivement d'utiliser ce temps pour laisser couler de l'eau sur la périphérie du pare-brise, ceci pour, d'une part, détecter une éventuelle mauvaise étanchéité et, d'autre part, pour accélérer la polymérisation du mastic grâce à l'humidité.

Lunette arrière

DÉPOSE

- Après avoir déposé la garniture de hayon, déconnecter les deux fils du dégivrage (A) (fig. CAR. 15).
- À l'aide d'une gouge ou d'un tournevis plat non tranchant, faire passer la lèvres inférieure du joint sous la feuillure de la vitre (B) (fig. CAR. 15 et 16).
- Déposer la vitre munie de son joint.

REPOSE

- Pour la repose, procéder de la même manière que pour la vitre de custode.

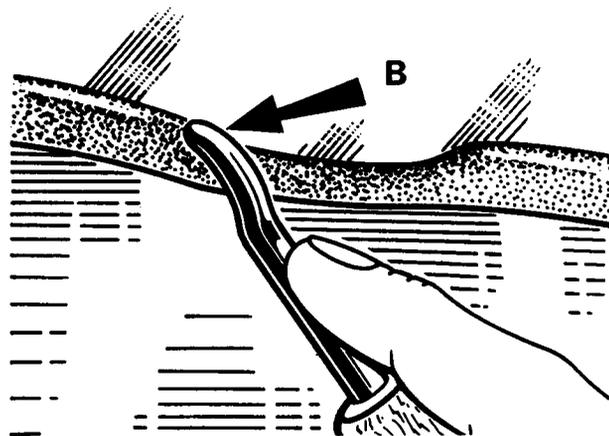
Vitre de custode

DÉPOSE

- Déposer :
 - fixation de ceinture,
 - garniture de panneau latéral,
 - garniture supérieure de pavillon,
 - tablette latérale arrière.
- À l'aide d'une gouge ou d'un tournevis plat non tranchant, faire passer la lèvres inférieure du joint sous la feuillure de la vitre en commençant par la partie supérieure (fig. CAR. 17).
- Déposer la vitre munie de son joint.

REPOSE

- Monter le caoutchouc d'étanchéité (A) sur la vitre (B) et engager la corde (C) dans la gorge (D) de façon que les extrémités de la corde ressortent de la gorge au niveau de la partie basse de la vitre (fig. CAR. 18).
- Croiser les extrémités de la corde sur 200 mm environ.
- Présenter l'ensemble sur l'encadrement de vitre en passant les extrémités de la corde à l'intérieur du véhicule.



(Fig. CAR. 16)

- Commencer à tirer une des extrémités de la corde pour faire passer la lèvres du joint par-dessus la feuillure. Au fur et à mesure de l'extraction de la corde, accompagner le déroulement de celle-ci par l'extérieur en exerçant avec la main une pression sur la vitre. Lorsque la corde atteint l'axe de la vitre, répéter la même opération avec l'autre extrémité de la corde.

Vitre de custode ouvrante

DÉPOSE

- Déposer les trois vis (A) (fig. CAR. 19).

REPOSE

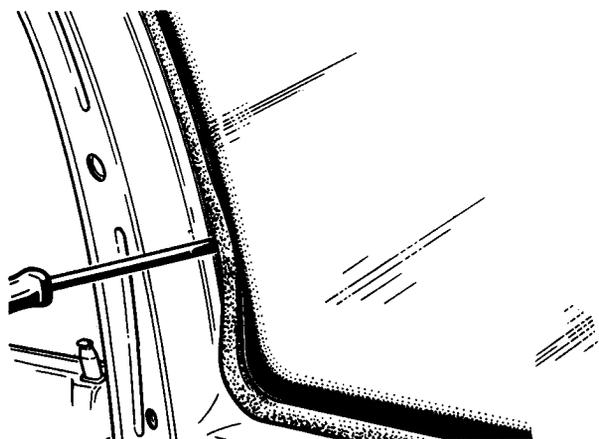
- Procéder en sens inverse de la dépose

Porte avant

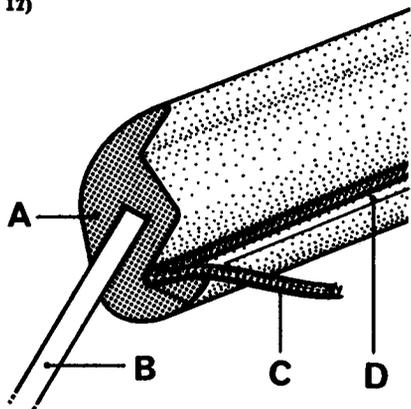
Garniture de porte avant

DÉPOSE

- Déposer :
 - la commande d'ouverture intérieure,
 - la poignée intérieure,
 - le cache rétroviseur,
 - le bac à carte,
 - la manivelle de lève-vitre (suivant version),
 - la grille de haut-parleur (suivant version).



(Fig. CAR. 17)



(Fig. CAR. 18)

Remarque. - La garniture est agrafée et étanchée par du mastic.

- Pour la dépose, il y aura lieu de dégrafer et de décoller au fur et à mesure la garniture (utiliser une lame de scie pour couper le mastic) puis de la dégager du lécheur.

Nota. - Il est impératif, lors d'une dépose ou d'un remplacement, de remettre du mastic d'étanchéité de garniture.

REPOSE

- Procéder en ordre inverse de la dépose.

Serrure de porte avant

DÉPOSE

- Après dépose de la garniture, déclipser (fig. CAR. 20) :
 - la tringle de commande d'ouverture extérieure (1),
 - la tringle de commande d'ouverture intérieure (2),
 - la tringle de condamnation (3),
 - déconnecter le câblage s'il y a lieu,
 - dévisser les fixations de la serrure (3 vis),
 - sortir la serrure par l'ajourage.
- Pour la dépose du moteur de condamnation électrique (serrure déposée), ôter la vis (4) afin de désolidariser le moteur de la serrure.

REPOSE

- Procéder en ordre inverse de la dépose.

Vitre de porte avant

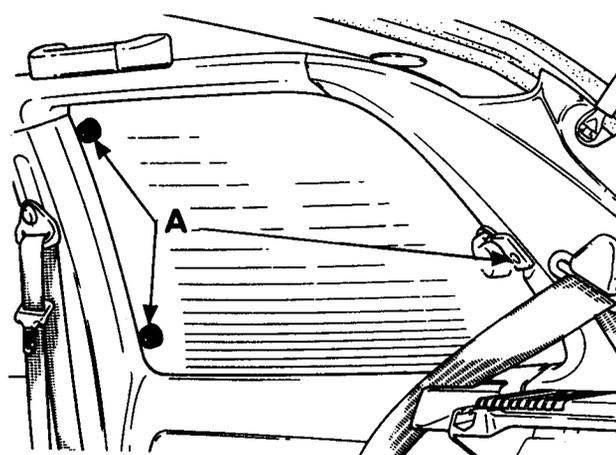
DÉPOSE

- Après la dépose de la garniture, déposer (fig. CAR. 21 et 22) :
 - le lécheur intérieur,
 - la fixation rapide (1) en écartant les ergots à l'aide d'une clé plate de 10 mm.
- Dégager la vitre de l'axe.
- Descendre la platine (2) dans le fond du caisson.
- Dégager le patin (3) de la vitre de son coulisseau (fig. CAR. 22).
- Basculer la vitre vers l'avant.
- Déposer la vitre vers le haut.

REPOSE

Nota. - Aucun réglage n'est nécessaire lors de la repose, le patin (4) est fixé par un rivet à mater.

- Il est impossible de remplacer cette pièce sans déposer la vitre.



(Fig. CAR. 19)

Lève-vitre de porte avant

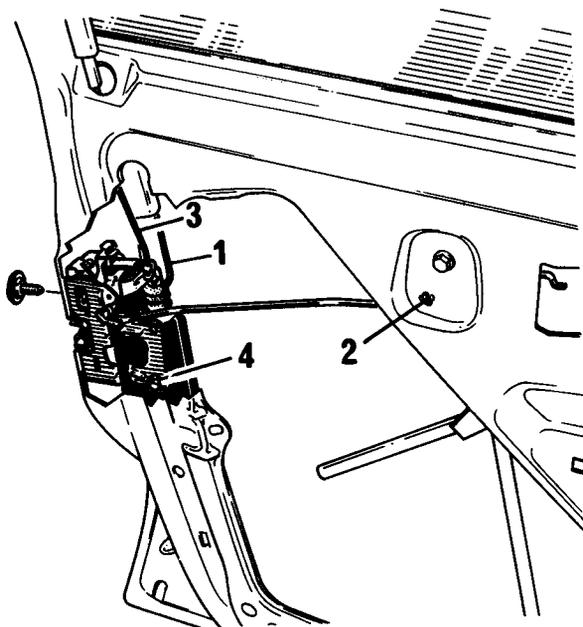
DÉPOSE

- Après dégarnissage.
- Pour faciliter la dépose du lève-vitre, il est préférable de déposer la vitre (clip A) (fig. CAR. 23).
- Déconnecter le moteur (1).
- Déposer les fixations du mécanisme (2).
- Basculer l'ensemble et le sortir par l'ajourage du caisson comme indiqué (fig. CAR. 24).

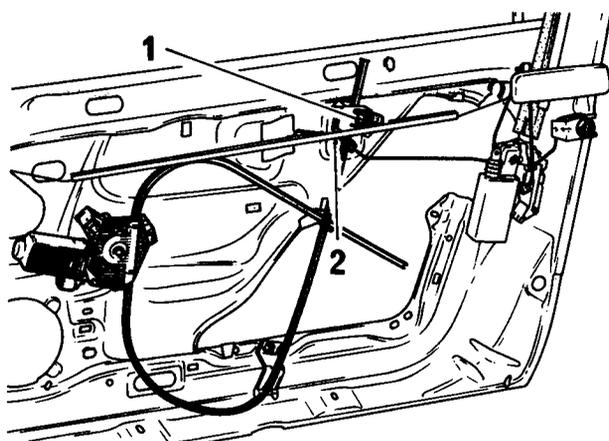
Remarque. - Le lève-vitre manuel se dépose de la même façon.

REPOSE

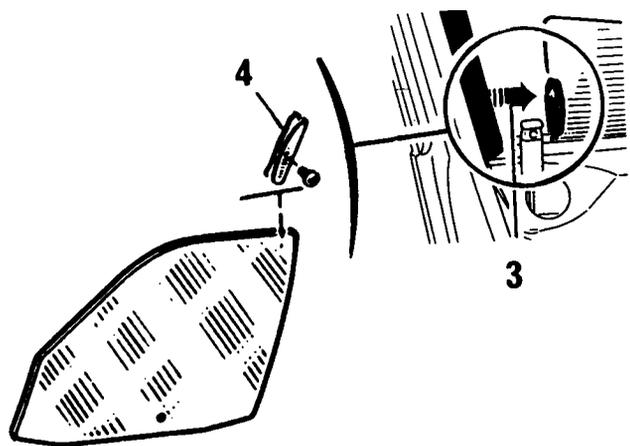
- Procéder en ordre inverse de la dépose.



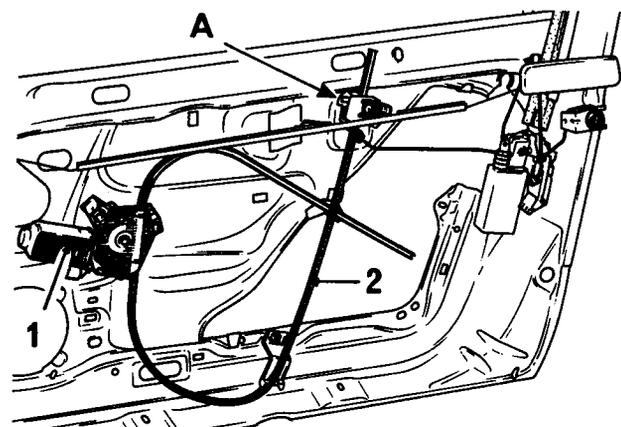
(Fig. CAR. 20)



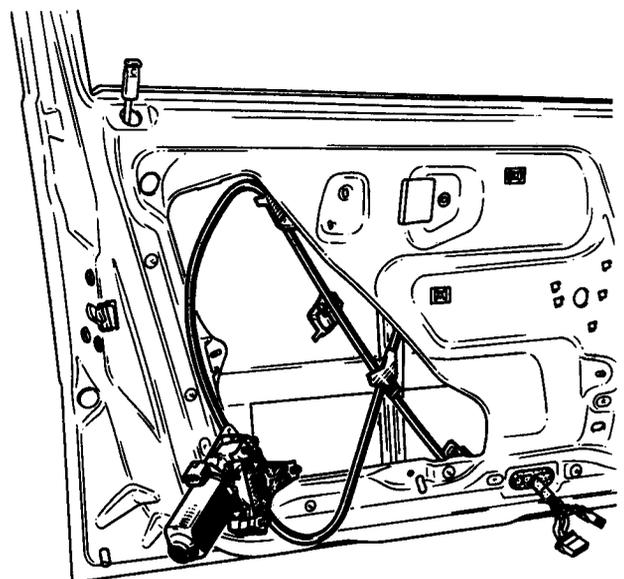
(Fig. CAR. 21)



(Fig. CAR. 22)



(Fig. CAR. 23)



(Fig. CAR. 24)

Porte arrière

Garniture de porte arrière

DÉPOSE

- Déposer :
 - la commande d'ouverture intérieure,
 - la poignée intérieure,
 - la manivelle de lève-vitre.

Remarque. - La garniture est agrafée et étanchée par du mastic.

- Pour la dépose, il y aura lieu de dégraffer et de décoller au fur et à mesure la garniture (utiliser une lame de scie pour couper le mastic) puis de la dégager du lécheur.

Nota. - Il est impératif, lors d'une dépose ou d'un remplacement, de remettre du mastic d'étanchéité de garniture.

REPOSE

- Procéder en ordre inverse de la dépose.

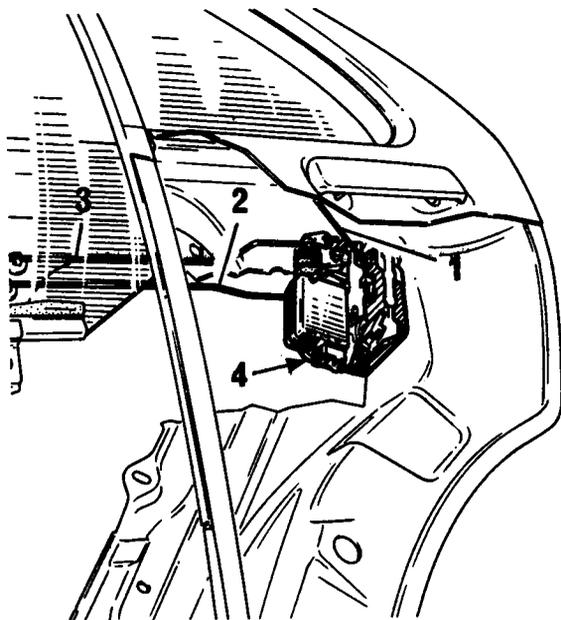
Serrure de porte arrière

DÉPOSE

- Après dépose de la garniture, déclipser (fig. CAR. 25) :
 - la tringle de commande d'ouverture extérieure (1),
 - la tringle de commande d'ouverture intérieure (2),
 - la tringle de condamnation (3),
 - déconnecter le câblage s'il y a lieu,
 - dévisser les fixations de la serrure (3 vis),
 - sortir la serrure par l'ajourage.
- Pour la dépose du moteur de condamnation électrique (serrure déposée), ôter la vis (4) afin de désolidariser le moteur de la serrure.

REPOSE

- Procéder en ordre inverse de la dépose.



(Fig. CAR. 25)

Vitre de porte arrière

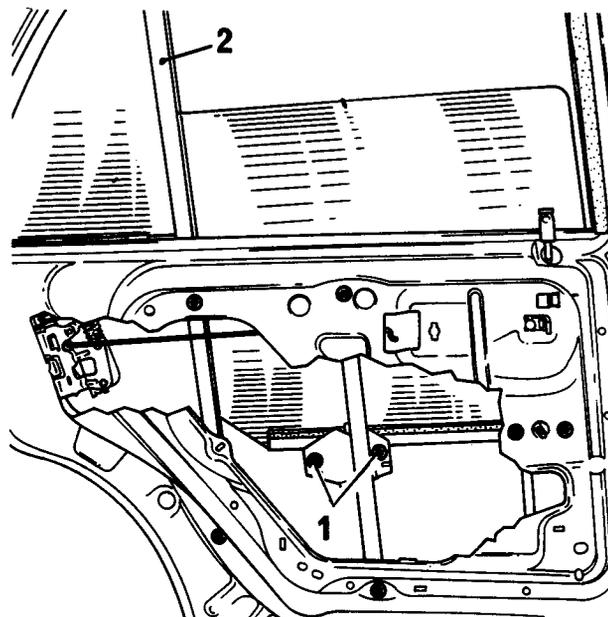
DÉPOSE

- Après avoir déposé la garniture, les lécheurs intérieur et extérieur, positionner la vitre de façon à avoir les fixations de vitre en face des ajourages.
- Déposer les vis (1) (fig. CAR. 26).
- Descendre la vitre.
- Déposer le montant (2).
- Sortir la vitre.

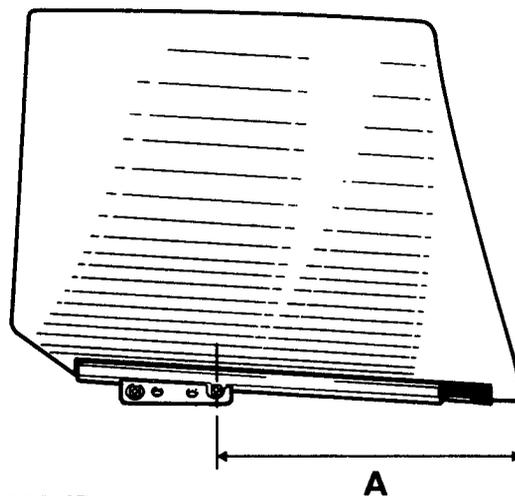
REPOSE

• Réglage

- Utiliser les lumières du bas de vitre.
- Pendant le serrage, placer la vitre dans le montant (2).



(Fig. CAR. 26)



(Fig. CAR. 27)

Bas de vitre de porte arrière

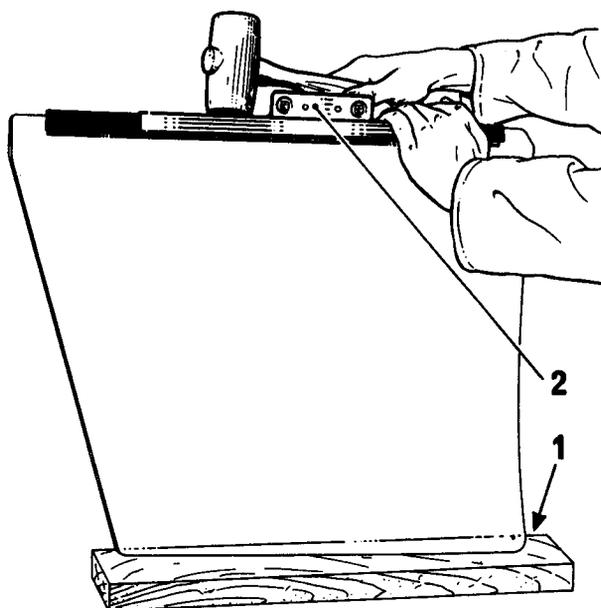
DÉPOSE

- Maintenir la vitre avec l'aide d'un compagnon.
- Déchausser le bas de vitre avec une cale en bois et un maillet.

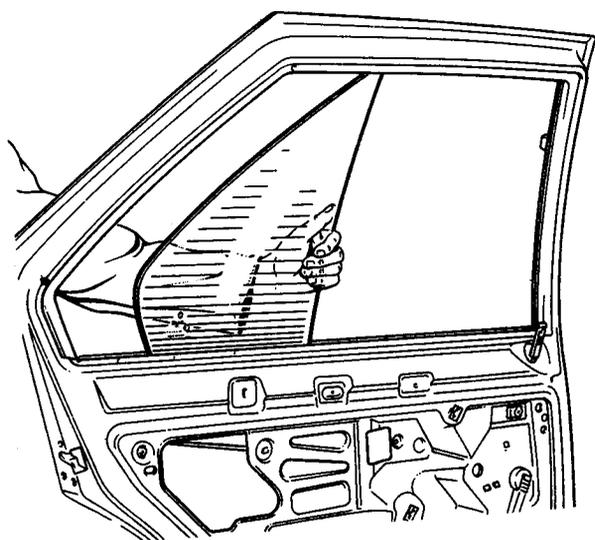
REPOSE

- Enduire le joint de pâte à pneumatique.
- Positionner le bas de vitre à la cote (A) **334 mm** (fig. CAR. 27).
- Mettre la vitre sur une cale en bois (1) (fig. CAR. 28).
- Frapper sur le bas de vitre pour le chausser.

Attention. - Ne pas frapper sur la partie centrale (2).



(Fig. CAR. 28)



(Fig. CAR. 29)

Petite vitre fixe de porte arrière

DÉPOSE

- Après avoir déposé la garniture, les lécheurs intérieur et extérieur, la vitre coulissante, ôter le montant et dégager la petite vitre de son logement (fig. CAR. 29).

REPOSE

- Procéder en sens inverse de la dépose.

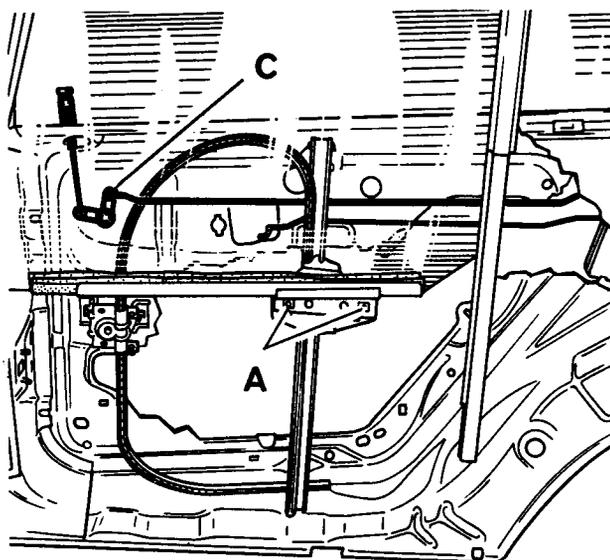
Lève-vitre de porte arrière

DÉPOSE

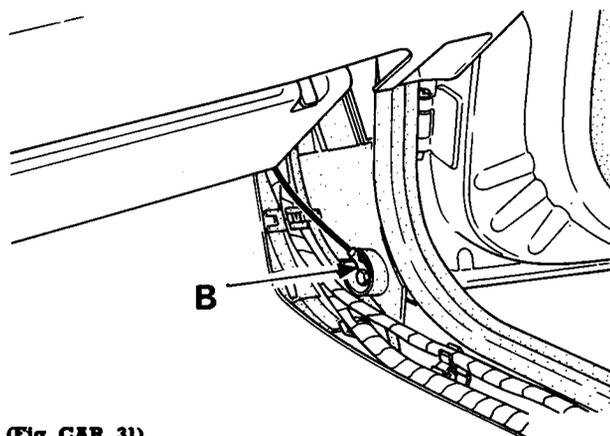
- Après dégarnissage, déposer les vis de fixation de la vitre (A) et déclipser la tringle (C) (fig. CAR. 30).
- Remonter la vitre et la maintenir en position haute à l'aide d'un adhésif et déposer les vis de fixation du mécanisme.
- Basculer l'ensemble et sortir le mécanisme avec précaution.

REPOSE

- Procéder en ordre inverse de la dépose.



(Fig. CAR. 30)

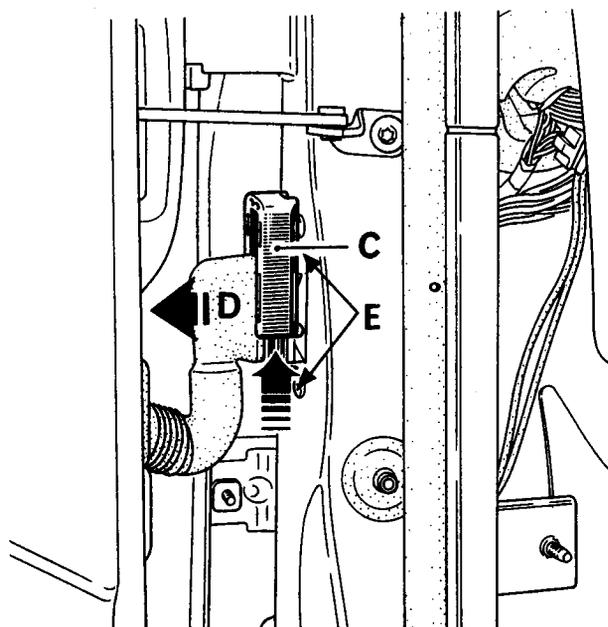


(Fig. CAR. 31)

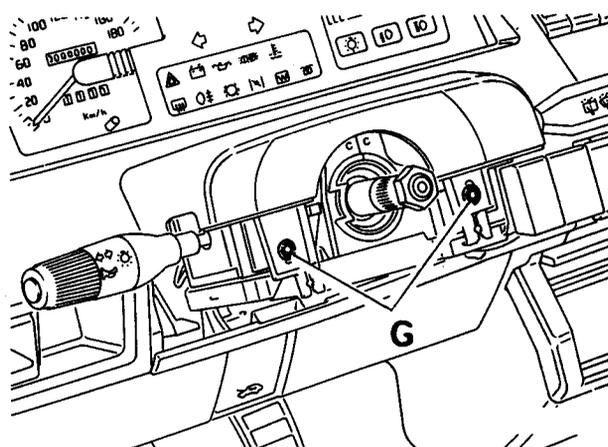
Planche de bord

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer le volant.
- Déposer la console centrale (4 vis).
- Déposer les fixations inférieures des ceintures de sécurité et déposer les deux garnitures inférieures de pied avant.
- Débrancher les deux fils de masse (B) (fig. CAR. 31).
- Déconnecter les faisceaux électriques sur le pied avant de la manière suivante (fig. CAR. 32) :
 - pousser le clip plastique vers le haut (C),
 - dégager le connecteur (D),
 - ôter les deux vis (E).
- Dépose de la partie supérieure de la planche de bord :
 - déposer les cinq vis,
 - tirer la planche vers l'arrière afin de la désolidariser de l'ensemble.
- Déposer l'autoradio à l'aide des broches appropriées.



(Fig. CAR. 32)

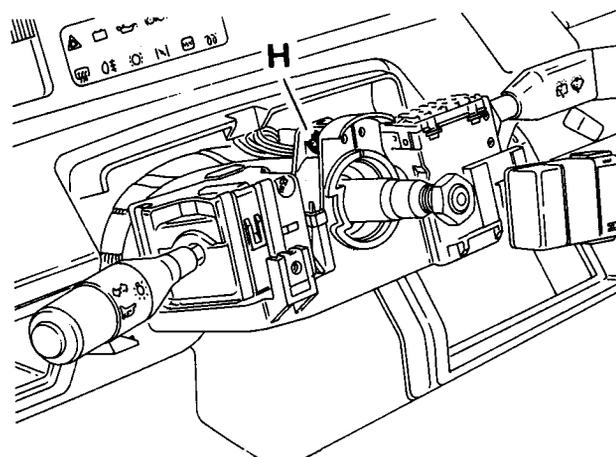


(Fig. CAR. 33)

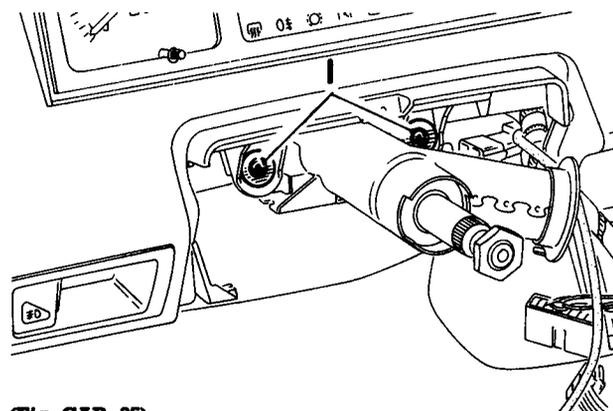
- Déclipser le connecteur à l'intérieur de la console.
- Déposer des demi-coquilles sous le volant :
 - commencer par la partie inférieure après avoir déposé les trois vis, déclipser avec précaution,
 - déposer la partie supérieure (2 vis) (G) (fig. CAR. 33).
- Déposer du cache-colonne de direction :
 - déposer les deux vis supérieures et déclipser en poussant vers le bas.
- Déposer du bloc de commande :
 - desserrer la vis (H) et dégager le bloc (fig. CAR. 34).
- Débrancher les connecteurs.
- Déposer les deux vis (1) (fig. CAR. 35).
- Déposer la partie supérieure de la console radio (2 vis) et la basculer vers l'arrière.
- Déposer la plaque métallique à l'intérieur de la console.
- Déposer du boîtier de commande de chauffage en le laissant dépendant de la soufflerie (2 vis) :
 - ôter la vis de la fixation métallique (côté montre).
- Déposer la commande d'ouverture de capot et de la commande de starter (1 vis).
- Déposer le tableau de bord (4 vis) (fig. CAR. 36).
- Déposer les deux vis de fixation de chauffage.
- Déposer le clip plastique (O) et les différentes fixations (P) (fig. CAR. 37).
- Dégager la planche vers l'arrière de manière à débrancher les connecteurs supérieurs et ceux du contacteur antivol.

REPOSE

- Procéder en ordre inverse de la dépose.



(Fig. CAR. 34)



(Fig. CAR. 35)

Remarque. – Lors du remontage et branchement des faisceaux de portes. Après avoir fixé ceux-ci à l'aide des deux vis sur le pied avant.

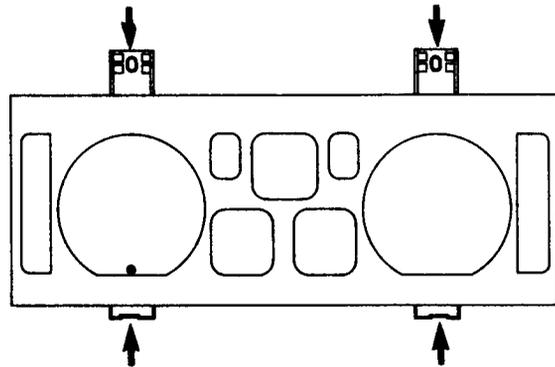
- Engager le clip plastique jusqu'à ce qu'il soit en butée.
- Brancher le connecteur et terminer d'enclencher le clip.

- le tableau de bord par les quatre vis (fig. CAR. 36) ;
- la garniture sous volant (3 vis) et la dégager en tirant vers le bas pour accéder au câble du tachymètre et le débrancher.
- Dégager le tableau de bord et débrancher les connecteurs.

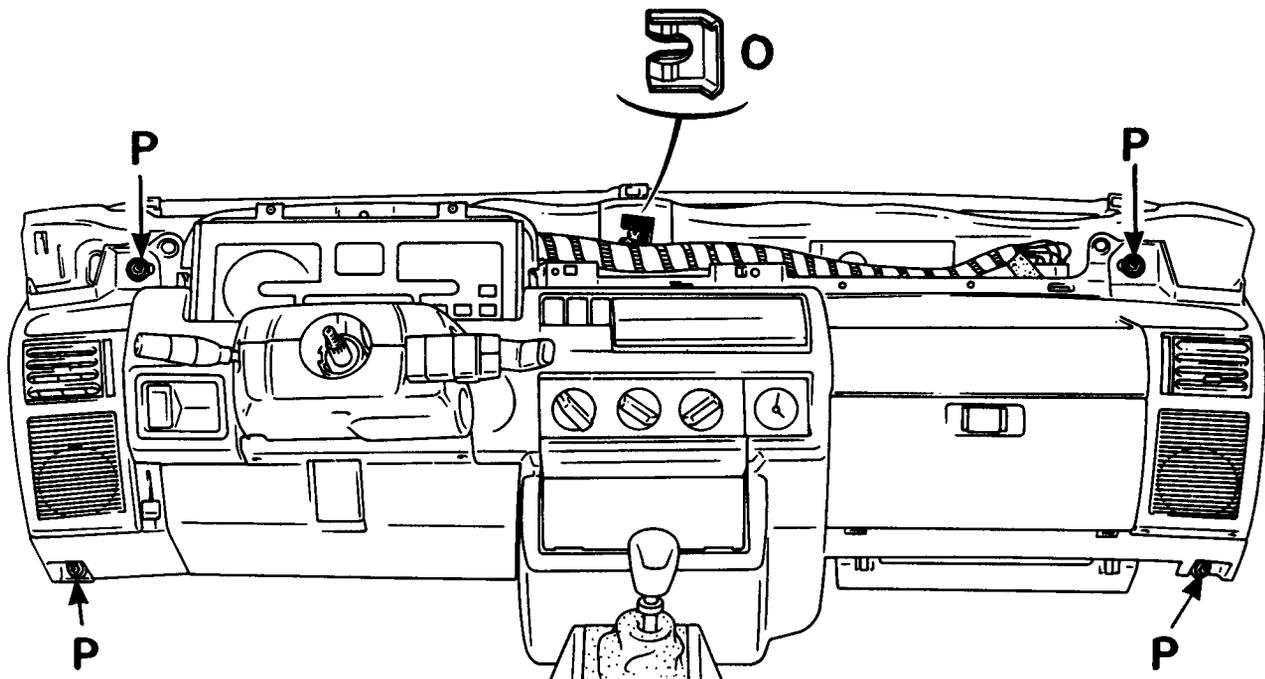
Tableau de bord

DÉPOSE-REPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - le volant (roues droites),
 - la coquille inférieure sous volant (3 vis), en tirant vers le bas,
 - la coquille supérieure par les deux vis,
 - l'ensemble porte-manettes en desserrant légèrement la vis.
- Tirer l'ensemble vers l'arrière et laisser de côté sans débrancher les connecteurs.
- Déposer :
 - la casquette planche de bord par les trois vis supérieures et les deux vis latérales. La dégager en la tirant vers soi,



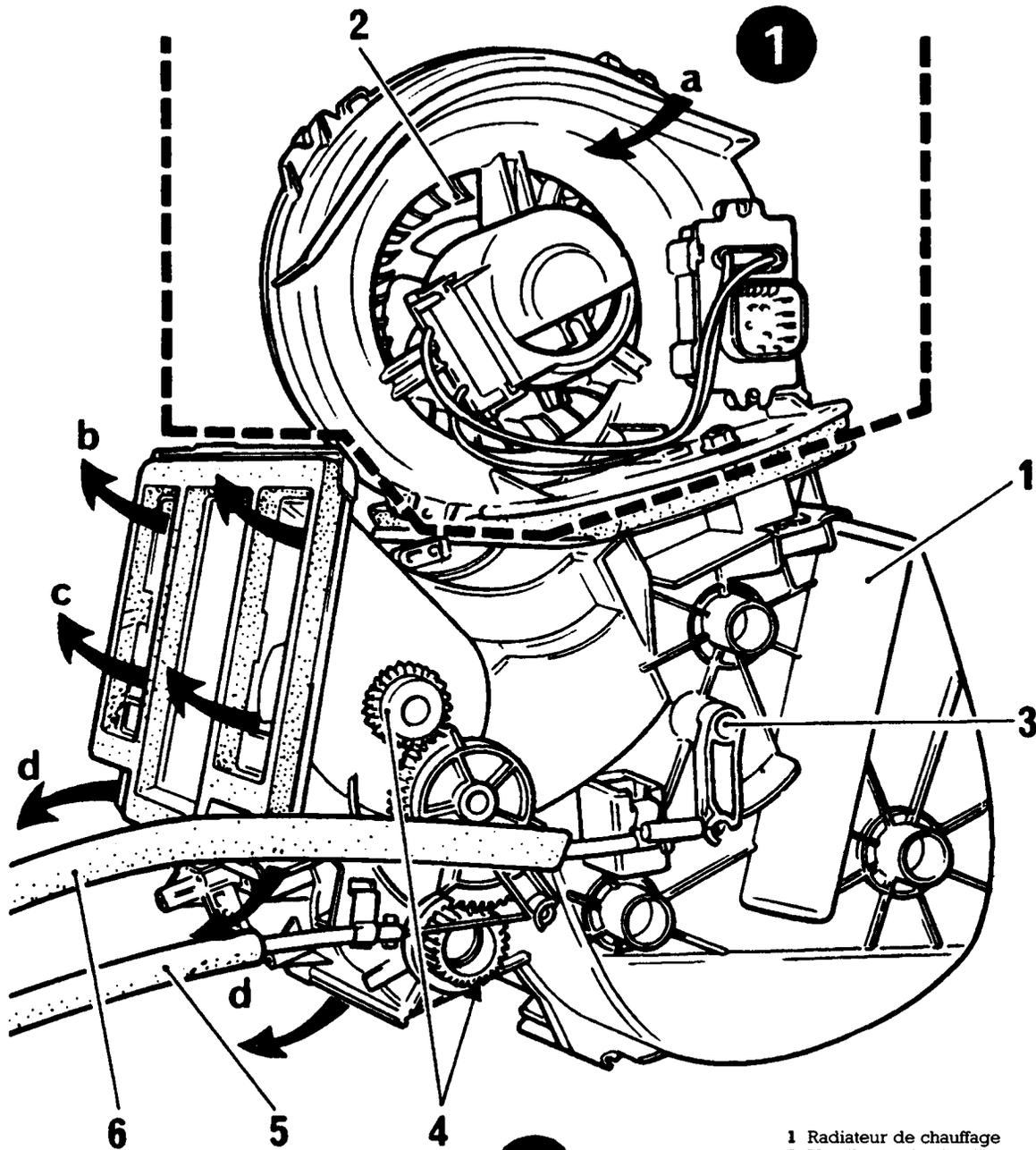
(Fig. CAR. 36)



(Fig. CAR. 37)

Chauffage

ÉCLATÉ DU DISPOSITIF DE SOUFFLAGE ET DE RÉPARTITION D'AIR



2

1 BOÎTE À EAU

2 HABITACLE

- 1 Radiateur de chauffage
- 2 Ventilateur de chauffage
- 3 Volet air chaud/air froid
- 4 Volets de répartition d'air
- 5 Câble de répartition d'air
- 6 Câble de mixage d'air
- a Entrée d'air
- b Sortie désembuage pare-brise
- c Sortie aérateur planche de bord
- d Sorties aérateurs inférieurs
- e Sorties aérateurs place arrière (suivant équipement)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

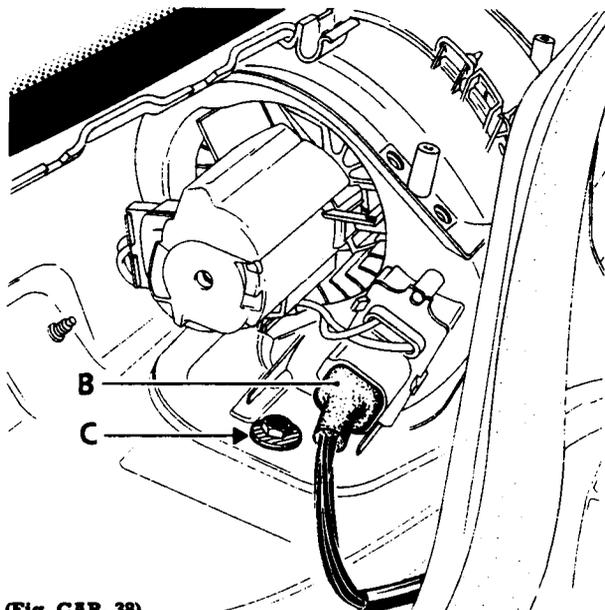
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Boîtier répartiteur

DÉPOSE

- Pour sortir le boîtier répartiteur, il est nécessaire de déposer la planche de bord.
- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - le volant,
 - la console centrale (4 vis),
 - les deux garnitures inférieures de pied avant.
- Débrancher les deux fils de masse.
- Déconnecter les faisceaux électriques sur pieds avant de la manière suivante (fig. CAR. 32) :
 - pousser le clip plastique (C) vers le haut,
 - dégager le connecteur (D),
 - ôter les vis (E).
- Déposer la partie supérieure de planche de bord, cinq vis.
- Tirer la planche vers l'arrière afin de la désolidariser de l'ensemble.
- Déposer l'autoradio à l'aide des broches appropriées (si nécessaire).
- Déclipser le connecteur à l'intérieur de la console.
- Déposer les demi-coquilles sous le volant.
- Commencer par la partie inférieure après avoir déposé les trois vis, déclipser avec précaution.
- Déposer la partie supérieure, deux vis (G) (fig. CAR. 33).
- Déposer :
 - le cache colonne de direction,
 - les deux vis supérieures et déclipser en poussant vers le bas.
- Déposer le bloc de commandes.
- Desserrer la vis (H) et tirer vers l'arrière (fig. CAR. 34).
- Débrancher les connecteurs.
- Déposer :
 - les deux vis (I) (fig. CAR. 35),
 - la partie supérieure de la console radio (2 vis) et la basculer vers l'arrière,
 - la plaque métallique à l'intérieur de la console,
 - le tableau de commande de chauffage (2 vis).
- Laisser l'ensemble de commande par câble accouplé à la soufflerie.
- Déposer :
 - la vis de fixation métallique côté montre,
 - les deux vis de fixation sur le dispositif de soufflage.



(Fig. CAR. 38)

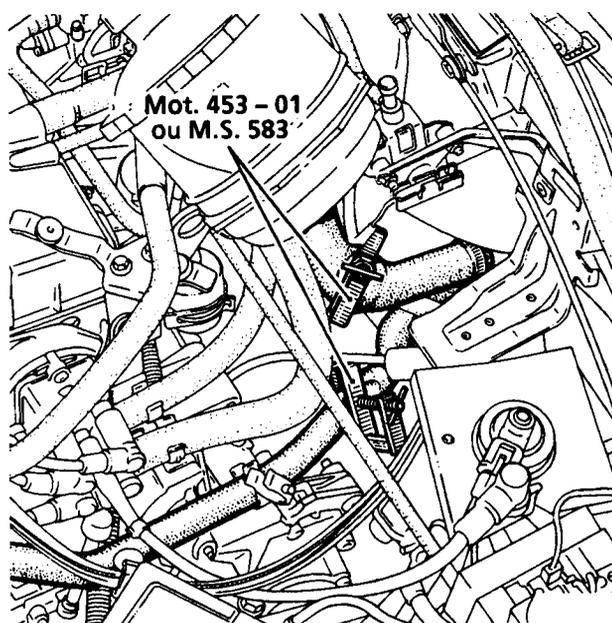
- Décrocher le câble de starter (si nécessaire) (côté moteur).
- Déposer :
 - la commande d'ouverture de capot,
 - le tableau de bord par les quatre vis (fig. CAR. 36),
 - le clip plastique (O) et les fixations (P) (fig. CAR. 37).
- Dégager légèrement la planche vers l'arrière de manière à débrancher les connecteurs supérieurs et ceux du contacteur antivol.
- Sortir la planche de bord inférieure.
- Déposer les bras d'essuie-glace ainsi que le joint supérieur de boîte à eau et les grilles d'entrée d'air extérieur.
- Déposer le cache motoventilateur, deux vis.
- Déposer le cric de levage du véhicule.
- Débrancher le connecteur d'alimentation (B) et les deux vis de fixation (C) (fig. CAR. 38).
- Sortir le motoventilateur.
- Mettre en place les pinces pour tuyauteries souples **Mot. 453-01** ou **M.S. 583** (fig. CAR. 39).
- Déposer :
 - les deux colliers des tubes d'alimentation du radiateur,
 - le dispositif de soufflage d'air par l'intérieur du véhicule.

REPOSE

- Présenter le dispositif de soufflage d'air sur le tablier (attention au bon état des joints d'étanchéité).
- Mettre en place le motoventilateur avec les deux vis de fixation. Ne pas bloquer celles-ci. Le dispositif de soufflage est aussi positionné sur la planche de bord par deux vis.
- Reposer la planche de bord.

Remarque. - Lors du remontage et branchement des faisceaux de portes, après avoir fixé ceux-ci à l'aide des deux vis sur les pieds avant, engager le clip de moitié.

- Brancher le connecteur et finir d'emboîter le clip.
- Vérifier le réglage des câbles de commande et les régler si nécessaire.
- Brancher les tuyauteries d'eau du radiateur.
- Serrer les deux vis de fixation du motoventilateur et rebrancher le connecteur d'alimentation.
- Remonter les grilles d'entrée d'air et repositionner le joint de boîte à eau.
- Compléter et purger le circuit de refroidissement du moteur si nécessaire.



(Fig. CAR. 39)

Dispositif de soufflage d'air

DÉPOSE

- La dépose du motoventilateur s'effectue après avoir déposé le joint supérieur de boîte à eau et la grille d'entrée d'air extérieur.
- Déposer :
 - le cache motoventilateur, deux vis,
 - le cric de levage véhicule,
 - le connecteur d'alimentation (B) et les deux vis de fixation (C) (fig. CAR. 38).
- Sortir le motoventilateur.
- Débrancher le connecteur moteur.
- Ouvrir les deux demi-coquilles.
- Extraire le moteur en tirant.

REPOSE

- Au remontage, positionner correctement le moteur dans son logement de façon que le connecteur se fixe sans contrainte.
- Refermer les deux demi-coquilles en utilisant les clips (D) fournis dans la collection en remplacement des sertissages à chaud (fig. CAR. 40).
- Monter le joint d'étanchéité neuf, fourni dans la collection, sur l'ensemble.

Important. - Le joint d'étanchéité devra être en parfait état. Un défaut risque d'occasionner des entrées d'eau importantes dans l'habitacle.

Radiateur

DÉPOSE

- La dépose du radiateur de chauffage s'effectue après avoir déposé le dispositif de répartition d'air.
- Écarter les quatre clips de maintien (E) et extraire le radiateur en tirant suivant le sens indiqué (fig. CAR. 41).

Nota. - Attention de ne pas détériorer les ailettes du radiateur.

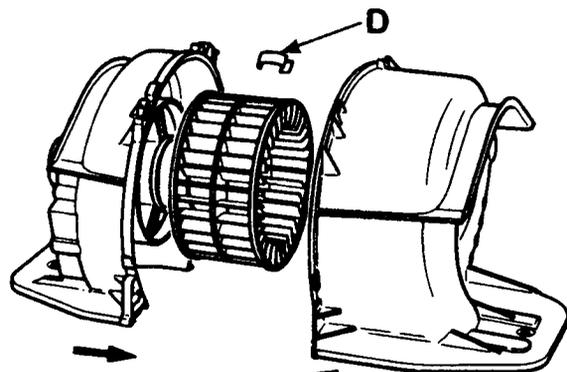
REPOSE

- À la repose, engager le radiateur dans le corps muni de ses bandes de mousse de calage.
- S'assurer du clipsage des quatre lanquettes.
- Mettre en place les deux vis de fixation (F) sur le corps de la soufflerie s'il y a eu rupture des clips (fig. CAR. 41).

Câbles de commande

DÉPOSE

- La dépose des câbles de commande peut être effectuée sans déposer le dispositif de répartition d'air.



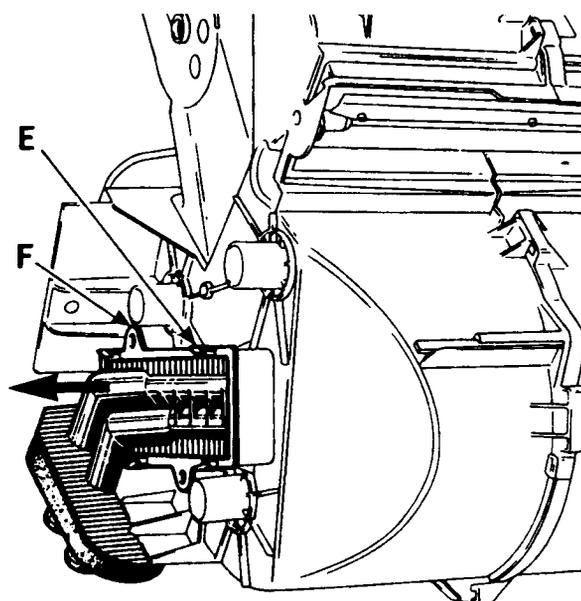
(Fig. CAR. 40)

- Déposer :
 - le tableau de commande,
 - les deux vis de fixation du déflecteur d'air.
- Déclipser le câble à remplacer et faire une rotation de 1/4 de tour afin de le dégager du levier de commande des volets.

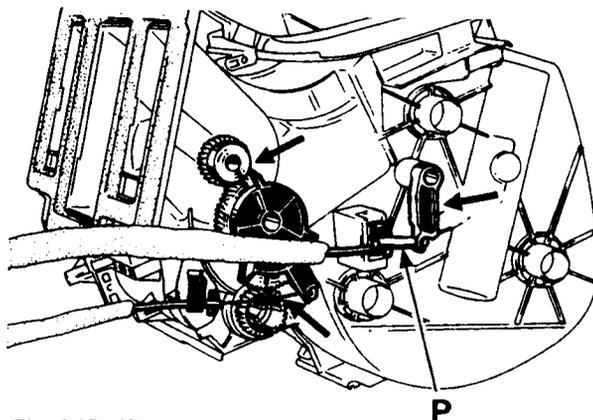
REPOSE

- Au remontage, clipser le câble sur le tableau de commande en butée sur les arrêts de gaine.
- Mettre les commandes en position « ventilation » et « air froid ».
- Remettre le tableau de commande en place.
- Clipser les gaines des câbles de commande sur le dispositif de répartition d'air.
- Leviers des volets en position :
 - air froid,
 - ventilation.
- Les repères des secteurs de commande des volets doivent être alignés.
- Remonter :
 - le ressort de rappel du volet de mixage (P) (uniquement pour la commande de mixage d'air) (fig. CAR. 42),
 - le déflecteur d'air.

Nota. - Les câbles de commande des volets sont de longueurs différentes, le plus long commande le volet de mixage.



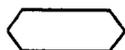
(Fig. CAR. 41)



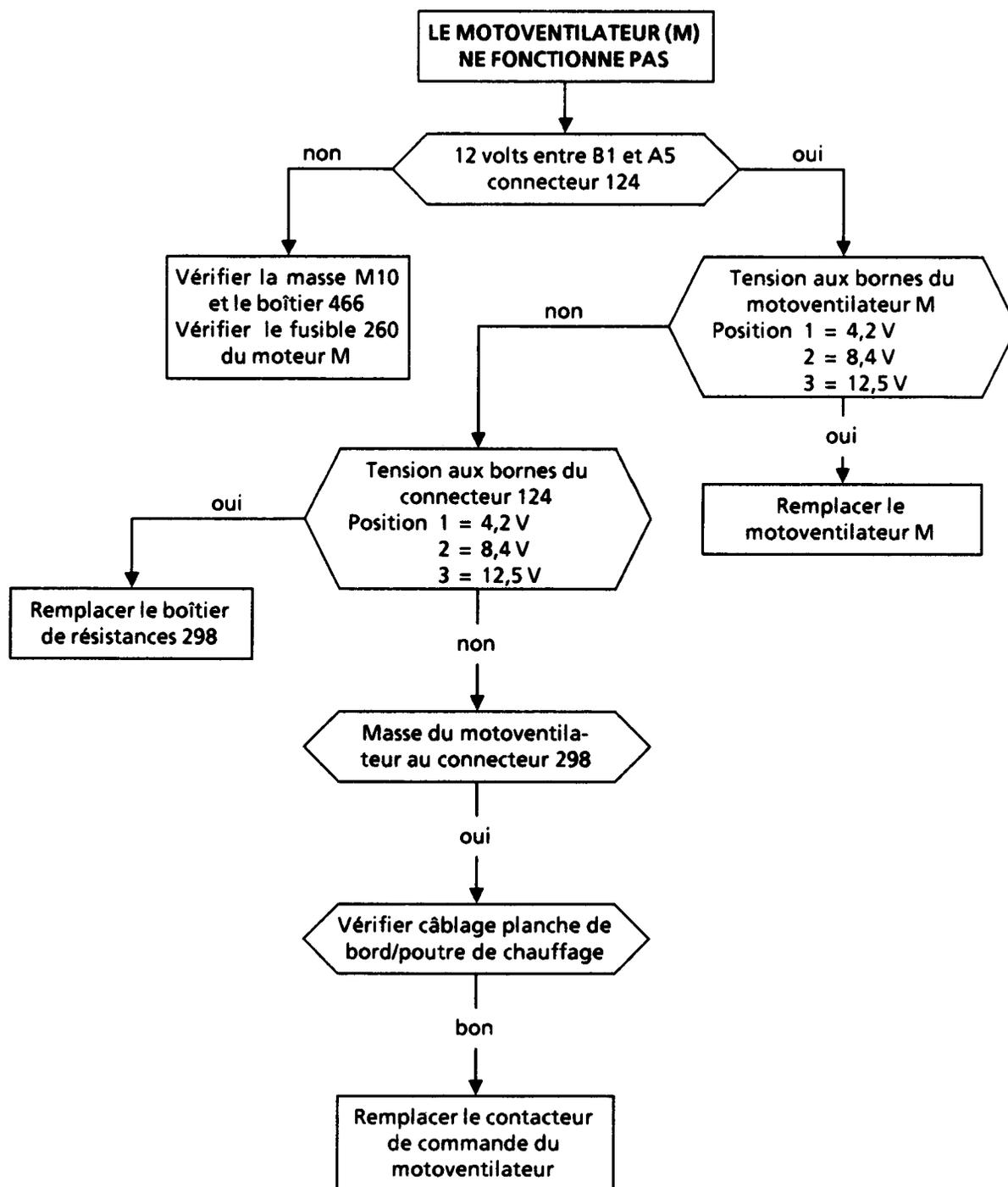
(Fig. CAR. 42)

DIAGNOSTIC DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

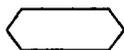
Contrôles :



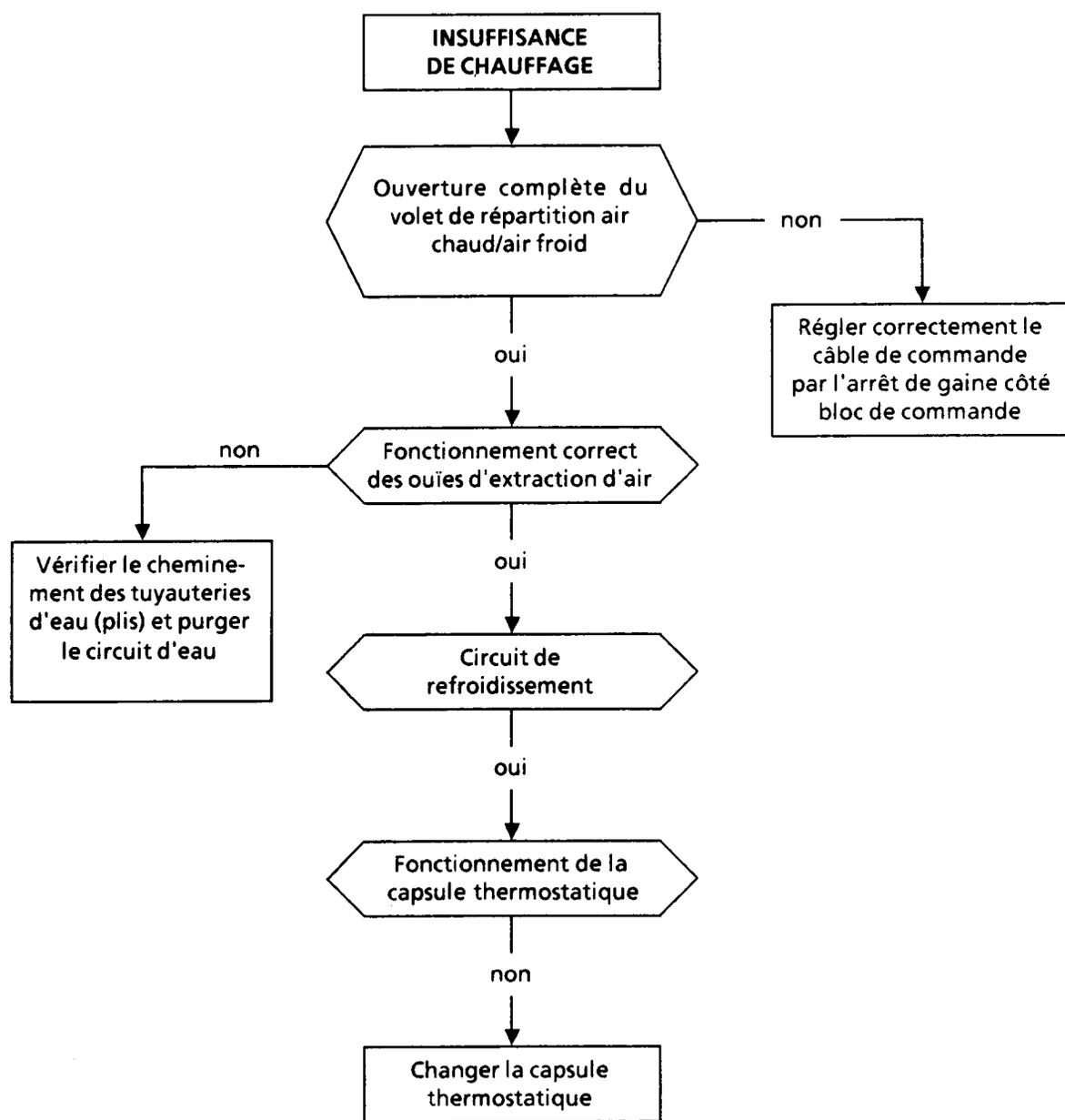
Opérations à effectuer :

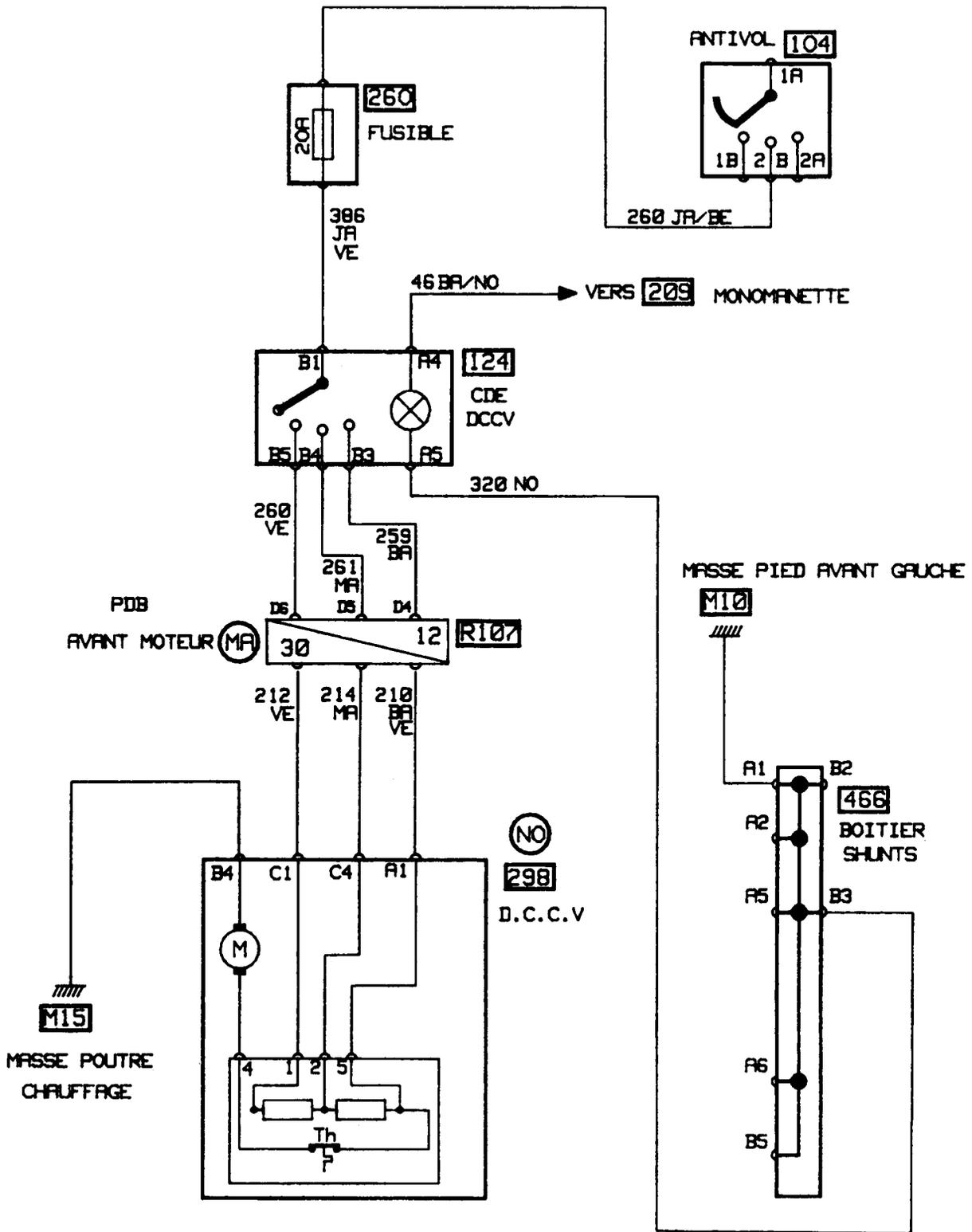


Contrôles :



Opérations à effectuer :

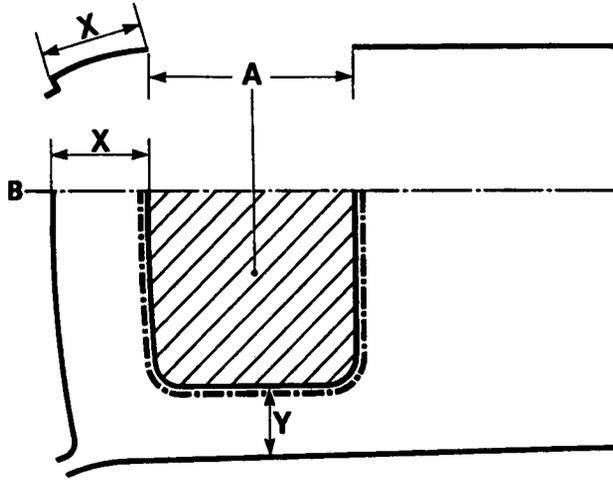




Nota. - Ce schéma est valable pour tous les véhicules, mais pourra être modifié en fonction des évolutions techniques apportées sur le véhicule.

TOIT OUVRANT

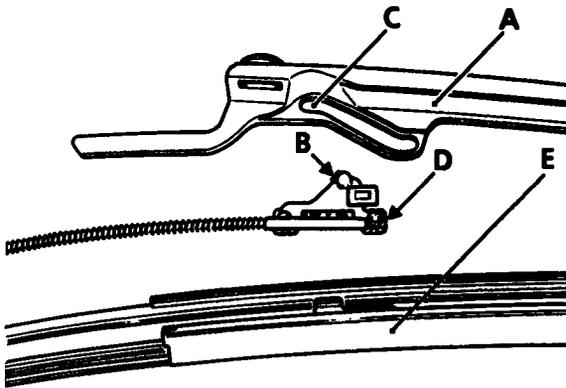
Schéma de découpe pour la pose du toit ouvrant coulissant Webasto



- A** : Zone à découper
- B** : Axe du véhicule
- X** : 215
- Y** : Symétrique droite/gauche

Attention. – Cette cote (**X**) de découpe n'est valable que pour les véhicules de série équipés de toit ouvrant. Ceux-ci possèdent une garniture de pavillon, une console de pavillon spécifiques.
 – En aucun cas il ne faudra utiliser cette cote pour la découpe d'un toit ouvrant accessoire.
 – Pour le traçage de la découpe, utiliser comme gabarit la découpe de l'ancienne caisse.

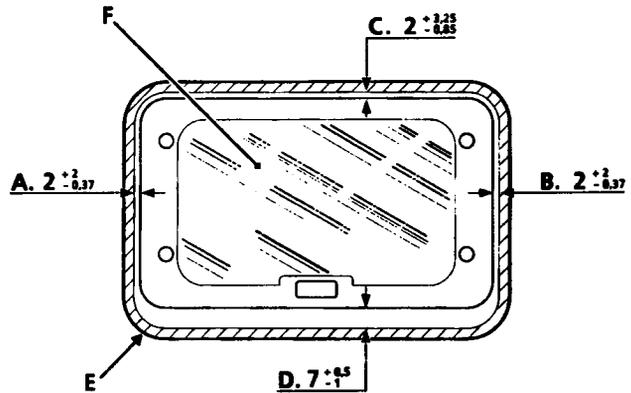
Contrôle et réglage du point (0)



Désignation

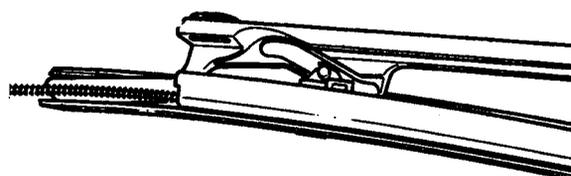
- A** : Coulisse équipée
- B** : Patin de guidage
- C** : Rainure
- D** : Chariot assemblé
- E** : Rail

Réglage du panneau mobile (F)

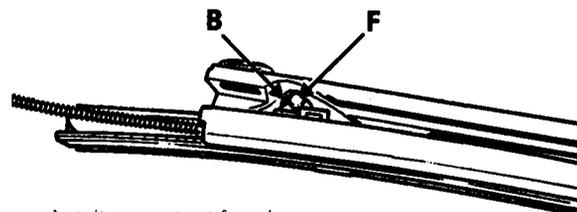


- A** : Côté droit
- B** : Côté gauche
- C** : Côté arrière
- D** : Côté avant
- E** : Cadre fixe
- F** : Panneau mobile

Toit ouvrant ouvert



Point (0)



– Le point (0) du mécanisme correspond à la position qu'il occupe lorsque le toit ouvrant est fermé.
 – Il se matérialise par la position à l'avant des chariots droit et gauche, patins de guidage (B) en butée fond de rainure coulisse (F).

PROTECTION DES ELEMENTS

LES TÔLES PRÉPROTÉGÉES

type	Épaisseur de protection	% de la tôlerie	Principales pièces concernées
Électrozinguées 1 face	10 μ	16 %	Côtés de caisse, longerons AV et AR, traverse supérieure de calandre, traverses centrales de plancher, tôle porte-phare
Électrozinguées 2 faces	7,5 μ par face	17 %	Capot AV, ailes AV et AR, hayon, panneaux de porte
Galvanisées 1 face	10 μ	10 %	Caissons de porte, renfort de pied milieu, traverse sous plancher, renfort de tunnel
Galvanisées 2 faces	10 μ par face	4,5 %	Doublure de capot AV, cloison de chauffage

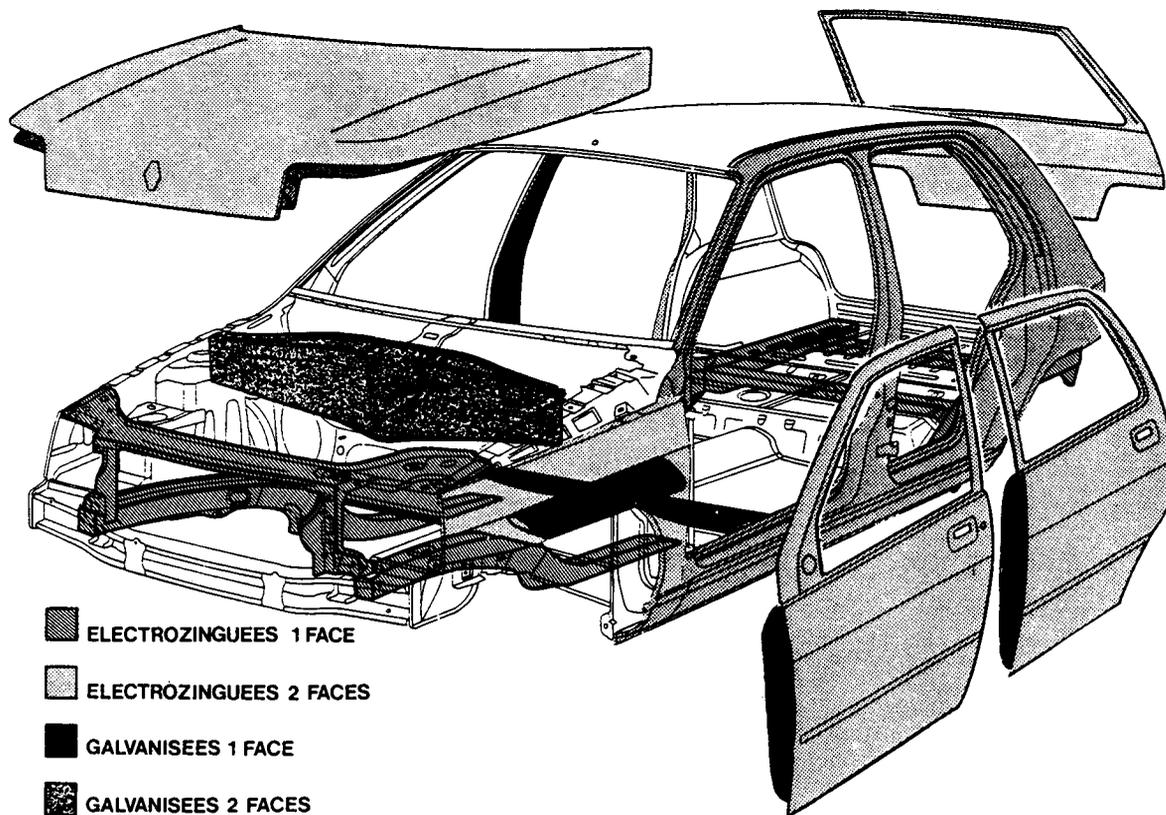
LES TRAITEMENTS DE SURFACE

- Poids de la protection (kg) :

Cataphorèse	Apprêts	Laque	Vernis	Total
3,2	1,4	5,5	3	13,1

- Épaisseur totale de la protection (μ) 100 dont 20 pour la seule cataphorèse
- Poids de mastic antigrauvillonnage (kg) environ 5
- La gamme des traitements de surface complète de façon très significative la tenue à la corrosion. Elle comporte les phases suivantes, toutes réalisées par une immersion totale de la caisse :
 - dégraissages ;
 - rinçages ;
 - phosphation trimétallique qui a le double avantage d'offrir une meilleure adhérence de la gamme peinture et un meilleur vieillissement à l'humidité ;
 - cataphorèse déposée avec deux paliers de tension électrique pour apporter une meilleure protection ;
 - dépôt d'apprêts ou sealers, avec une couche supplémentaire d'apprêt antigrauvillonnage sur la partie avant du capot ;
 - couches de laque, et de vernis (dans le cas des peintures métallisées).
- Pour renforcer l'action de ces traitements on trouve encore :
 - le pulvérisation de mastic antigrauvillonnage pour la protection du dessous de caisse, des passages de roues et des bavolets ;
 - la présence d'une coquille en plastique dans les passage de roue avant.
- Enfin, il faut signaler une nouvelle gamme de protection au niveau du compartiment moteur avec :
 - un revêtement individuel pour chaque pièce, de type dacro-met (zinc + chrome + nickel) ;
 - une pulvérisation à la cire en fin de montage (d'environ 30 μ) ;
 - une protection à l'huile pour le moteur.

PROTECTION DES TÔLES



REPLACEMENT DES ELEMENTS SOUDES

LIEU DES OPERATIONS	TYPES D'OUTILLAGE ET ORDRE DES OPERATIONS
SOUDEURE (suite)	
	peinture au zinc bouchonner
	cordon d'ancrage
REDRESSAGE	
	tire clou
PROTECTION DES SERTIS	
	cordon de mastic en cartouche
	cordon et pulvérisation de mastic
PROTECTION ANTI-GRAVILLONS	
	pulvérisation de mastic
PROTECTION DES CORPS CREUX	
	injection avec buse soudée
PEINTURE DES ZONES STYLISEES	
	bombe aérosol

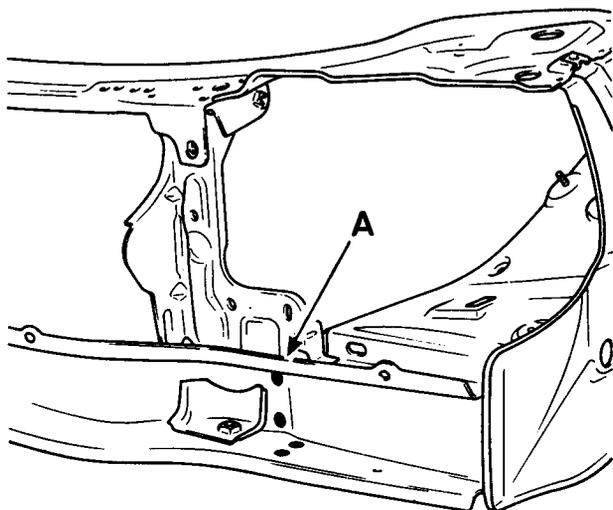
LIEU DES OPERATIONS	TYPES D'OUTILLAGE ET ORDRE DES OPERATIONS
DECOUPAGE-DEGRAFAGE	
	scier ou scier
	buriner
	fraiser → dégrater → nettoyer
	meuler → dégrater → nettoyer
	fraiser
	disquer → dégrater → nettoyer
	meuler
	débraser → disquer
SOUDEURE	
	mastic électrosoudable pointeuse électrique
	point de chaînette → disquer → glacis d'étain

X	L (en mm)
1-2	100
3-4	100
5	250
6	350
8	330

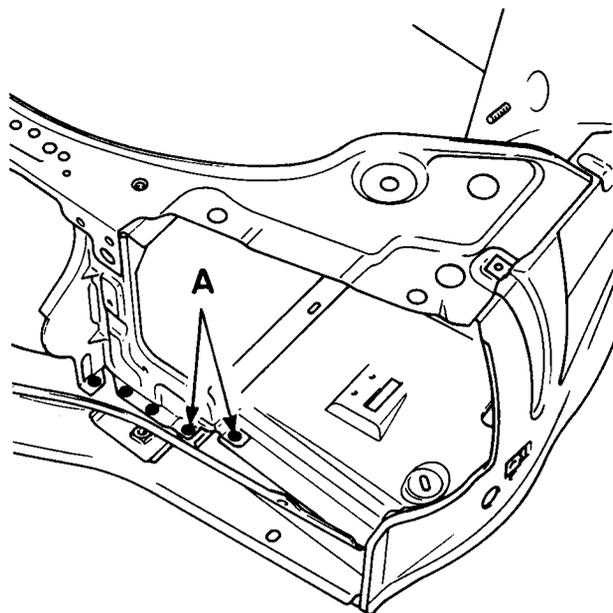
Traverse avant inférieure

DÉPOSE

- Cette opération peut s'effectuer sans mise au banc de réparation. Pour cela, il sera nécessaire de mettre en place le berceau moteur neuf et le gabarit de face avant.
- Toutefois, lorsque les déformations nécessitent le remplacement de la partie avant de l'un des deux longerons, il est impératif d'effectuer la réparation sur le banc.
- Fraiser ou meuler les points de soudure au niveau :
 - de la liaison avec le longeron (fig. CAR. 43);
 - de la liaison avec la tôle de fermeture du longeron,
 - de la liaison avec la tôle porte-phare (fig. CAR. 44),
 - de la liaison avec la joue d'aile,
 - de la liaison avec le passage de roue (fig. CAR. 45).
- Dégraffer l'ensemble.
- Nettoyer les bords d'accostage.



(Fig. CAR. 43)



(Fig. CAR. 44)

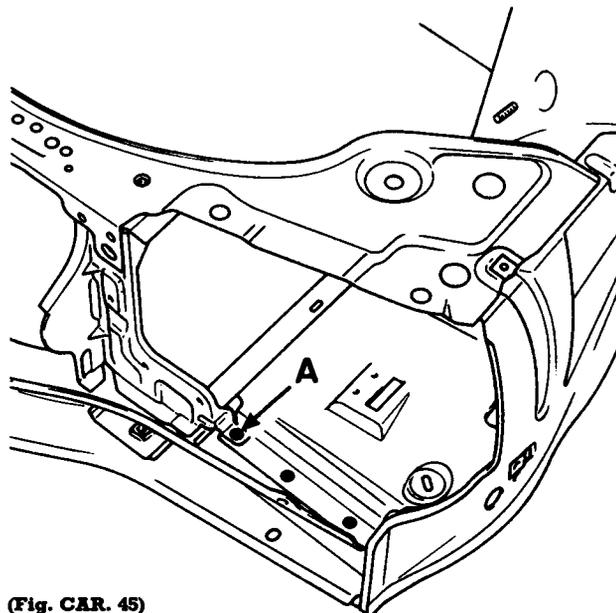
REPOSE

- Souder la pièce neuve par points, après avoir appliqué un mastic électrosoudable :
 - en (A), 1 point en 3 épaisseurs (fig. CAR. 43),
 - au niveau de la liaison avec la tôle de fermeture du longeron,
 - en (A), 2 points en 3 épaisseurs (fig. CAR. 44),
 - au niveau de la liaison avec la joue d'aile,
 - en (A), 1 point en 3 épaisseurs (fig. CAR. 45).
- Après peinture, effectuer une protection de corps creux dans le longeron.

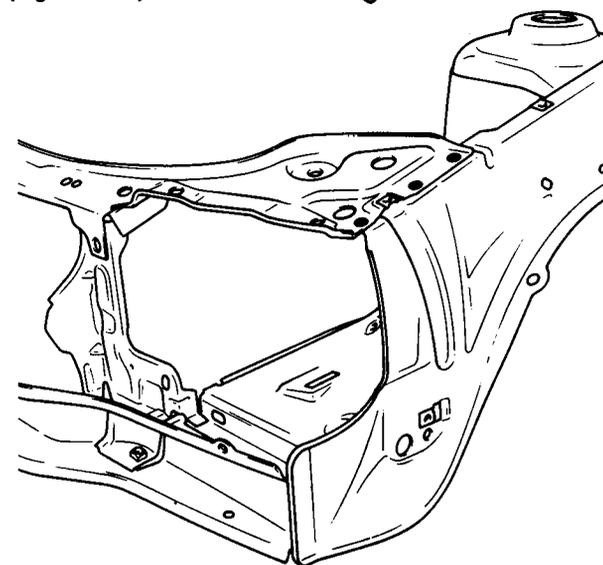
Traverse avant supérieure

DÉPOSE

- Meuler les points de soudure au niveau de la liaison avec la joue d'aile et de la tôle porte-phare (fig. CAR. 46 et 47).



(Fig. CAR. 45)



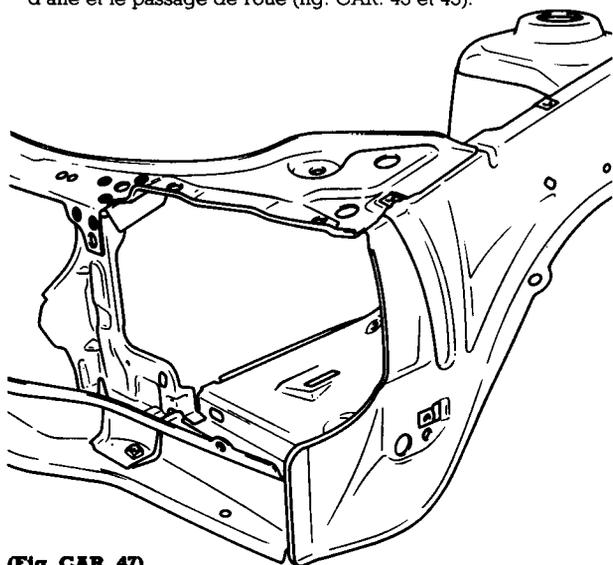
(Fig. CAR. 46)

REPOSE

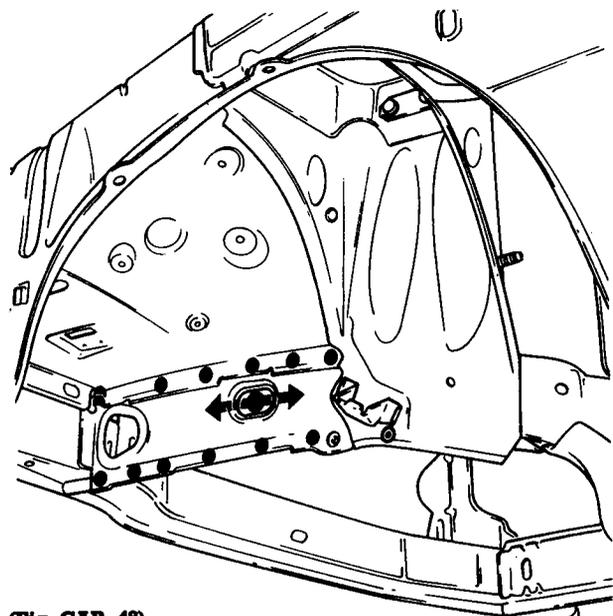
- Après avoir déposé du mastic électrosoudable sur la pièce neuve, souder par points (fig. CAR. 46 et 47).

Face avant complète**DÉPOSE**

- Cette opération peut s'effectuer sans mise au banc de réparation. Pour cela, il sera nécessaire de mettre en place le berceau moteur neuf et le gabarit de face avant.
- Toutefois, lorsque les déformations nécessitent le remplacement de la partie avant de l'un des deux longerons, il est impératif d'effectuer la réparation sur le banc.
- Voir opérations correspondantes dans le paragraphe « Traverse avant inférieure » pour ce qui est du fraisage des points de soudure au niveau des liaisons avec le longeron, avec la joue d'aile et le passage de roue (fig. CAR. 43 et 45).



(Fig. CAR. 47)



(Fig. CAR. 48)

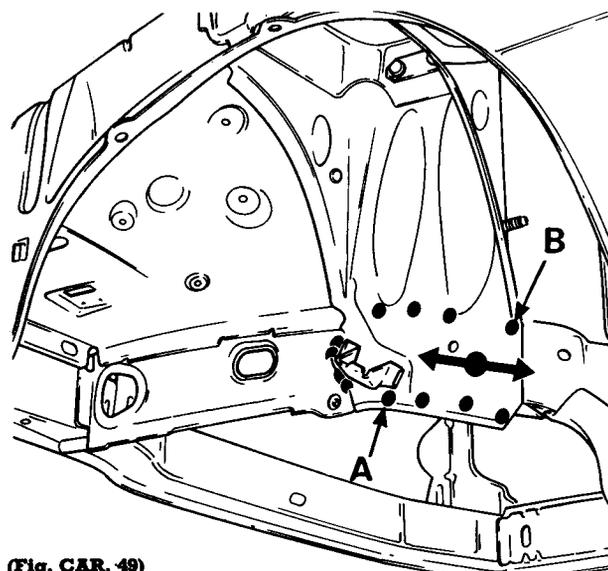
- Meuler les points de soudure au niveau de la joue d'aile (fig. CAR. 46).

REPOSE

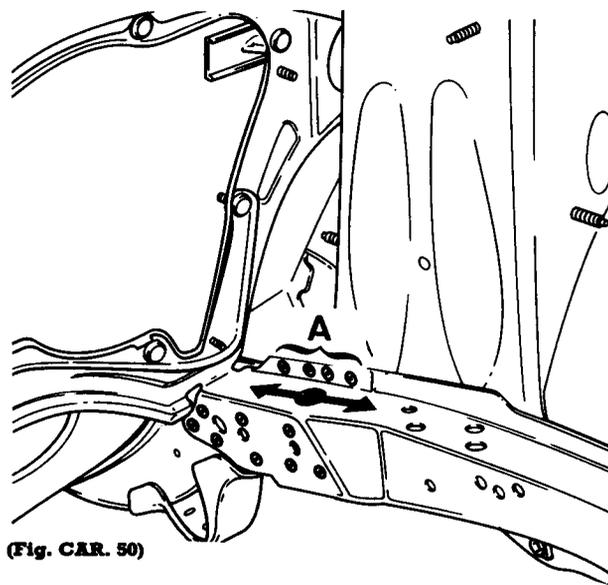
- Procéder comme pour les reposes des deux paragraphes précédents (fig. CAR. 43,45 et 46).

Partie avant de longeron avant**DÉPOSE**

- Cette opération est à effectuer sur banc de réparation.
- Elle nécessite une protection de corps creux.
- Meuler les points de soudure au niveau de la liaison avec le longeron (fig. CAR. 43).
- Meuler les points de soudure au niveau de la liaison avec la tôle de fermeture (fig. CAR. 48).
- Meuler les points de soudure au niveau de la liaison avec la rehausse de tourelle d'amortisseur (fig. CAR. 49).
- Fraiser les quatre points de soudure (A) (fig. CAR. 50).



(Fig. CAR. 49)



(Fig. CAR. 50)

- Meuler les points de soudure au niveau de la liaison avec la partie arrière de longeron (fig. CAR. 50 et 51).
- Découper au burin la liaison avec le tablier.
- Nettoyer tous les bords d'accostage.

REPOSE

- Souder par points au niveau de la liaison avec le longeron (fig. CAR. 43) et avec la tôle de fermeture (fig. CAR. 48).
- Souder par points au niveau de la rehausse de tourelle d'amortisseur (fig. CAR. 49).

Nota. 1) En (A) 1 point en 3 épaisseurs (longeron + fermeture + rehausse).

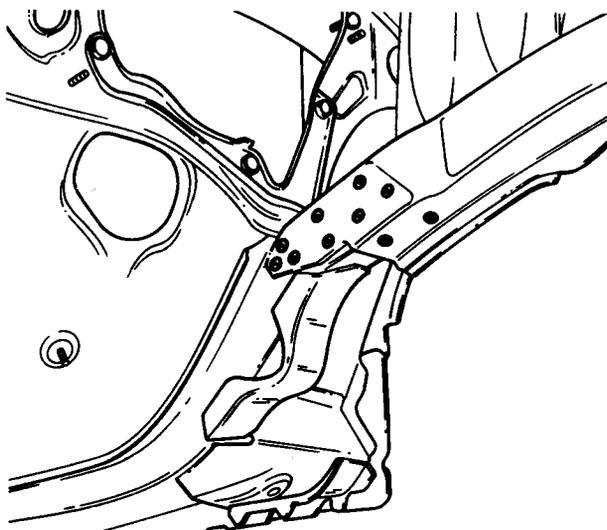
2) En (B) 1 point en 3 épaisseurs (partie avant de longeron + partie arrière + rehausse).

- Souder par bouchonnage au niveau de la liaison avec la partie arrière de longeron (fig. CAR. 50 et 51).

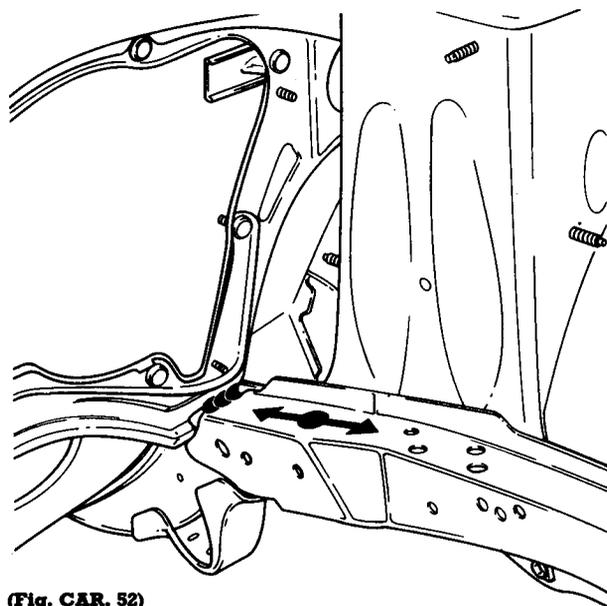
Nota. - En (A) 1 point en 3 épaisseurs.

- Faire un cordon d'ancrage au niveau de la liaison avec le tablier (fig. CAR. 52).

- Faire une protection des corps creux.



(Fig. CAR. 51)

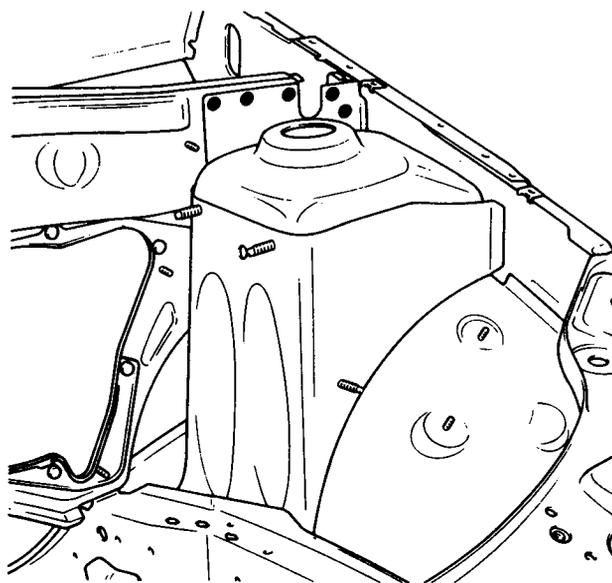


(Fig. CAR. 52)

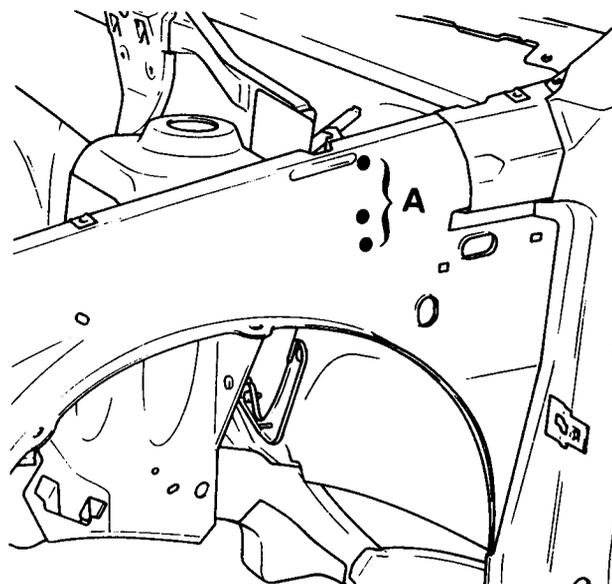
Demi-bloc avant

DÉPOSE

- Cette opération est à effectuer sur banc de réparation.
- Elle nécessite le remplacement partiel de la doublure de montant de baie.
- Meuler les points de soudure (fig. CAR. 46).
- Meuler les points de soudure au niveau de la liaison avec la traverse avant inférieure (voir opérations correspondantes).
- Fraiser les points de soudure au niveau de la liaison avec le cloison de chauffage (fig. CAR. 53 et 54).
- Fraiser les points de soudure au niveau de la liaison avec la partie arrière de longeron avant (fig. CAR. 50 et 51).



(Fig. CAR. 53)

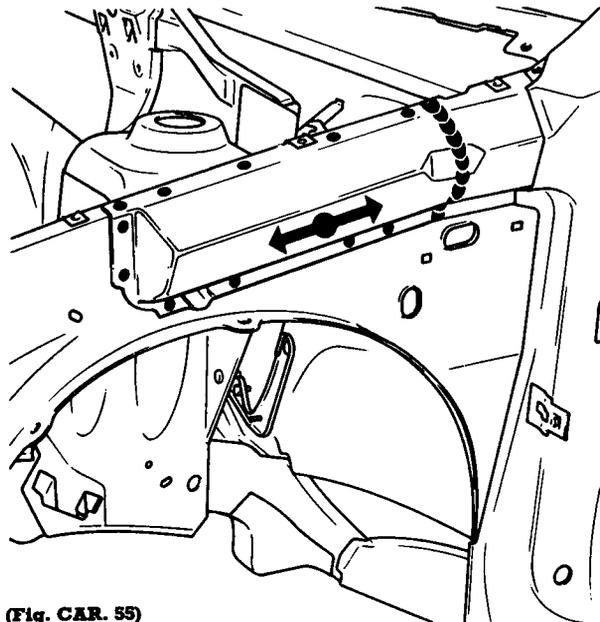


(Fig. CAR. 54)

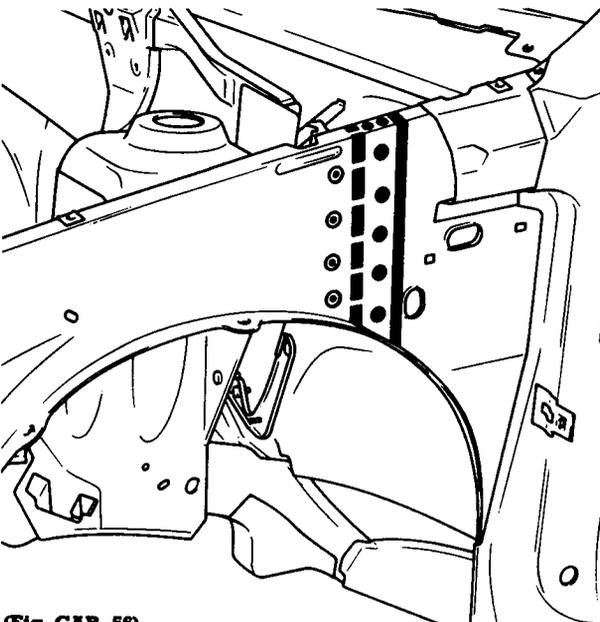
- Scier au niveau de la liaison avec la doublure de montant de baie (fig. CAR. 55).
- Meuler les points de soudure (fig. CAR. 55).
- Scier ensuite une coupe partielle du doublage de pied avant sur 300 mm (fig. CAR. 56).
- Nettoyer les bords d'accostage.

REPOSE

- Souder par points (fig. CAR. 46).
- Souder par points (voir paragraphe Repose dans « Traverse avant inférieure »).
- Souder par points au niveau de la liaison avec la cloison de chauffage (fig. CAR. 53 et 54).
- Souder par bouchonnage au niveau de la liaison avec la partie arrière de longeron avant (fig. CAR. 50 et 51).



(Fig. CAR. 55)



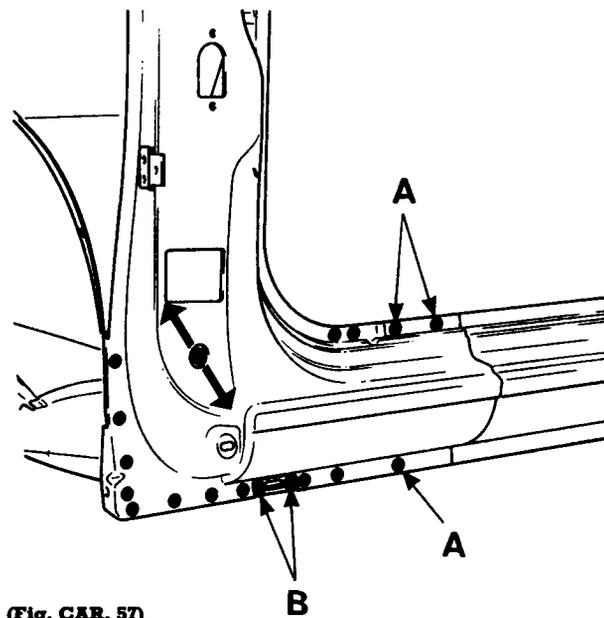
(Fig. CAR. 56)

- Souder ensuite par points puis par bouchonnage au niveau de la coupe partielle du doublage de pied avant (fig. CAR. 56).
- Souder par points aux endroits indiqués (fig. CAR. 55) et faire un cordon de soudure de 150 mm au niveau du trait de scie (fig. CAR. 55).
- Faire une protection des corps creux au niveau du longeron avant et de la doublure de montant de baie.

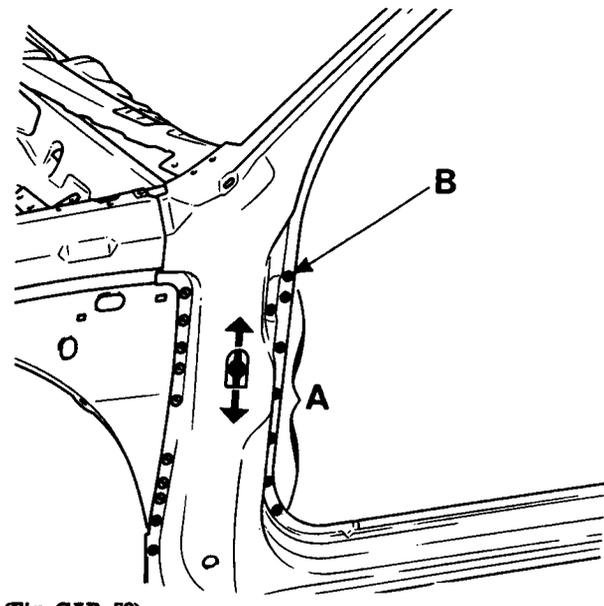
Pied avant partiel

DÉPOSE

- Meuler les points de soudure au niveau de la liaison avec la tôle de fermeture de bas de caisse (fig. CAR. 57).
- Meuler les points de soudure au niveau de la liaison avec le doublage de pied (fig. CAR. 58).



(Fig. CAR. 57)

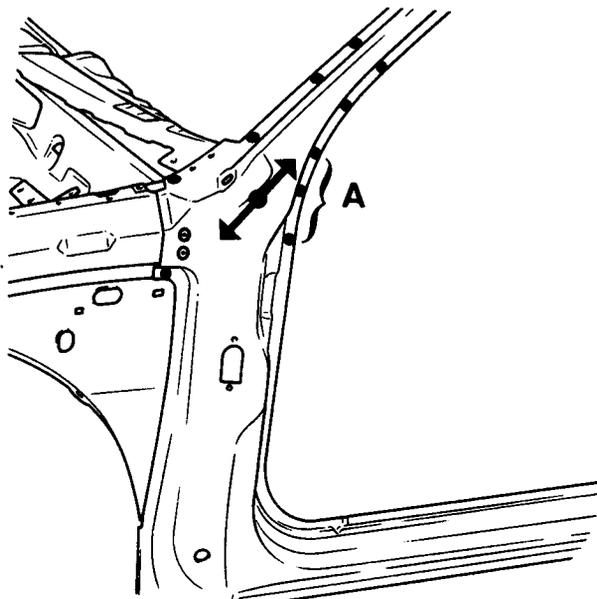


(Fig. CAR. 58)

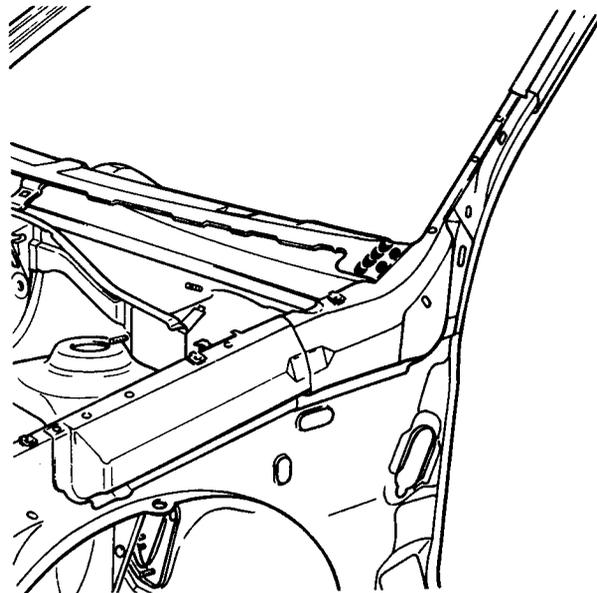
- Meuler les points de soudure au niveau de la liaison avec le doublage de montant de baie (fig. CAR. 59).
- Meuler les points de soudure au niveau de la liaison avec la traverse inférieure de baie de pare-brise (fig. CAR. 60).
- Procéder aux coupes partielles du pied avant (fig. CAR. 61 et 62).

REPOSE

- Procéder en ordre inverse de la dépose.
 - Effectuer des cordons de soudure (fig. CAR. 61 et 62).
 - Souder par points au niveau de la liaison avec la traverse inférieure de baie (fig. CAR. 60).
 - Souder par points et par bouchonnage (fig. CAR. 59).
- Nota.** - En (A), 3 points en 3 épaisseurs.
- Souder par points et par bouchonnage (fig. CAR. 58).



(Fig. CAR. 59)



(Fig. CAR. 60)

Nota.

- En (A), 9 points en 3 épaisseurs (pied, renfort de pied, doublage de pied) ;
- En (B), 1 point en 3 épaisseurs (pied, doublage de pied, doublage de montant de baie).

- Souder par points (fig. CAR. 58).

Nota. - Tous les points sont en 3 épaisseurs sauf :

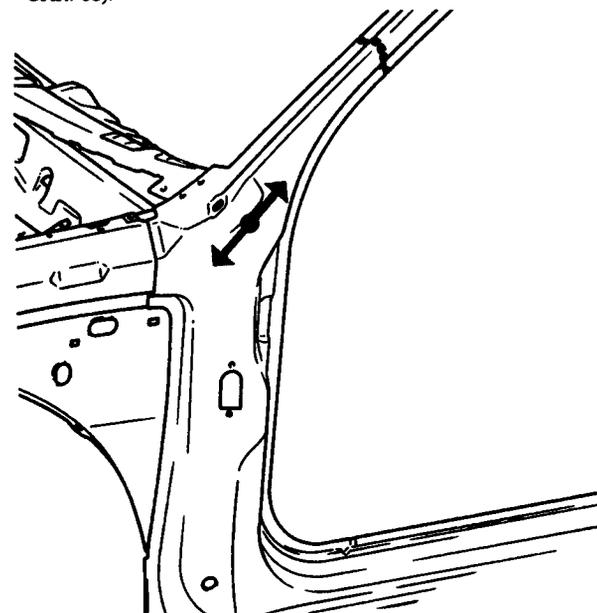
- en (A) 3 points en 2 épaisseurs pied avant, doublage bas de caisse,
- en (B) 2 points en 2 épaisseurs renfort pied, doublage bas de caisse.

- Faire une protection des corps creux.

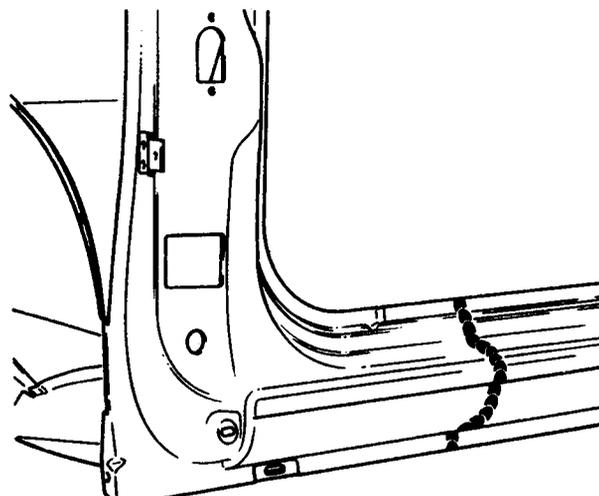
Pavillon (coupe A)

DÉPOSE

- Cette opération ne s'effectue que lors du remplacement d'un pavillon seul, ou côté opposé au choc, lors d'un choc latéral (fig. CAR. 63).



(Fig. CAR. 61)

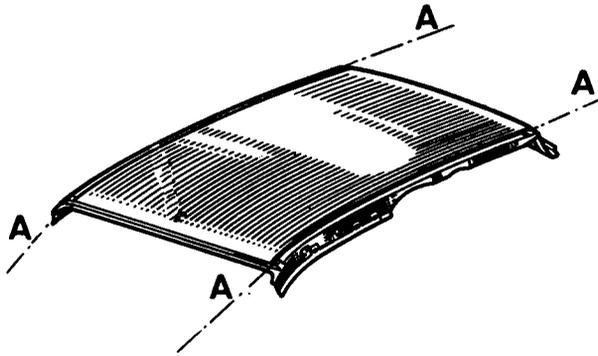


(Fig. CAR. 62)

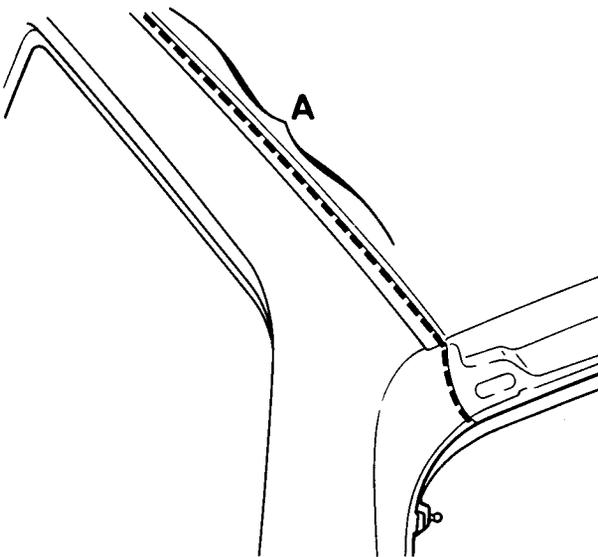
- Découper la tôle de pavillon au burin au niveau de la liaison avec le côté de caisse (fig. CAR. 64).

Nota. - Sur toute la partie (A), attention à la proximité de la doublure de custode lors de la coupe au burin.

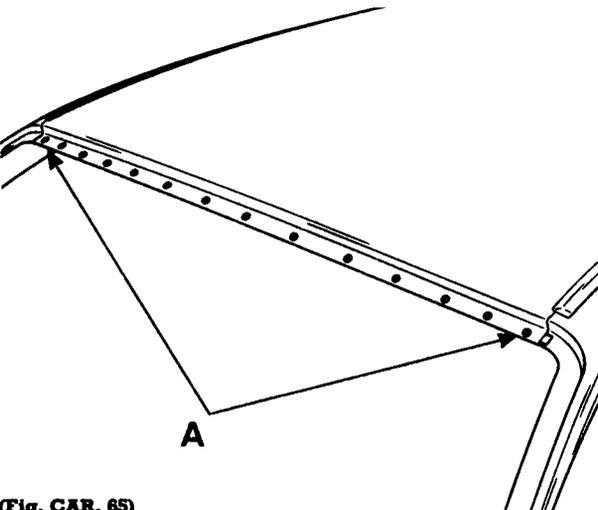
- Meuler, dégraffer, puis nettoyer les points de soudure au niveau de la liaison avec la traverse avant de pavillon (fig. CAR. 65).



(Fig. CAR. 63)



(Fig. CAR. 64)

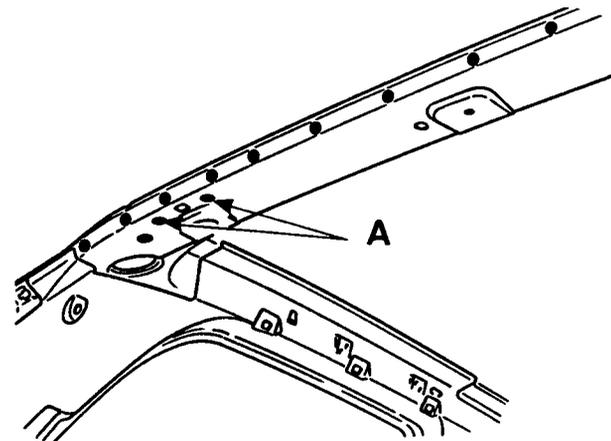


(Fig. CAR. 65)

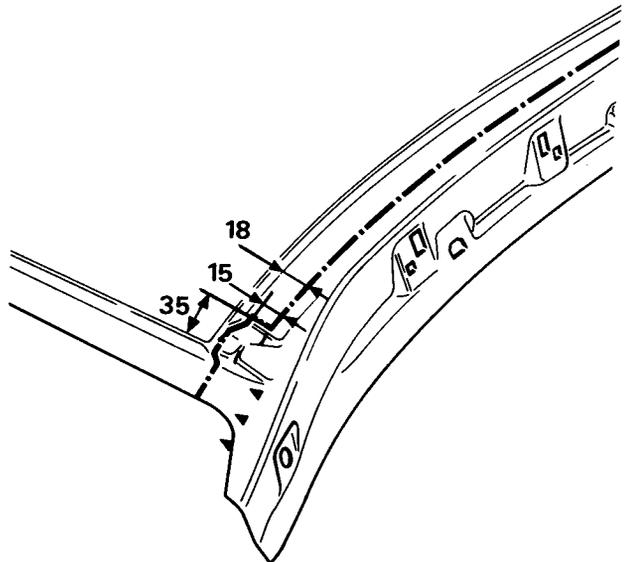
- Meuler, dégraffer puis nettoyer les points de soudure au niveau de la liaison avec la traverse arrière de pavillon (fig. CAR. 66).

REPOSE

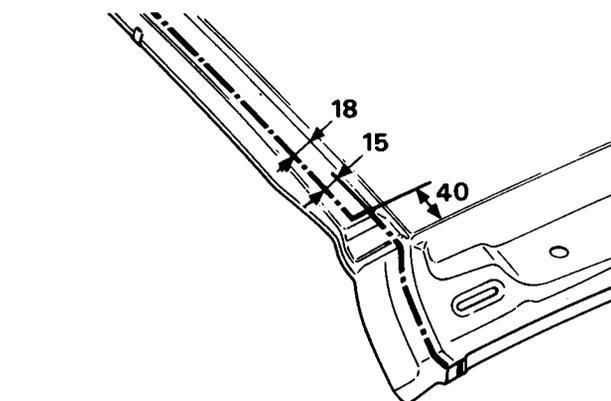
- Couper la pièce neuve suivant les cotes indiquées (fig. CAR. 67 et 68).



(Fig. CAR. 66)



(Fig. CAR. 67)



(Fig. CAR. 68)

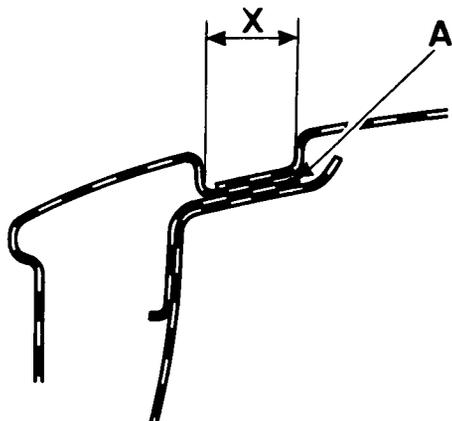
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

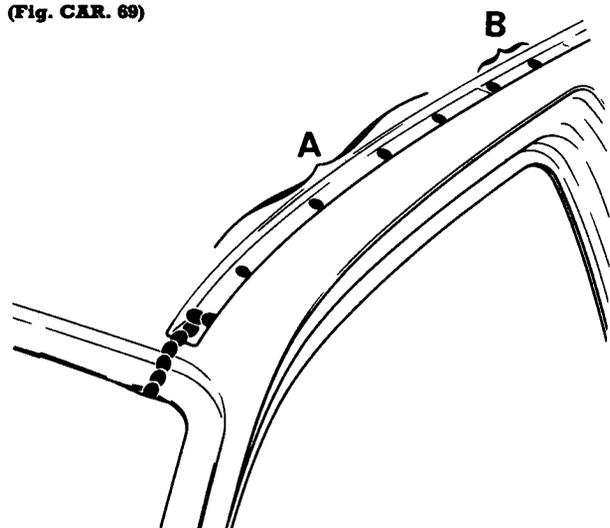
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Araser les axes soudés sur le côté de caisse, servant à la fixation des baguettes de pavillon.
 - Poser le pavillon neuf sur les côtés de caisse et l'ajuster à la cote X (fig. CAR. 69).
 - X = 21 mm.
 - A = mastic d'étanchéité électrosoudable entre pavillon et côté de caisse.
 - Souder le pavillon par points au niveau de la liaison avec le côté de caisse (fig. CAR. 70 et 71) :
 - A (B57) 4 points en 3 épaisseurs, (C57) 5 points en 3 épaisseurs, pavillon - côté de caisse - pavillon ;
 - B 2 points en 4 épaisseurs, pavillon - renfort de pied milieu - côté de caisse - pavillon ;
 - C (B57) 9 points en 4 épaisseurs, (C57) 8 points en 4 épaisseurs, doublure de custode - pavillon - côté de caisse - pavillon.
 - Effectuer un cordon de soudure puis le disquer (fig. CAR. 70 et 71) :
 - avant : 1 cordon M.A.G. de 90 mm,
 - arrière : 1 cordon M.A.G. de 190 mm.
 - Souder par points au niveau de la liaison avec la traverse avant de pavillon (fig. CAR. 65).
- Nota.** - En (A), 2 points en 3 épaisseurs.
- Effectuer un collage avec cordon de mastic en cartouche (fig. CAR. 72).
 - Souder par points au niveau de la liaison avec la traverse arrière de pavillon (fig. CAR. 66).
- Nota.** - En (A), 4 points en 3 épaisseurs.

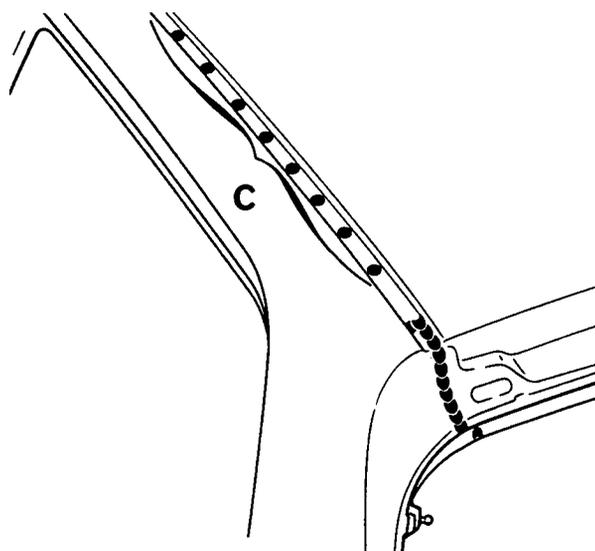


(Fig. CAR. 69)

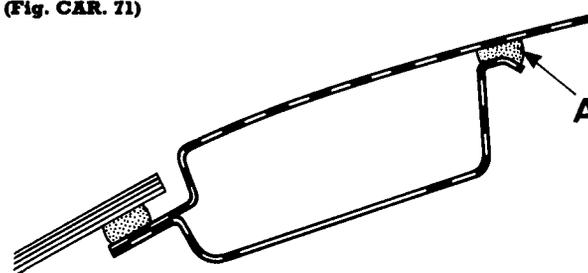


(Fig. CAR. 70)

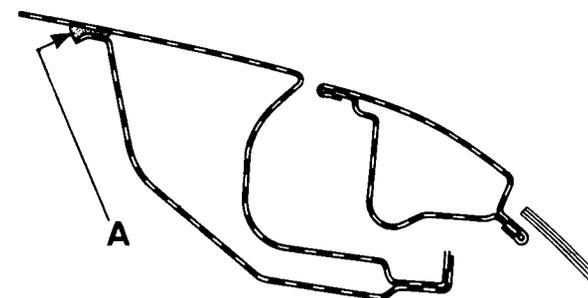
- Effectuer un collage avec cordon de mastic en cartouche (fig. CAR. 73).
- Après soudure, poser les axes rivetés étanches réf. 77 03 072 289 aux cotes indiquées sur le dessin \varnothing de perçage : 3 mm (fig. CAR. 74 et 75).



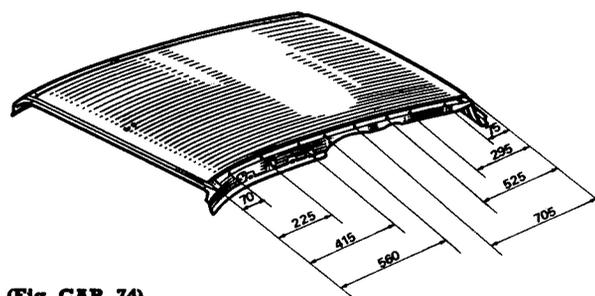
(Fig. CAR. 71)



(Fig. CAR. 72)



(Fig. CAR. 73)



(Fig. CAR. 74)

Panneau de porte

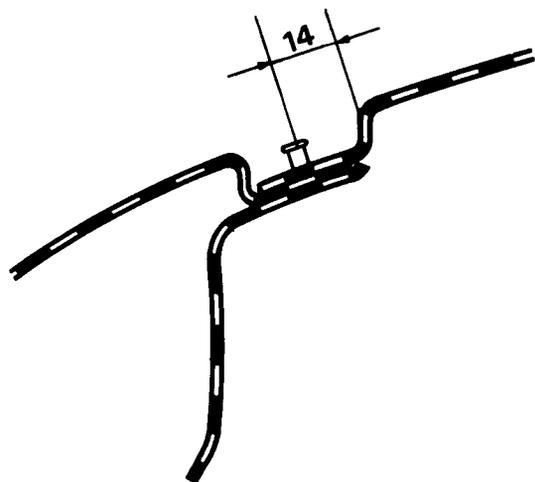
DÉPOSE

- Percer les points de soudure par résistance, liaison panneau, caisson de porte. Déposer la partie endommagée après avoir disqué le pourtour du panneau de porte (fig. CAR. 76).

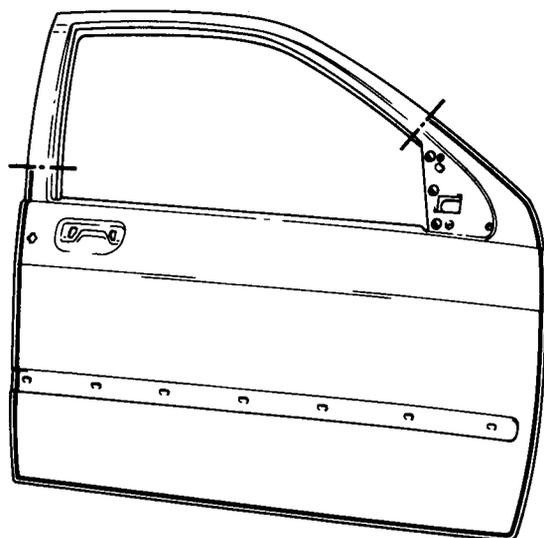
REPOSE

Préparation avant soudure

- Prélever sur la pièce neuve un morceau d'environ 50 mm plus grand que celui découpé sur le véhicule.
- Positionner en recouvrement la pièce neuve sur le véhicule puis la fixer à l'aide de pincés étaux.
- Couper simultanément à la scie les deux épaisseurs de tôle de façon à faciliter l'ajustage des coupes.
- Déposer le panneau, retirer la partie excédente restant sur la porte.
- Appliquer de la peinture aluminium sur la zone qui sera soudée par le bouchonnage.
- Appliquer un cordon de mastic collage pour tôle de référence 77 01 406 775.



(Fig. CAR. 75)



(Fig. CAR. 76)

Mise en place

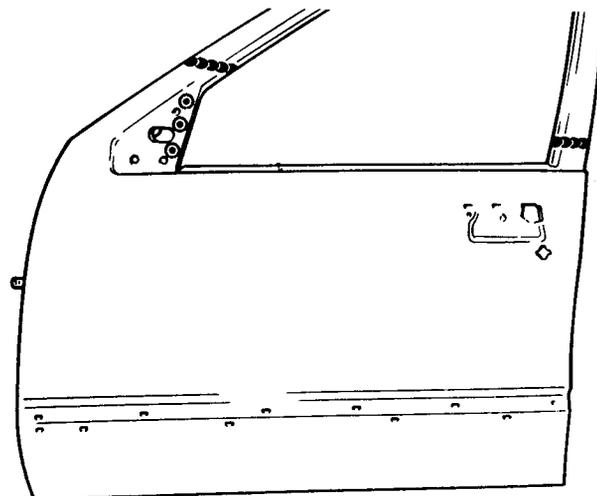
- Mettre en place le panneau, puis le fixer à l'aide de pincés étaux.
- Sertir le panneau progressivement sur sa périphérie.
- Souder par bouchonnage puis par cordon comme indiqué (fig. CAR. 77).
- Apprêter et protéger les accostages par un cordon de mastic joint peinture (fig. CAR. 78).
- Après peinture, effectuer une injection de produit pour corps creux dans la porte, surtout dans les zones de soudure.

Panneau arrière complet

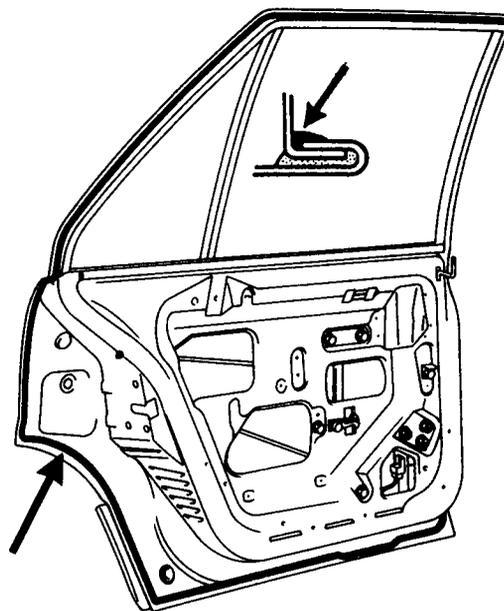
Versions 5 portes

DÉPOSE

- Meuler les points de soudure au niveau de la liaison avec le pavillon, puis les dégrafer.



(Fig. CAR. 77)



(Fig. CAR. 78)

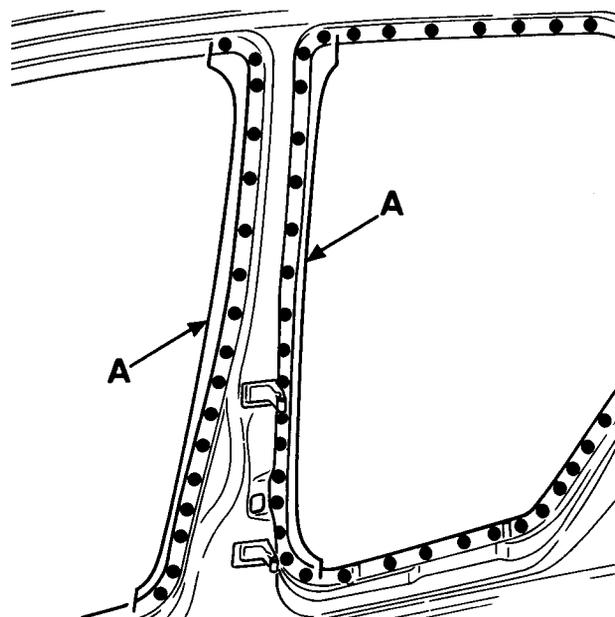
- Meuler ou fraiser les points de soudure au niveau de la liaison avec la doublure de custode (fig. CAR. 79, 80 et 81).
- Meuler les points de soudure (fig. CAR. 82 et 83).
- Découper aux niveaux supérieur et inférieur du panneau arrière (fig. CAR. 84 et 85).

REPOSE

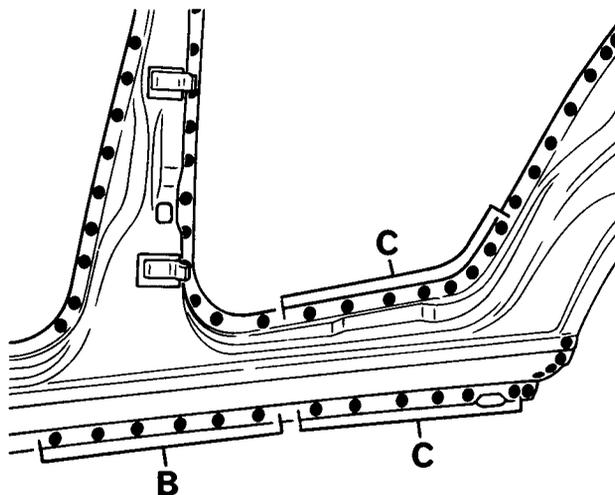
- Effectuer un cordon de soudure au niveau des découpes puis disquer et faire un glacis d'étain (fig. CAR. 84 et 85).
- Souder par points (en 3 épaisseurs) et par bouchonnage au niveau de la liaison avec le support de feu (fig. CAR. 83).
- Souder par points (fig. CAR. 82).

Nota. - En (A), 3 épaisseurs.

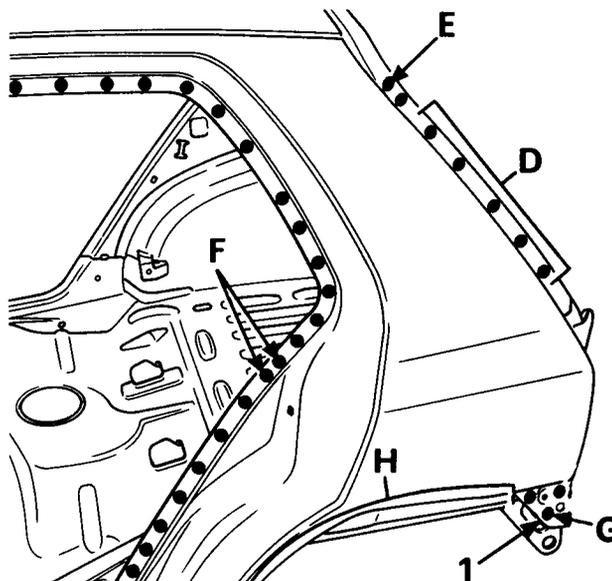
- Souder par points (fig. CAR. 79, 80 et 81) :
 - (A) 34 points en 3 épaisseurs : (anneau, doublure, renfort de pied milieu) ;
 - (B) 6 points en 3 épaisseurs : (anneau, doublure, élément fermeture bas de caisse) ;



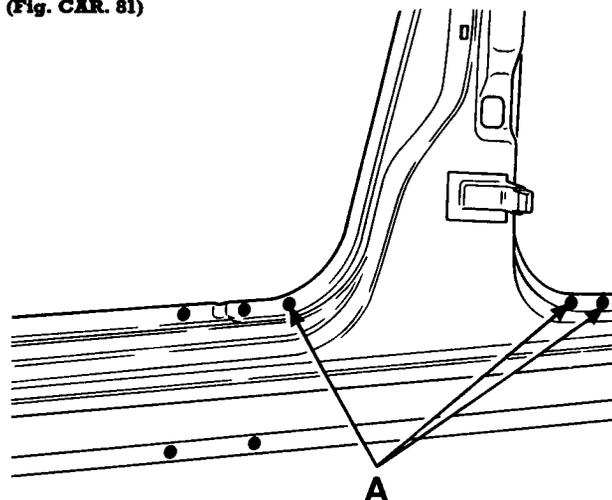
(Fig. CAR. 79)



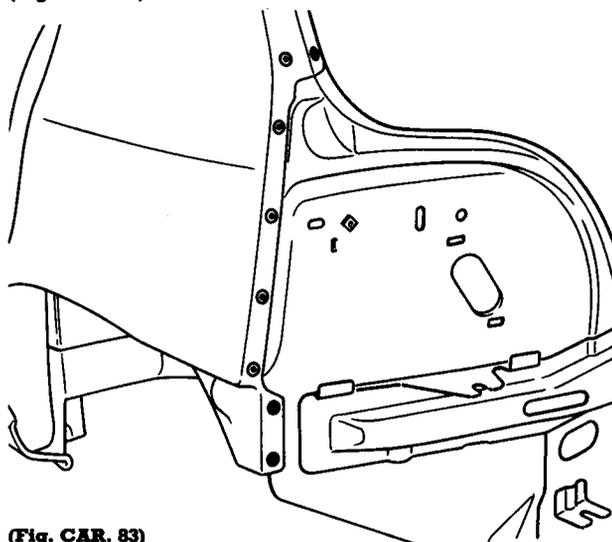
(Fig. CAR. 80)



(Fig. CAR. 81)

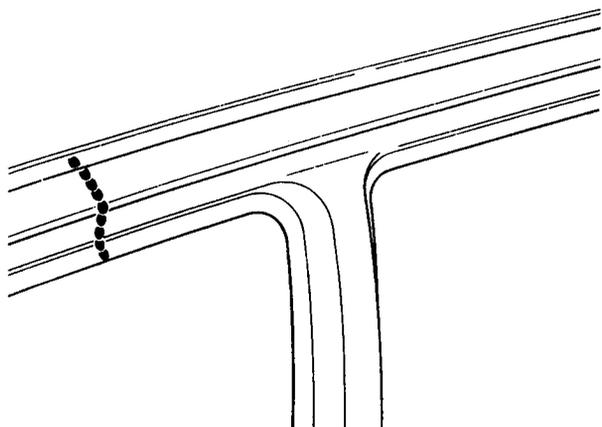


(Fig. CAR. 82)

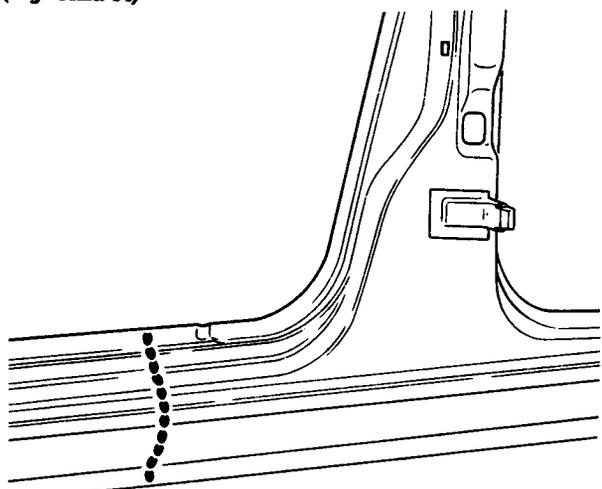


(Fig. CAR. 83)

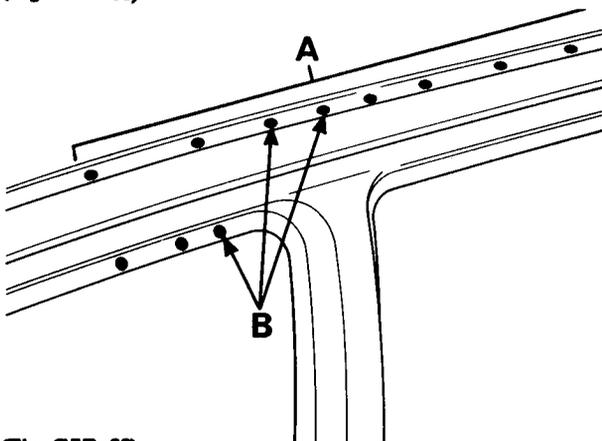
- (C) 14 points en 3 épaisseurs :
(anneau, doublure, élément fermeture de bavolet) ;
- (D) 5 points en 3 épaisseurs :
(anneau, doublure, renfort de baudrier) ;
- (E) 1 point en 3 épaisseurs :
(anneau, doublure, traverse arrière de pavillon) ;
- (F) 2 points en 3 épaisseurs :
(anneau, doublure, anneau (après avoir rabattu la patte en tôle 1) ;



(Fig. CAR. 84)



(Fig. CAR. 85)



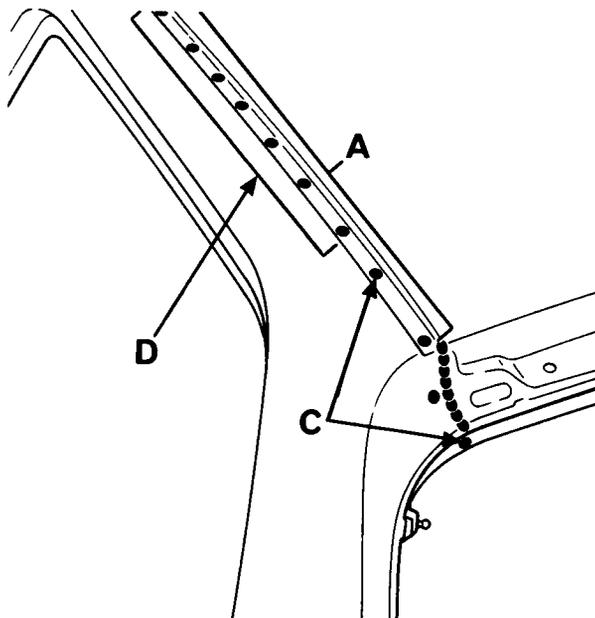
(Fig. CAR. 86)

- (G) 1 point en 3 épaisseurs :
(anneau, doublure, anneau (après avoir rabattu la patte en tôle 1) ;
- (H) 1 cordon de mastic de collage pour tôle entre anneau arrière et passage de roue extérieur.
- Souder par points (fig. CAR. 86 et 87) :
 - (A) mastic d'étanchéité électrosoudable entre anneau arrière et pavillon ;
 - (B) 3 points en 3 épaisseurs :
(anneau, pavillon, renfort) ;
 - (C) 2 points en 3 épaisseurs :
(anneau, pavillon, traverse) ;
 - (D) 7 points en 3 épaisseurs :
(anneau, pavillon, doublure).
- Faire un cordon M.A.G. de 180 mm (fig. CAR. 87).
- Faire une protection des corps creux.

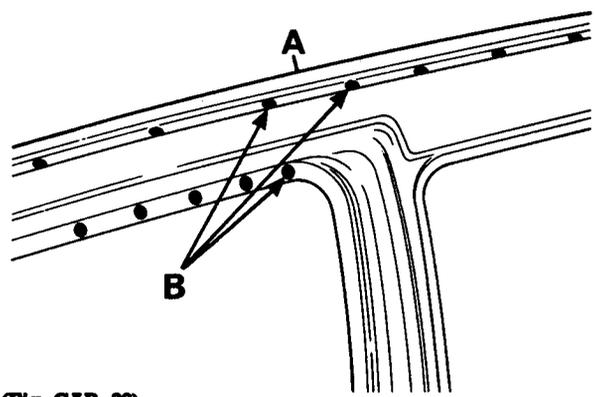
Versions 3 portes

DÉPOSE

- Meuler ou fraiser les points de soudure, dégraver et nettoyer les bords au niveau de la liaison avec le pavillon (fig. CAR. 88 et 89).



(Fig. CAR. 87)

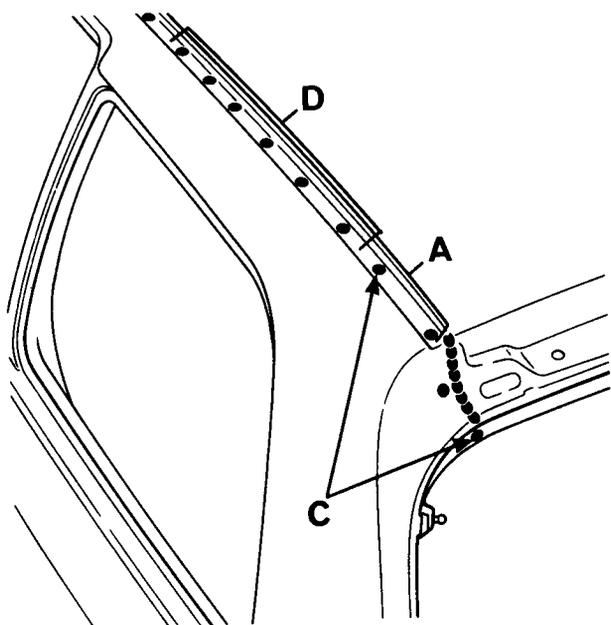


(Fig. CAR. 88)

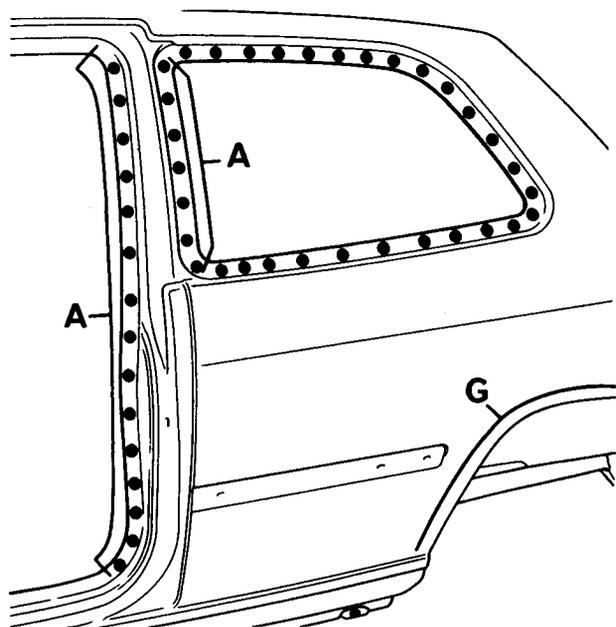
- Meuler ou fraiser les points de soudure, dégraser et nettoyer les bords au niveau de la liaison avec la doublure de custode (fig. CAR. 90, 91 et 92).
- Meuler les points de soudure (fig. CAR. 93 et 83).
- Découper aux niveaux supérieur et inférieur du panneau arrière (fig. CAR. 94 et 95).

REPOSE

- Effectuer un cordon de soudure au niveau des découpes puis disquer et faire un glacis d'étain (fig. CAR. 94 et 95).
- Souder par points et par bouchonnage (fig. CAR. 93 et 83).



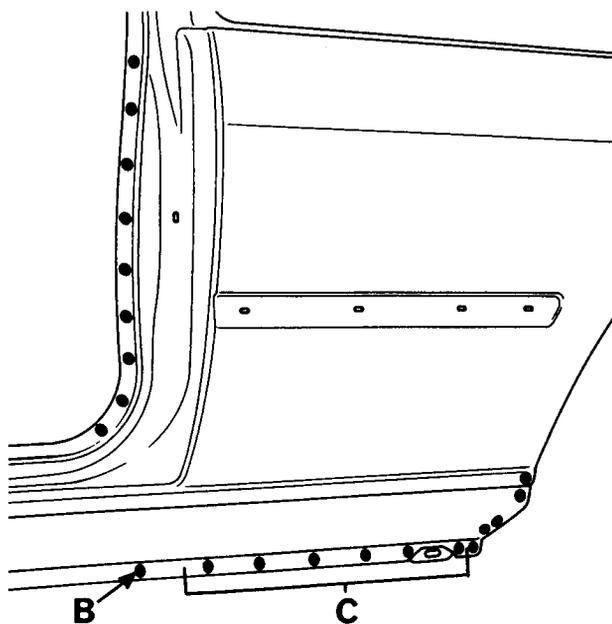
(Fig. CAR. 89)



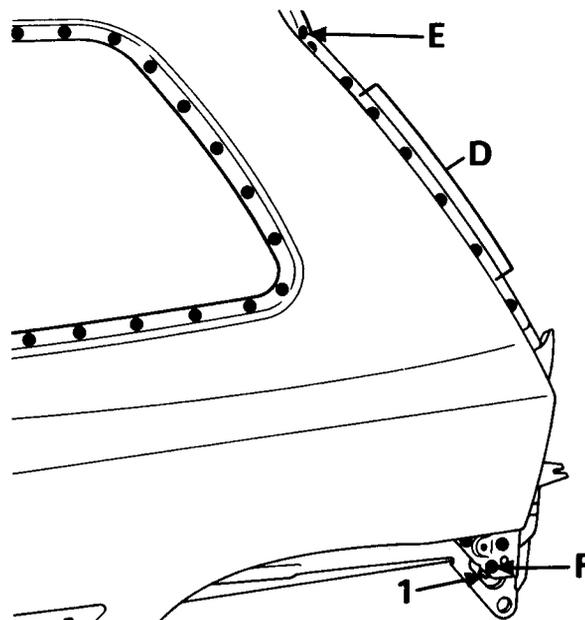
(Fig. CAR. 90)

Nota. - En (A), 1 point en 3 épaisseurs (fig. CAR. 93).

- Souder par points (fig. CAR. 90, 91 et 92) :
 - (A) 21 points en 3 épaisseurs : (anneau, doublure, renfort de pied milieu) ;
 - (B) 1 point en 3 épaisseurs : (anneau, doublure, élément fermeture bas de caisse) ;
 - (C) 6 points en 3 épaisseurs : (anneau, doublure, élément fermeture de bavolet) ;
 - (D) 4 points en 3 épaisseurs : (anneau, doublure, renfort de baudrier) ;
 - (E) 1 point en 3 épaisseurs : (anneau, doublure, traverse arrière de pavillon) ;



(Fig. CAR. 91)



(Fig. CAR. 92)

- (F) 1 point en 3 épaisseurs :
(anneau, doublure, renfort fixation de siège) ;
 - (G) 1 cordon de mastic de collage pour tôle entre anneau arrière et passage de roue extérieur.
- Souder par points (fig. CAR. 88 et 89).

Nota.

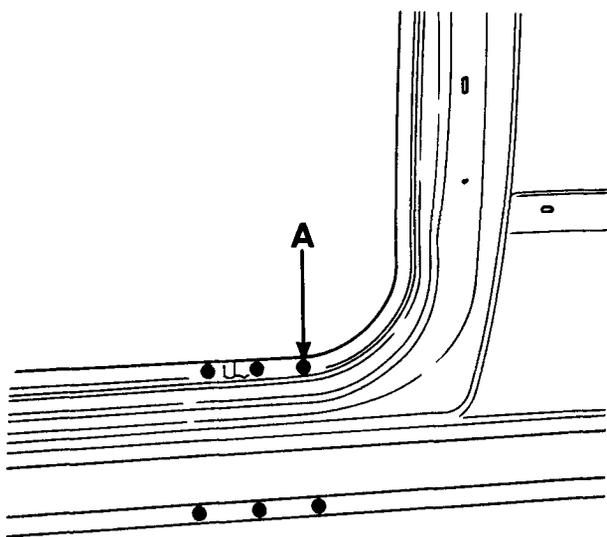
- (A) mastic d'étanchéité électrosoudable entre anneau arrière et pavillon ;
 - (B) 3 points en 3 épaisseurs :
(anneau, pavillon, renfort) ;
 - (C) 2 points en 3 épaisseurs :
(anneau, pavillon, traverse) ;
 - (D) 6 points en 3 épaisseurs :
(anneau, pavillon, doublure)
- Faire un cordon M.A.G. de 180 mm (fig. CAR. 89).
- Faire une protection des corps creux.

Panneau arrière partiel**Versions 5 portes****DÉPOSE-REPOSE**

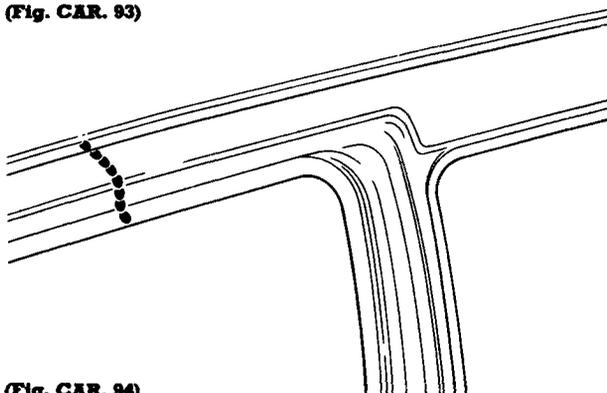
- Cette opération est une variante de la précédente (panneau arrière complet). Ne seront traitées, ci-dessous que les particularités de celle-ci.

- **Coupes pour panneau arrière partiel partie arrière**
(fig. CAR. 96)

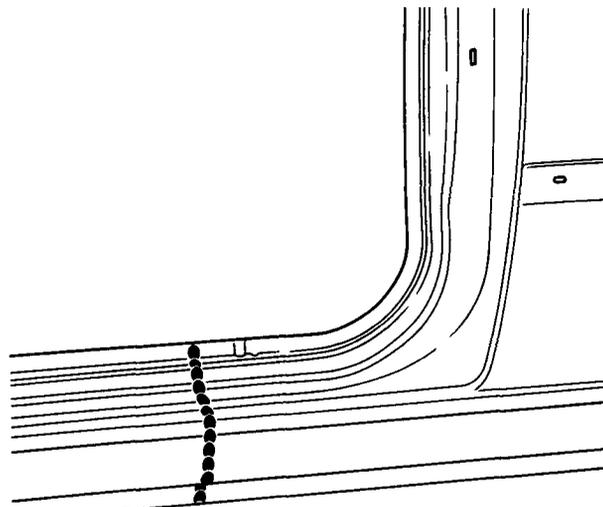
- X = 350 mm (fig. CAR. 97).



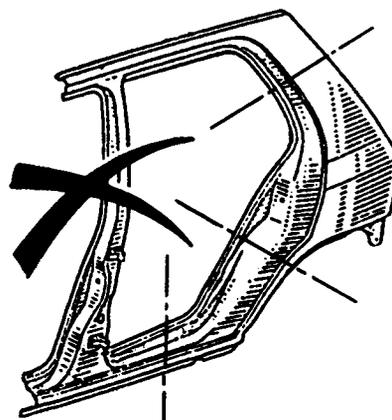
(Fig. CAR. 93)



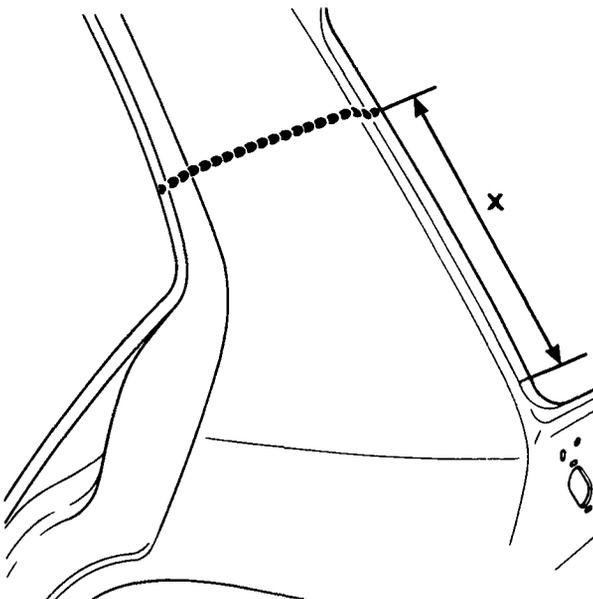
(Fig. CAR. 94)



(Fig. CAR. 95)



(Fig. CAR. 96)



(Fig. CAR. 97)

- Y = 350 mm (fig. CAR. 98).
- Z = 200 mm (fig. CAR. 99).

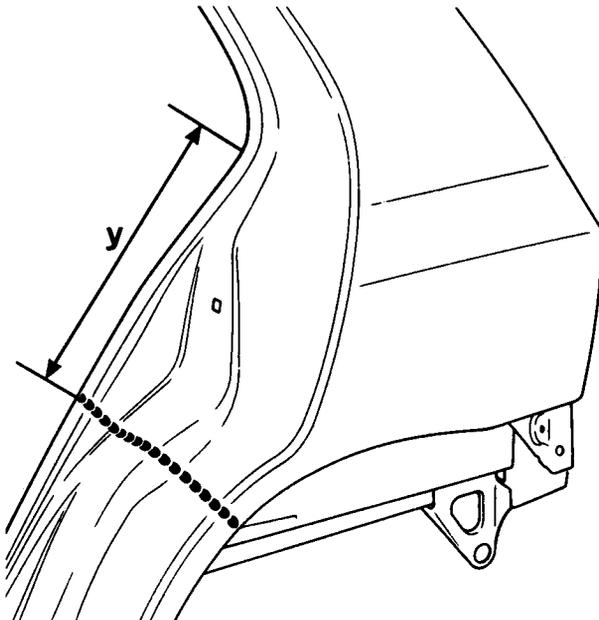
● **Coupes pour panneau arrière partiel pied milieu**
(fig. CAR. 100)

- X = 200 mm (fig. CAR. 101).
- Y = 200 mm (fig. CAR. 102).

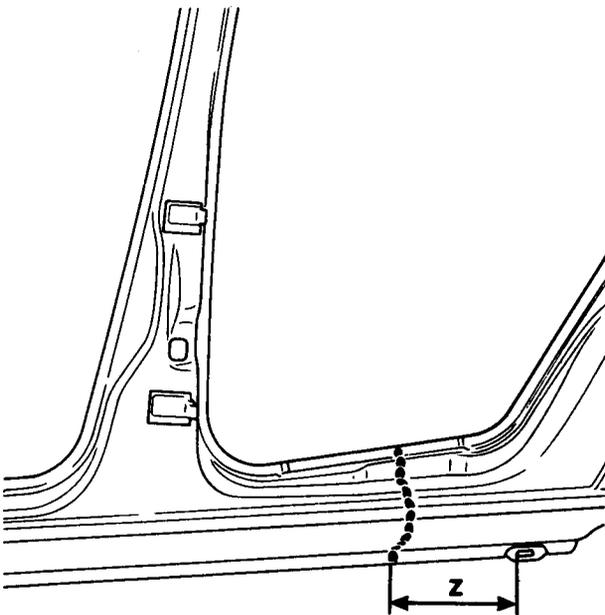
Versions 3 portes

DÉPOSE-REPOSE

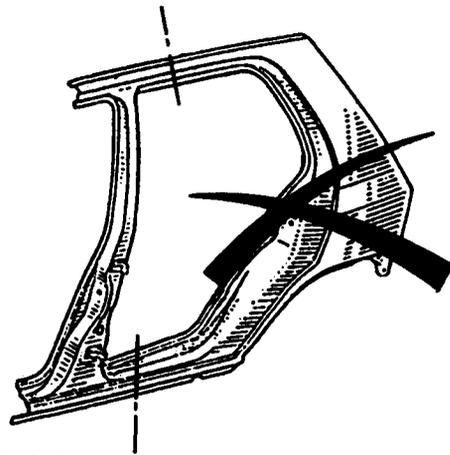
- Cette opération est une variante de la précédente (panneau arrière complet). Ne seront traitées, ci-dessous que les particularités de celle-ci.



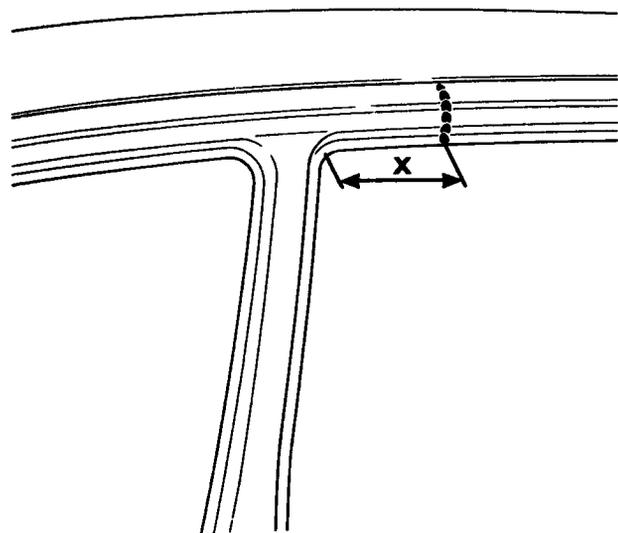
(Fig. CAR. 98)



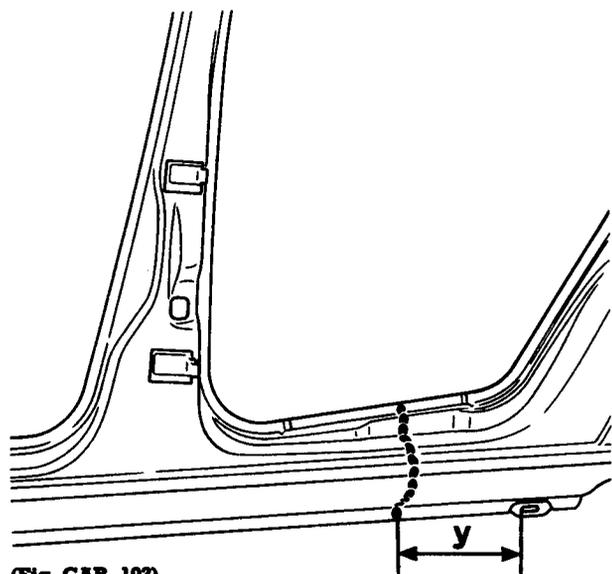
(Fig. CAR. 99)



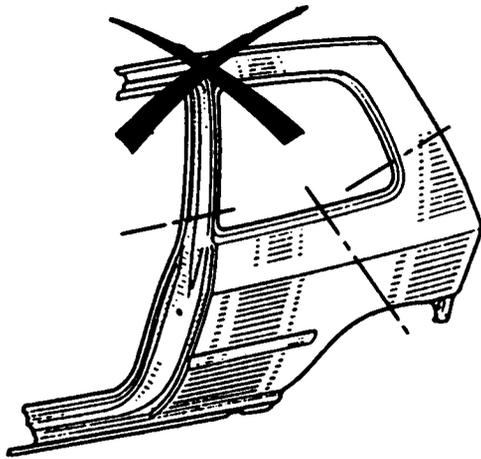
(Fig. CAR. 100)



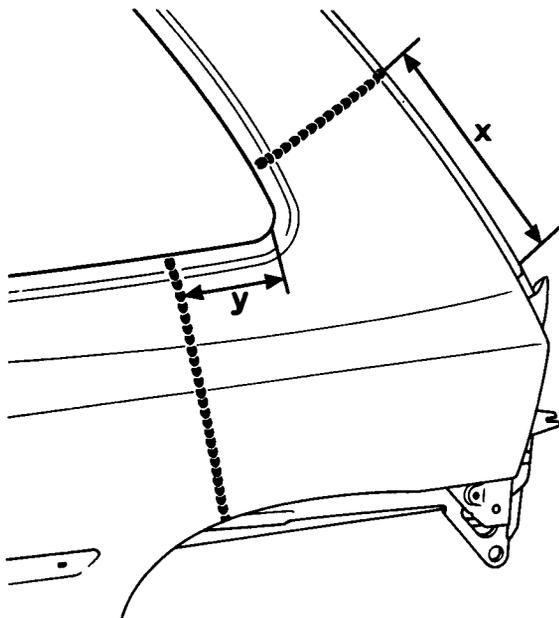
(Fig. CAR. 101)



(Fig. CAR. 102)



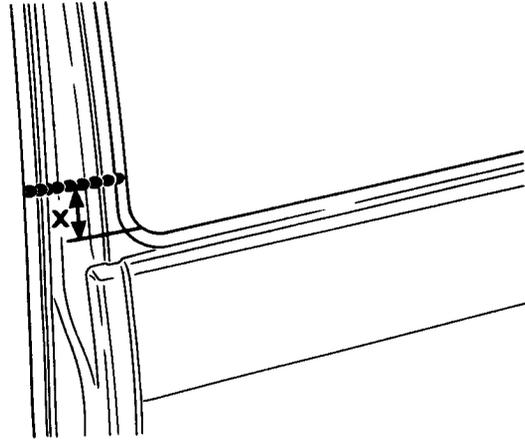
(Fig. CAR. 103)



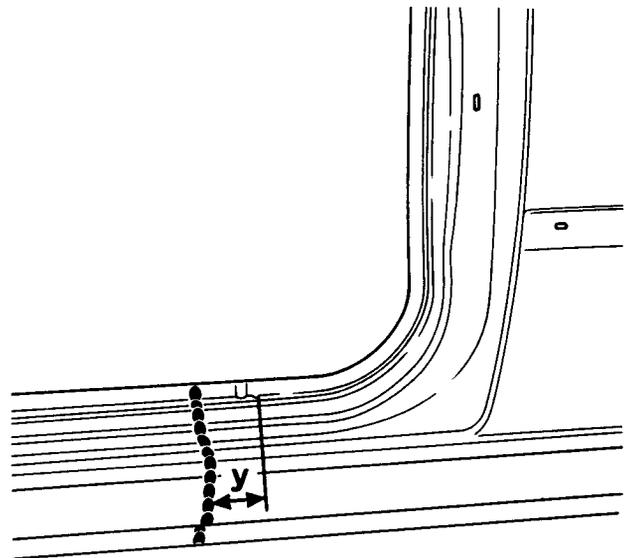
(Fig. CAR. 104)

● Coupes (fig. CAR. 103)

- X = 350 mm et Y = 200 mm (fig. CAR. 104).
- X = 50 mm (fig. CAR. 105).
- Y = 50 mm (fig. CAR. 106).



(Fig. CAR. 105)



(Fig. CAR. 106)

Jupe AR assemblée

DÉPOSE-REPOSE

Composition de la pièce de rechange

- Pièce assemblée comprenant (fig. CAR. 107) :
- jupe arrière pré-assemblée (1)
- traverse de jupe (2)

● Liaison avec gousset support de feu

- Épaisseur des tôles (mm) :
- jupe 1,20
- traverse de jupe 1,20
- gousset support de feu 0,97
- plancher AR 0,67
- longeron AR 1,20
- passage de roue intérieur 0,97

Dégrafage

- 23 + 22 points de soudure électrique

Soudure (fig. CAR. 108)

- Appliquer du mastic d'étanchéité électrosoudable entre gousset support de feu et jupe.

A : 2 points en 3 épaisseurs : (jupe, gousset, passage de roue intérieur)

B : 4 points en 3 épaisseurs : (jupe, gousset, traverse de jupe)

C : 6 points en 3 épaisseurs : (jupe, gousset, longeron AR)

D : 1 point en 3 épaisseurs

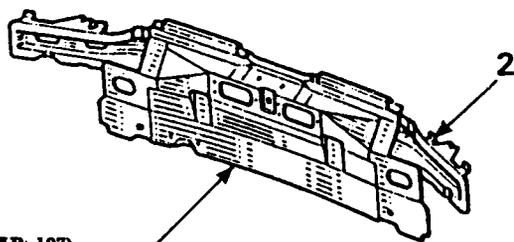
● Liaison avec plancher AR

- Voir opération correspondante.

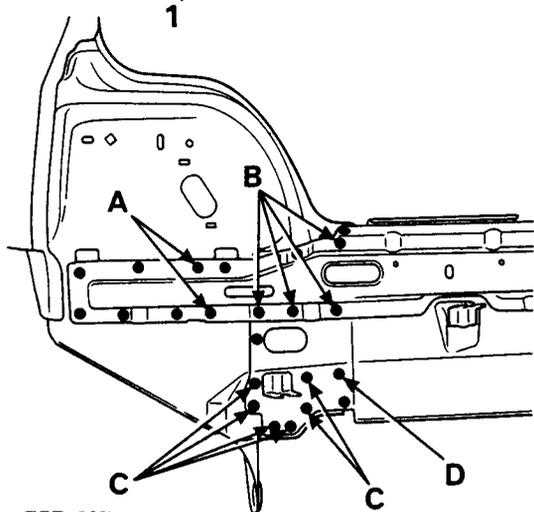
Plancher AR partiel (partie AR)

DÉPOSE-REPOSE

- Avec remplacement de la traverse sous plancher.



(Fig. CAR. 107)



(Fig. CAR. 108)

Composition de la pièce de rechange

- Pièce seule (fig. CAR. 109).

1 : Traverse sous plancher

● Liaison avec traverse centrale et coupe

- Épaisseur des tôles (mm) :
- plancher AR 0,67
- traverse centrale 1,50

Dégrafage

- 10 points de soudure électrique.

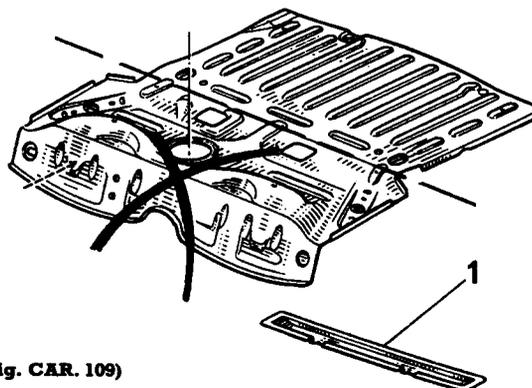
Soudure (fig. CAR. 110 et 111)

A : Plancher restant

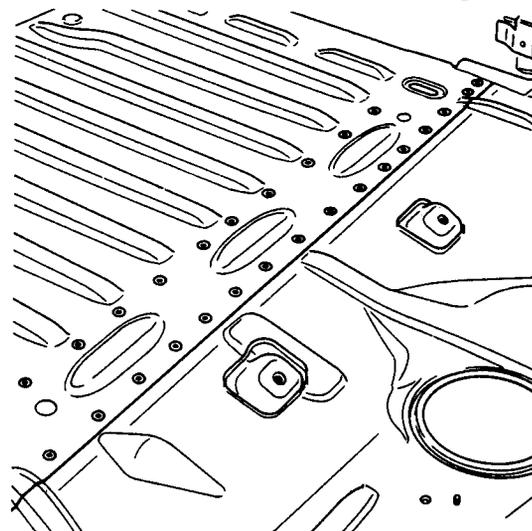
B : Plancher neuf

C : Traverse centrale

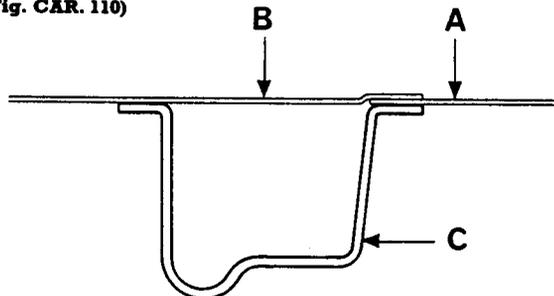
- 25 points de bouchonnage.



(Fig. CAR. 109)



(Fig. CAR. 110)



(Fig. CAR. 111)

● **Liaison avec traverse sous plancher**

- Épaisseur des tôles (mm) :	
- plancher AR	0,67
- traverse sous plancher	0,97
- longeron AR	1,20

Soudure

- 14 points de soudure électrique.

A : 4 points en 3 épaisseurs (fig. CAR. 112).

● **Liaison avec longerons AR**

- Épaisseur des tôles (mm) :	
- plancher AR	0,67
- longeron AR	1,20
- traverse sous plancher	0,97
- gousset amortisseur	1,50
- platine assemblée	1,50

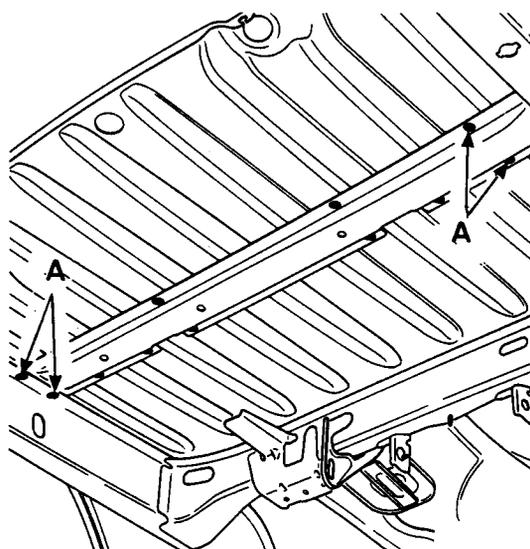
Dégrafage

- 22 + 21 points de soudure électrique.

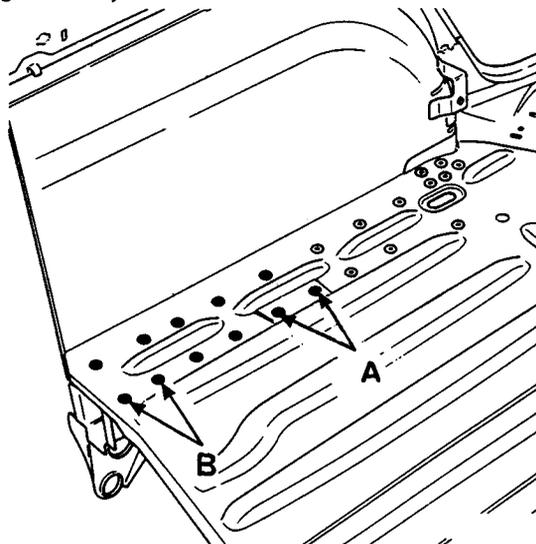
Soudure (fig. CAR. 113)

A : 2 points en 3 épaisseurs : (plancher, longeron, traverse)

B : 2 points en 3 épaisseurs : (plancher, longeron, platine)



(Fig. CAR. 112)



(Fig. CAR. 113)

● **Liaison avec passage de roue intérieur**

● **Liaison avec jupe AR assemblée**

- Épaisseur des tôles (mm) :	
- plancher AR	0,67
- jupe	1,20
- platine support échappement	1,50
- gousset support de feu	0,97

Dégrafage

- 12 points de soudure électrique.

Soudure

A : 2 points en 3 épaisseurs : (plancher, jupe, gousset) (fig. CAR. 114)

- Appliquer un cordon de mastic d'étanchéité électrosoudable entre plancher et jupe.

Longeron AR assemblé

DÉPOSE-REPOSE

- Cette opération est à effectuer sur banc de réparation.

Composition de la pièce de rechange

- Pièce assemblée comprenant (fig. CAR. 115) :	
- longeron AR pré-assemblé	(1)
- support crochet échappement	(2)
- anneau de remorquage	(3)
- gousset amortisseur	(4)
- élément de fermeture de bavolet	(5)
- Prévoir le remplacement du renfort (6) de tôle de plancher.	

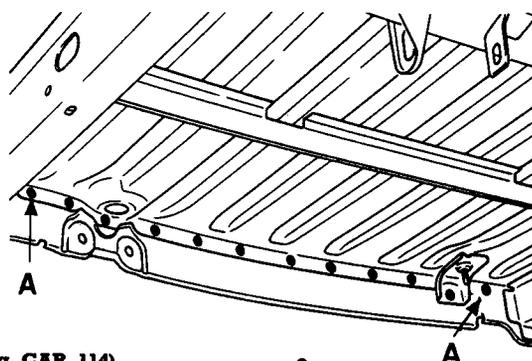
● **Liaison avec traverse centrale de plancher**

- Épaisseur des tôles (mm) :	
- longeron	1,20
- traverse	1,50

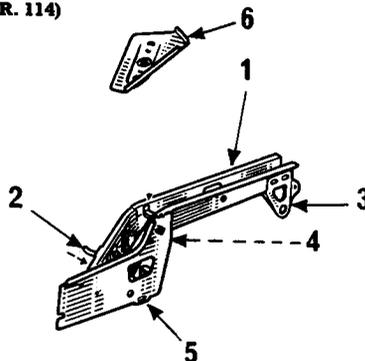
Dégrafage

- 9 points de soudure électrique.

Soudure (fig. CAR. 116)



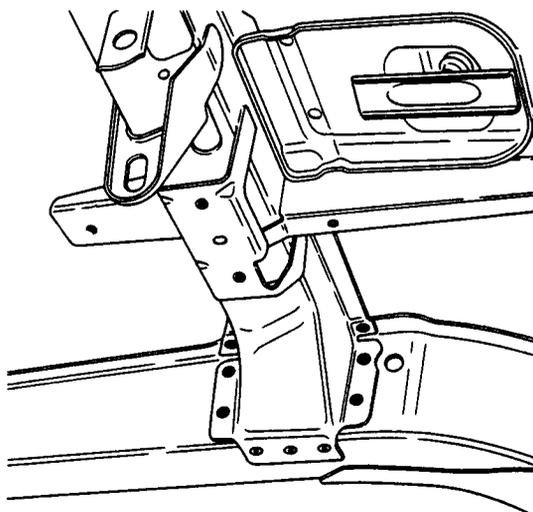
(Fig. CAR. 114)



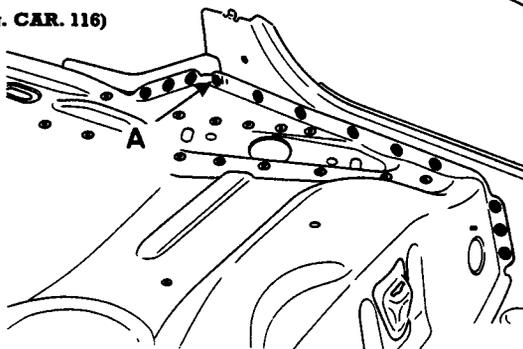
(Fig. CAR. 115)

● **Liaison avec plancher AR**

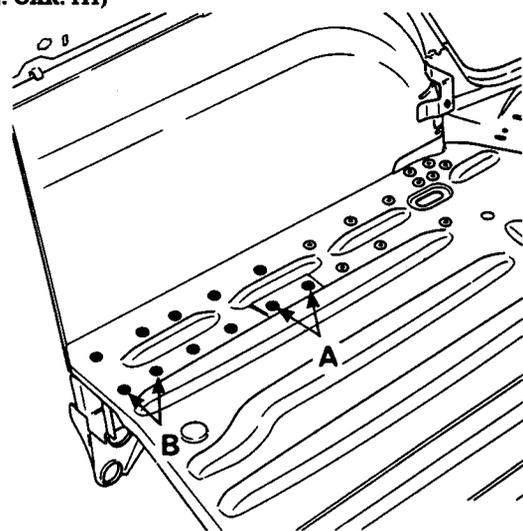
- Épaisseur des tôles (mm) :	
- longeron AR	1,20
- plancher AR	0,67
- élément de fermeture de bavolet	1,20
- gousset amortisseur	1,50
- traverse sous plancher	0,97
- platine assemblée	1,50



(Fig. CAR. 116)



(Fig. CAR. 117)



(Fig. CAR. 118)

Dégrafage

- 49 points de soudure électrique.

Soudure

A : 1 point de soudure en 3 épaisseurs : (élément de fermeture de bavolet, gousset, amortisseur, plancher AR) (fig. CAR. 117)

A : 2 points en 3 épaisseurs : (plancher, longeron, traverse) (fig. CAR. 118)

B : 2 points en 3 épaisseurs : (plancher, longeron, platine) (fig. CAR. 118)

● **Liaison avec renfort tôle de plancher**

- Épaisseur des tôles (mm) :	
- renfort tôle de plancher	1,20
- tôle de plancher AR	0,67
- gousset amortisseur	1,50
- élément de fermeture de bavolet	1,20

Soudure

- 21 points de soudure électrique (fig. CAR. 119).

A : 2 points en 3 épaisseurs : (renfort, plancher, gousset)

B : 5 points en 3 épaisseurs : (renfort, plancher, élément de fermeture)

● **Liaison avec élément de fermeture de bas de caisse**

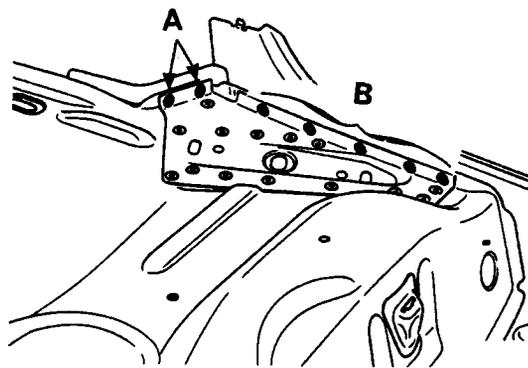
- Épaisseur des tôles (mm) :	
- élément de fermeture de bavolet	1,20
- élément de fermeture de bas de caisse	1,20
- plancher central	0,62

Dégrafage

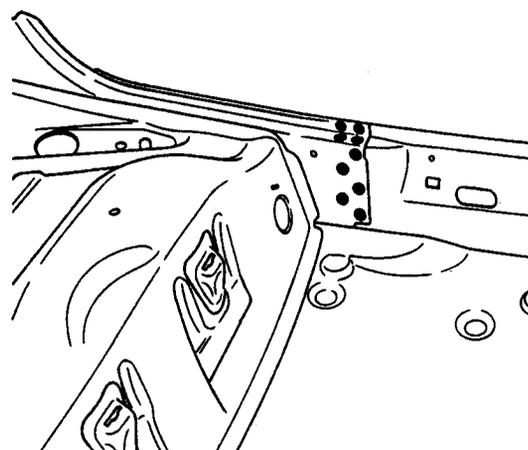
- 13 points de soudure électrique.

Soudure (fig. CAR. 120 et 121)

A : 2 points en 3 épaisseurs (fig. CAR. 121)



(Fig. CAR. 119)



(Fig. CAR. 120)

● Liaison avec passage de roue intérieur

● Liaison avec doublure de custode

B 57 (fig. CAR. 122)

C 57 (fig. CAR. 123)

● Liaison avec panneau AR

B 57

- Épaisseur des tôles (mm) :	
- élément de fermeture de bavolet	1,20
- anneau AR	0,77
- doublure de custode	0,67

Dégrafrage

- 15 points de soudure électrique.

Soudure

- Tous les points en 3 épaisseurs (fig. CAR. 124).

● Liaison avec jupe assemblée

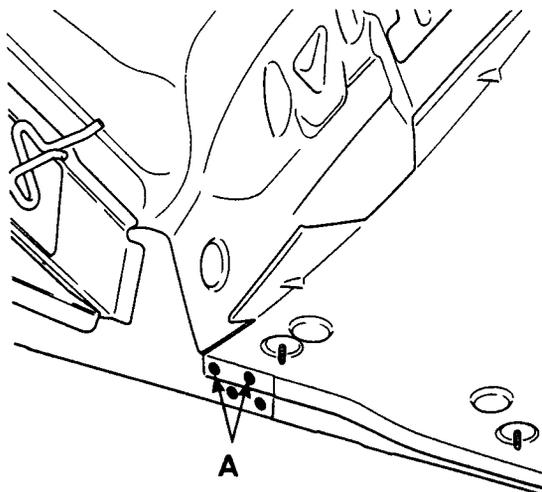
- Épaisseur des tôles (mm) :	
- longeron	1,20
- gousset support de feu	0,97
- anneau d'arrimage	2,00
- jupe	1,20

Dégrafrage

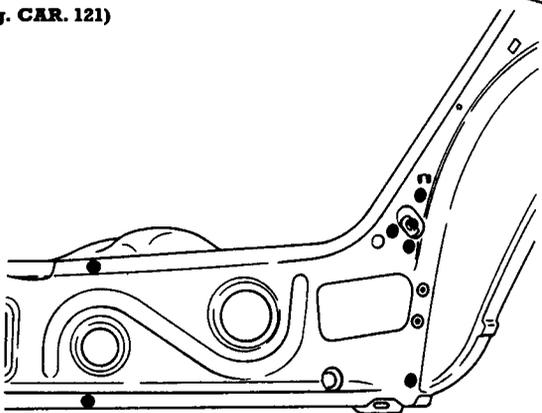
- 7 points de soudure électrique.

Soudure (fig. CAR. 125)

- 1 : Fixation berceau sur traverse AV (déposer pare-chocs AV)
- 2 : Fixation triangle AV
- 3 : Trous dans berceau
- 4 : Trous dans berceau



(Fig. CAR. 121)



(Fig. CAR. 122)

5 : Fixation berceau sur longerons AV

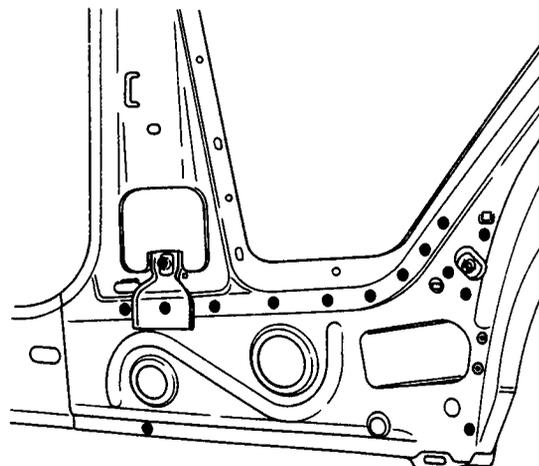
6 : Trous dans longerons AV

7 : Trous dans longerons AV

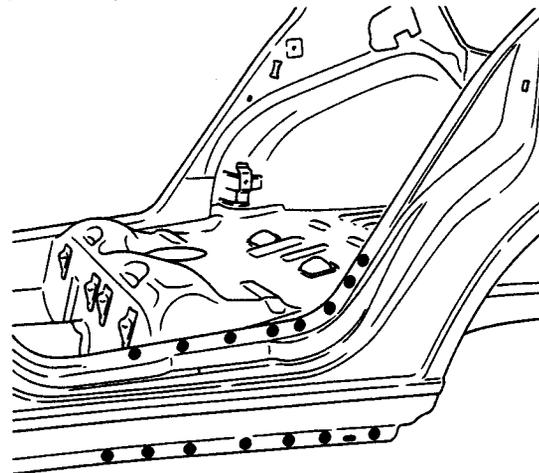
8 : Fixation train AR sur longerons (vis)

9 : Fixation train AR sur longerons (vis)

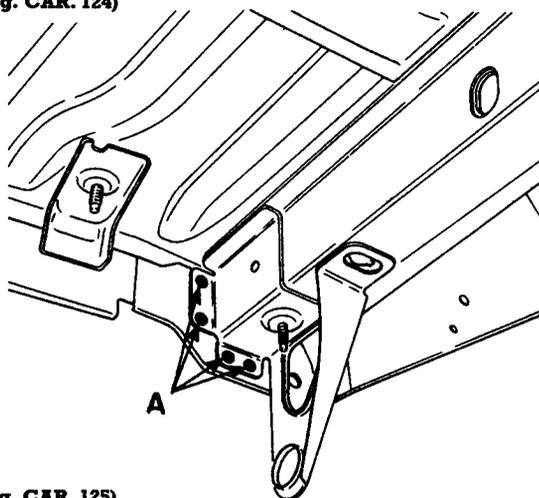
10 : Trous dans longerons AR (déposer durit essence)



(Fig. CAR. 123)



(Fig. CAR. 124)



(Fig. CAR. 125)

DIAGNOSTIC COLLISION

- Avant d'entreprendre la réparation de la carrosserie d'une voiture, même paraissant légèrement accidentée, il est nécessaire d'effectuer une série de contrôles :

● **Contrôle visuel**

- Ce contrôle consiste à examiner le véhicule aux abords des fixations mécaniques et dans les zones fusibles ou vulnérables de façon à détecter la présence de plis de déformation.

● **Contrôle à la pige**

- Le contrôle visuel peut être complété par un contrôle à la pige qui permettra par comparaisons symétriques de mesurer certaines déformations (pour plus de détails, se reporter au paragraphe correspondant décrit ci-après).

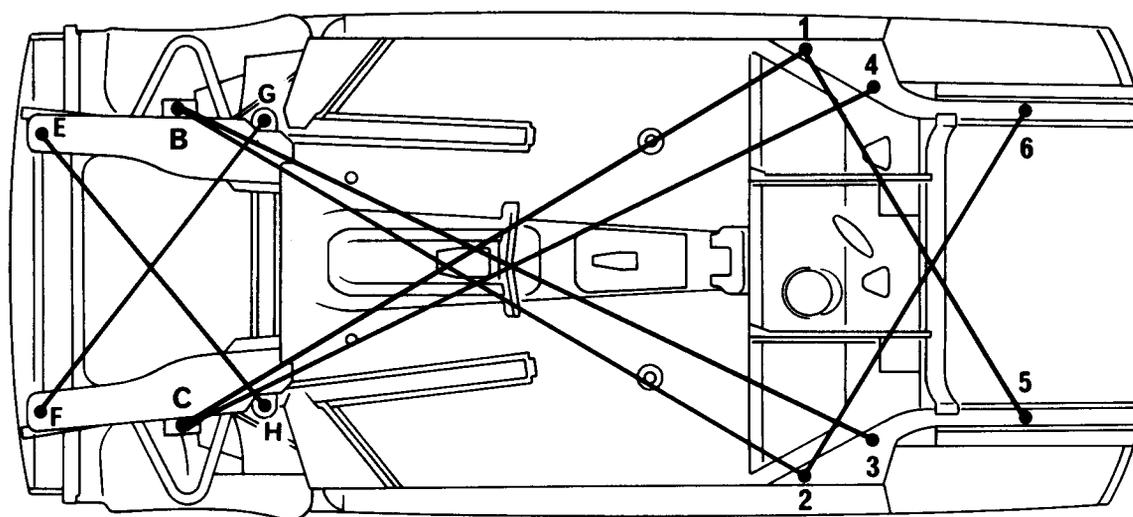
● **Contrôle de la géométrie des trains roulants**

- C'est le seul contrôle qui permet de déterminer si le choc qu'a subi le véhicule a ou n'a pas affecté le comportement routier de celui-ci.

Important. - Il ne faut pas négliger, dans les cas limite, le contrôle des éléments de train roulant qui pourraient également avoir subi des déformations.

- Par principe, aucun élément soudé constitutif de la coque ne doit être remplacé sans s'être assuré que le soubassement n'a pas été affecté par le choc.

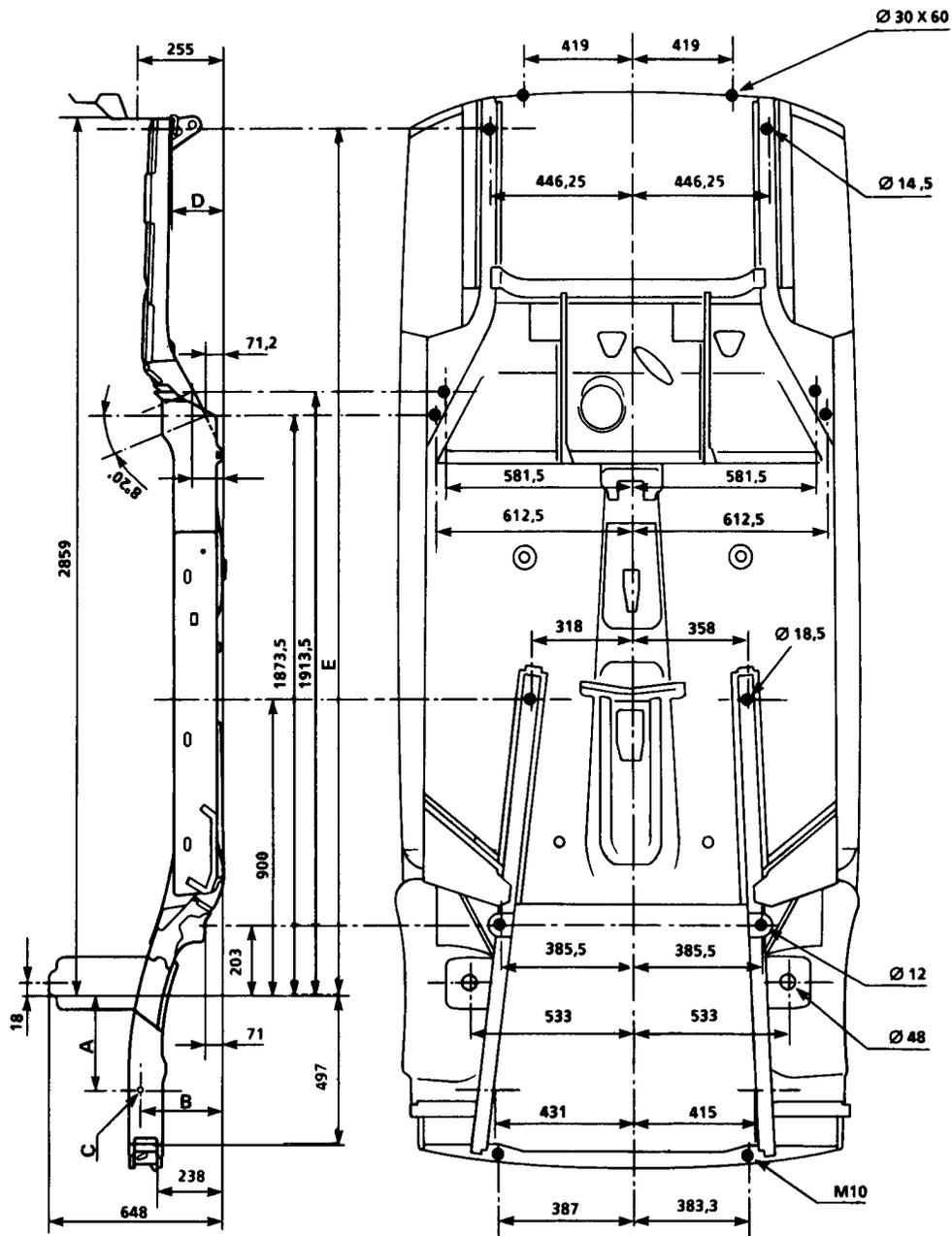
POINTS DE PIGEAGE



PLANS DE MARBRE

Cotation de la structure inférieure

	Côté G	Côté D		Côté G	Côté D		Côté G	Côté D
A	266	200	C	M8	M10	E	2711,75	2724,6
B	300	274	D	148	149			



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

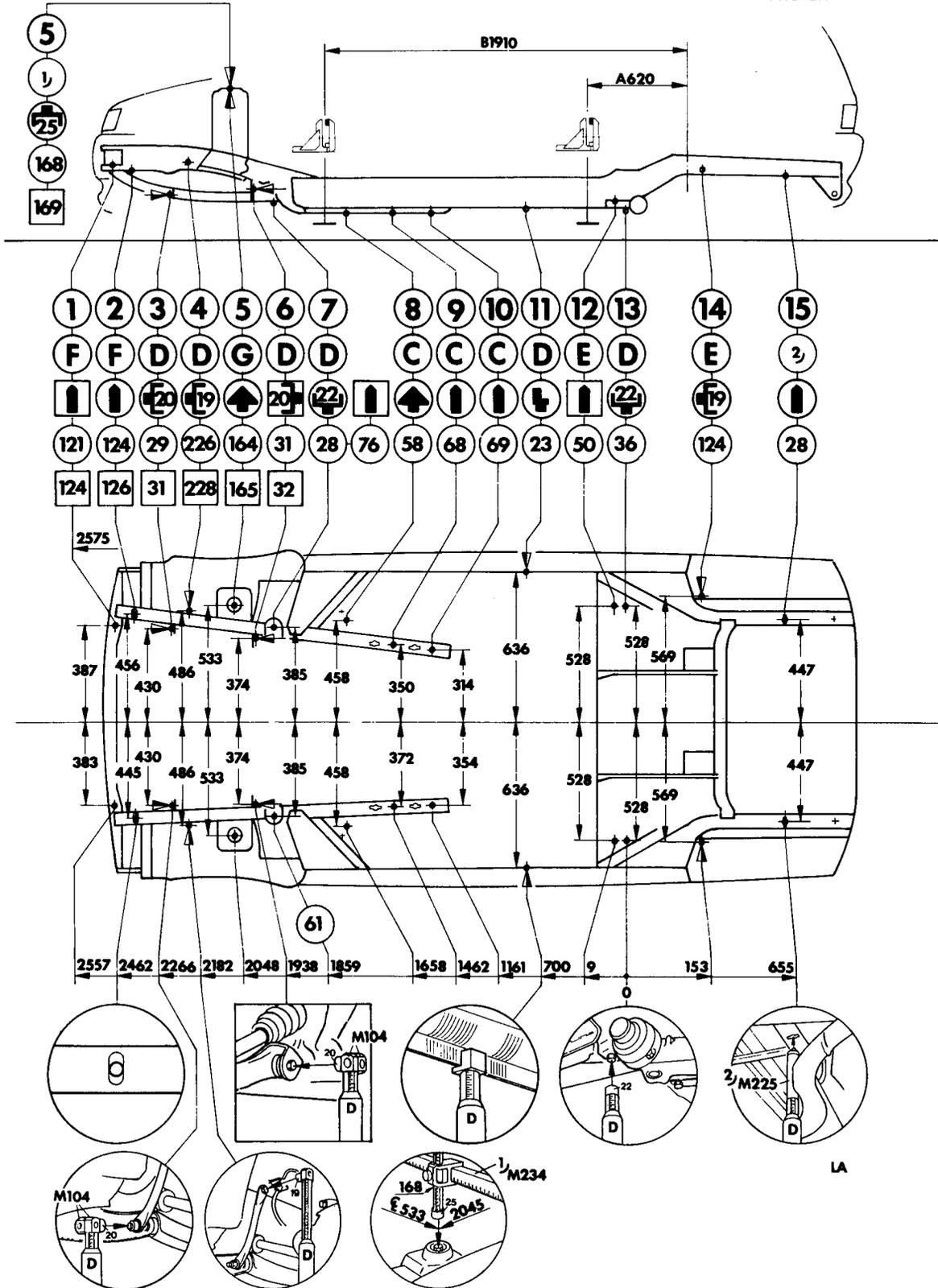
CARROSSERIE

CAR-O-LINER®

Renault
Renault Clio 1990
 2 o 4 door

No. 18:026

Copyright © 1991 -05
CAR-O-LINER 
 SWEDEN



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

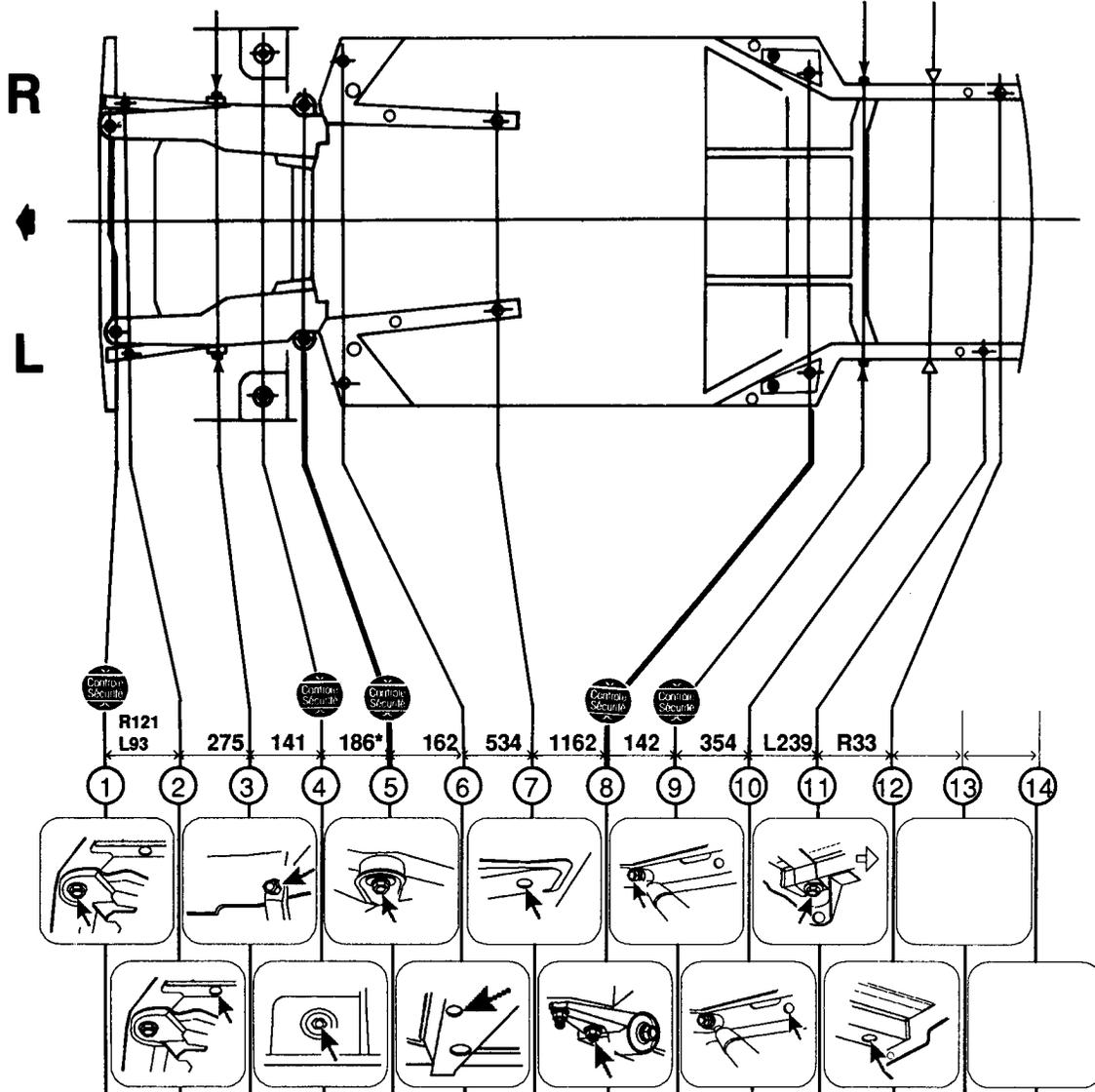
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Dataliner®

RENAULT Clio

3837



	17	10x12	13	22	18	18	19	19	12	13	15		
	3K	1	1	3K	1	1	1	1	3	1	1		
	200	200	200	600	---	---	---	100	100	L100	R100		
	152	184	178	210	R150 L182	157	140	180	230	218	L181	R194	
	R2581 L2553	2460	2185	2044 186*	1858	1696	1162	0	142	496	L735	R768	
	R723 L695	602	327	186*	0	162	696	1858	2000	2354	L2593	R2626	
	768	900	932	1068	770	1024	---	1052	1096	1012	---	---	
	384	450	466	534	385	512	R315 L353	526	548	506	L444	R444	

© DATALINER AB Eskilstuna, Sweden 1990 All rights reserved



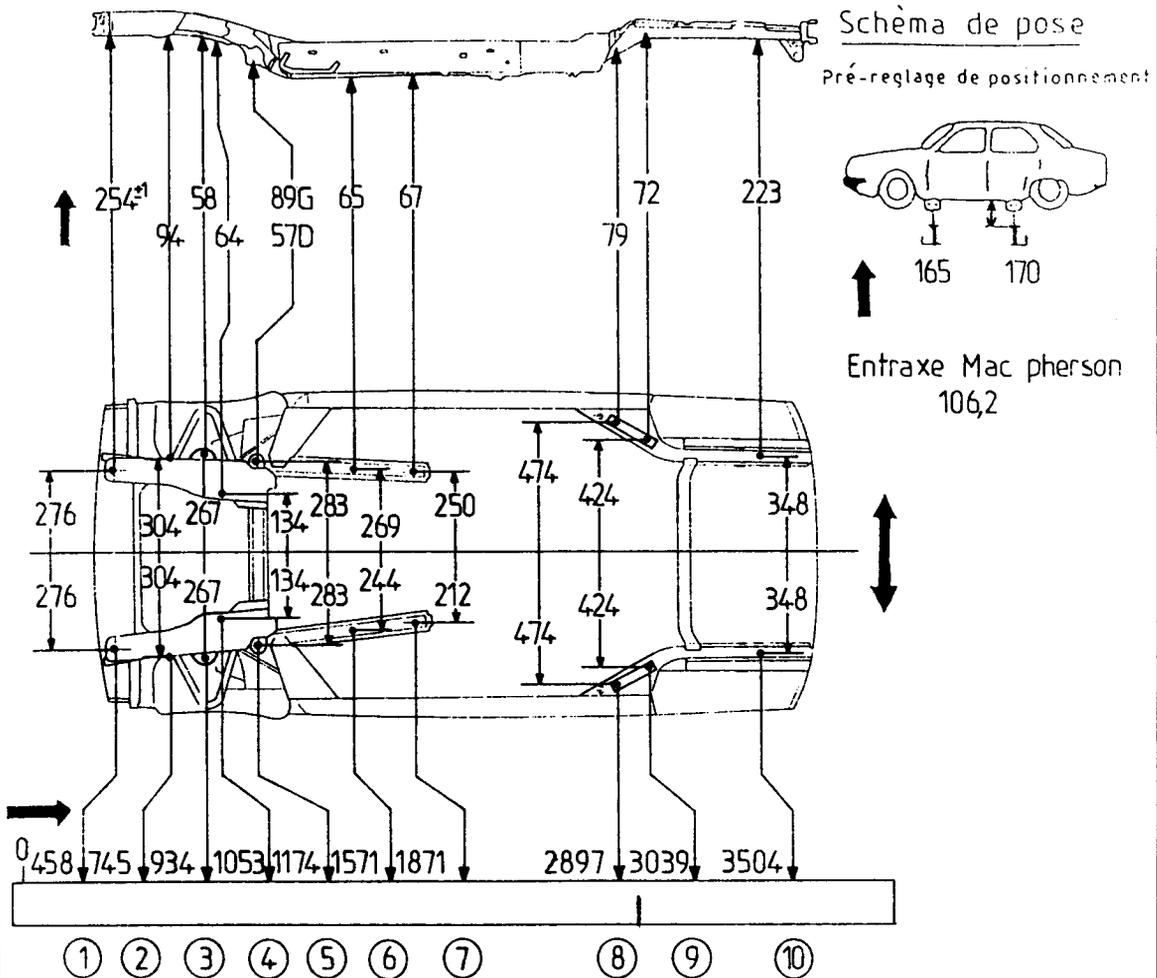
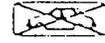
CAR CONTROL

30, RUE GIRARDOT — 93170 BAGNOLET

TÉLÉPH. 43 63 17 80

RENAULT

CLIO 1990



①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩
1	Fixation berceau sur traverse AV (déposer pare-choc AV)								
2	Fixation triangle AV								
3	Trous dans berceau								
4	Trous dans berceau								
5	Fixation berceau sur longerons AV								
6	Trous dans longerons AV								
7	Trous dans longerons AV								
8	Fixation train AR sur longerons (vis)								
9	Fixation train AR sur longerons (vis)								
10	Trous dans longerons AR (déposer durit essence)								
11									
12									

Matériel breveté

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

AR CONTROL

RENAULT
 CLIO 1990

CLIENT
N° Immatriculation :
date du relevé :
Kms véhicule :
Opérateur :
cachet

Materiel breveté, modèle déposé. Reproduction autorisée seulement pour fourniture d'un relevé de mesure au propriétaire du véhicule. Tolérances constructeur ou d'usage.

N°	soubassement	Côtes standard			Côtes lues	Observations
		L	I	H		
1	Fixation berceau sur traverse AV	458	276	254±1		
2	Fixation triangle AV	745	304	94		
3	Trous dans berceau	934	267	58		
4	Trous dans berceau	1053	134	64		
5	Fixation berceau sur longerons AV	1174	283	89 (G) 57 (D)		
6	Trous dans longerons AV	1571	269(G) 244(D)	65		
7	Trous dans longerons AV	1871	250(G) 212(D)	67		
8	Fixation train AR sur longerons	2897	474	79		
9	Fixation train AR sur longerons	3039	424	72		
10	Trous dans longerons AV	3504	348	223		

GÉNÉRALITÉS

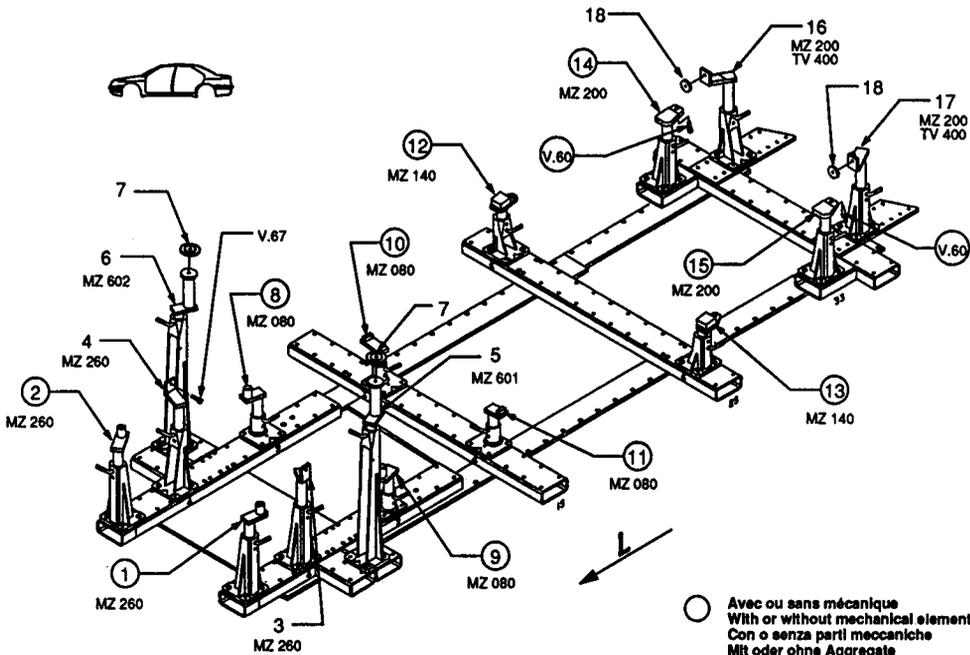
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



RENAULT CLIO



○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	595.701	2,3	1	260
2	595.702	2,2	1	260
3	595.703	2,7	1	260
4	595.704	2,7	1	260
5	595.705	2,1	1	601
6	595.706	2,1	1	602
7	595.707	0,3	2	
8	595.708	2,1	1	080
9	595.709	2,4	1	080
10	595.710	1,9	1	080
11	595.711	1,7	1	080
12	595.712	2,5	1	140
13	595.713	2,5	1	140
14	595.714	2,4	1	200
15	595.715	2,0	1	200
16	595.716	3,2	1	200
17	595.717	3,2	1	200
18	595.718	0,1	2	
	V.67	0,1	2	
	V.60	0,1	2	

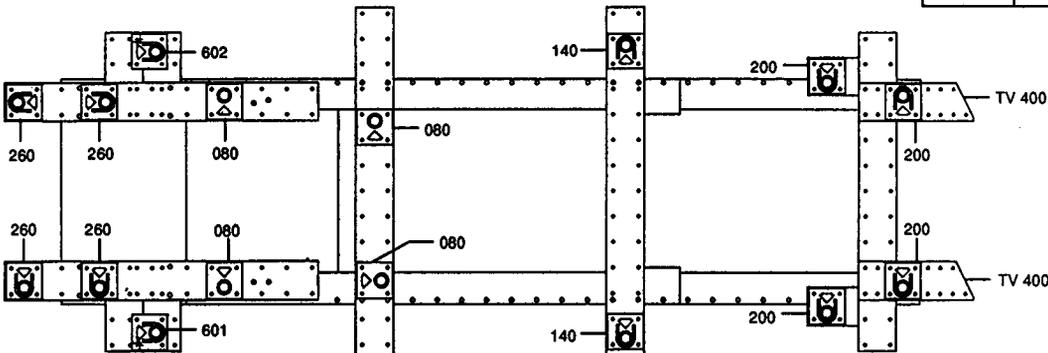
M8x30	1
M10x70	2
M12x25	4
M12x120	1

M12x80	2
M12x140	2

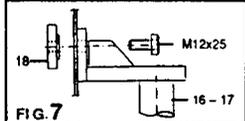
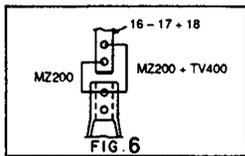
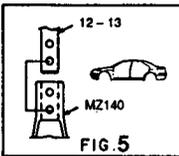
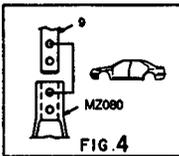
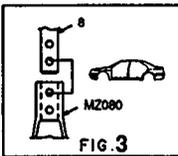
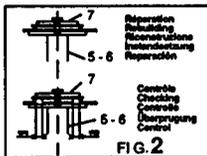
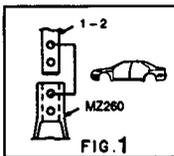
RENAULT

595.300

39 Kg | 19.04.90 | 427-D-19A



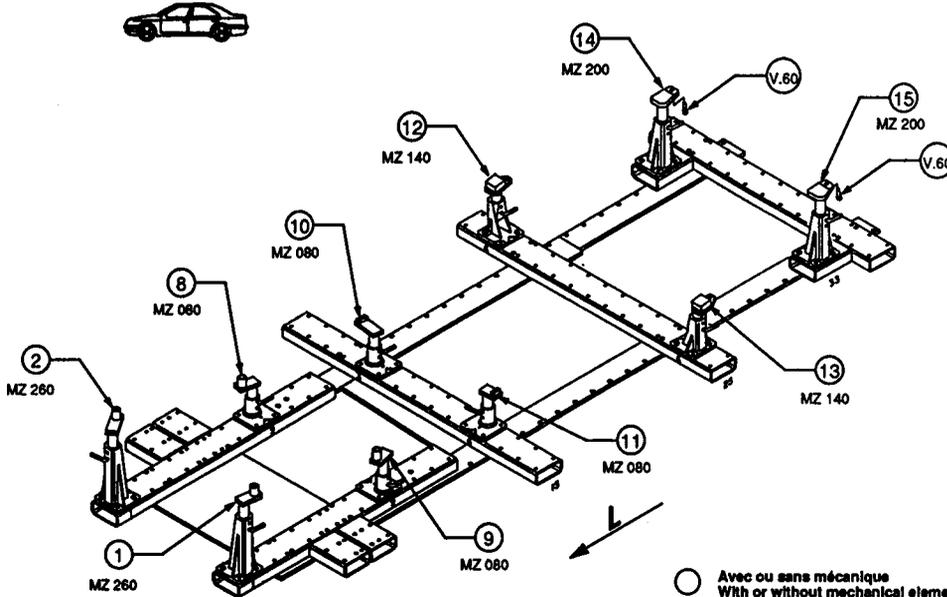
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36



© Copyright 1990 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.



RENAULT CLIO



○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecánica desmontada

REP	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	595.701	2,3	1	260
2	595.702	2,2	1	260
3	595.703	2,5	1	260
4	595.704	2,7	1	260
5	595.705	2,1	1	601
6	595.706	2,1	1	602
7	595.707	0,3	2	
8	595.708	2,1	1	080
9	595.709	2,4	1	080
10	595.710	1,9	1	080
11	595.711	1,7	1	080
12	595.712	2,5	1	140
13	595.713	2,5	1	140
14	595.714	2,4	1	200
15	595.715	2,0	1	200
16	595.716	3,2	1	200
17	595.717	3,2	1	200
18	595.718	0,1	2	
	V.67	0,1	1	
	V.60	0,1	2	

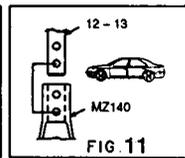
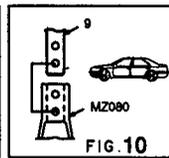
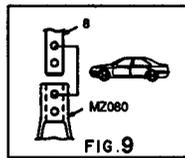
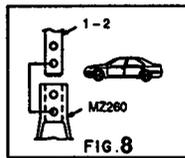
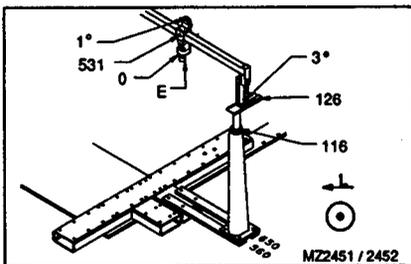
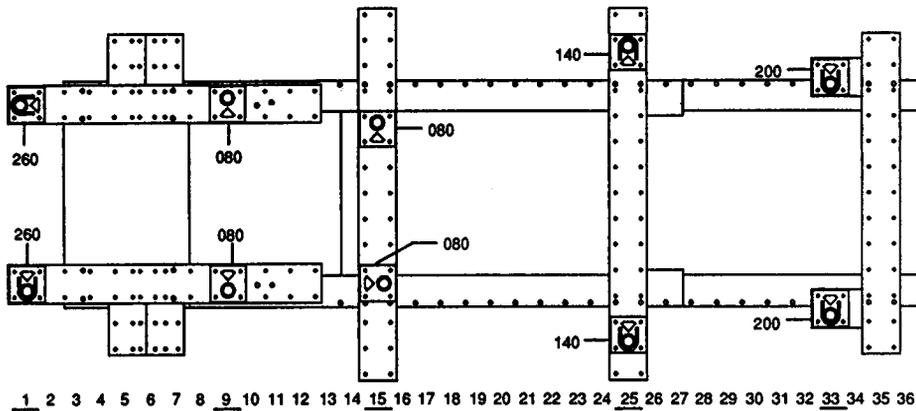
M8x30	1
M10x70	2
M12x25	4
M12x120	1

M12x80	2
M12x140	2

RENAULT

595.300

39 Kg | 19.04.90 | 427-D-19B



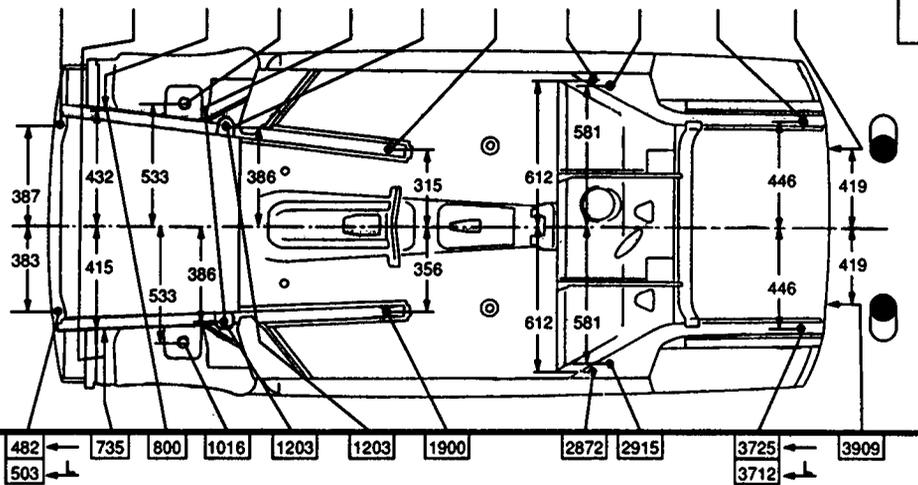
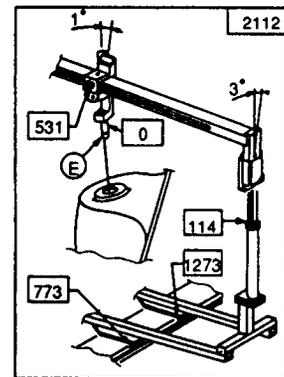
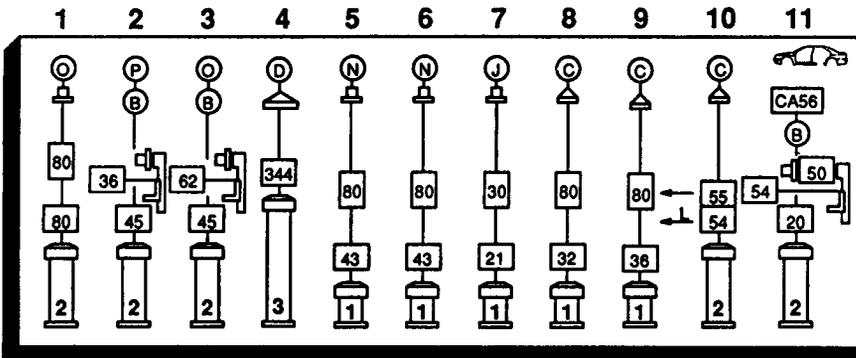
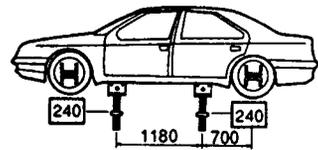
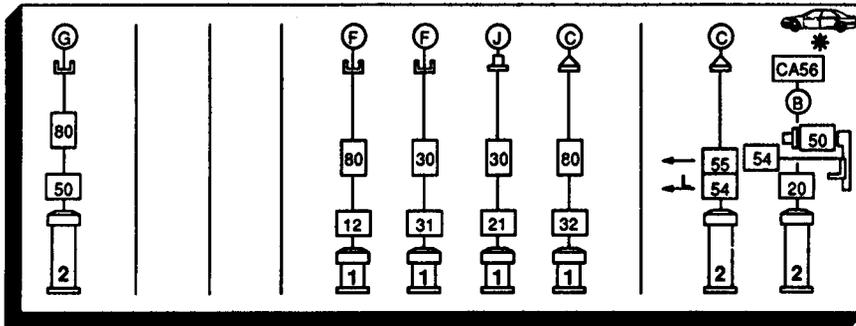
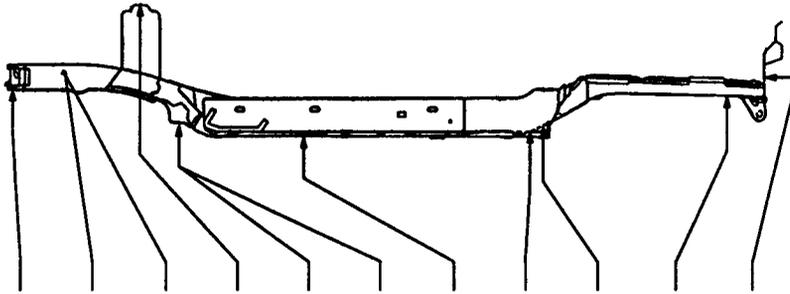
© Copyright 1990 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE® METRO 2000

RENAULT CLIO

A 2724

CA 56



07/90

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



SEF 2253

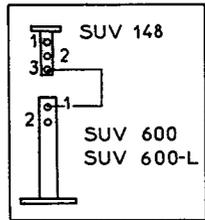
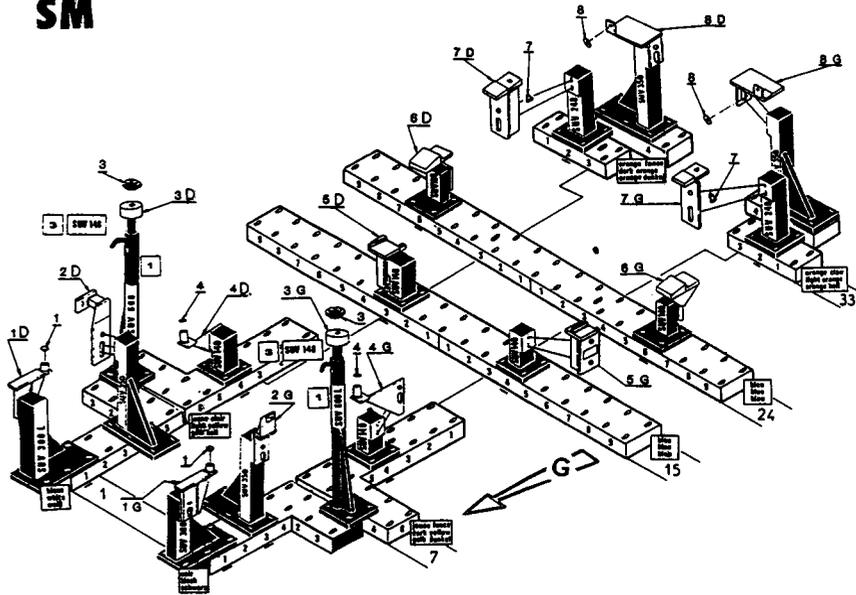
SEFAC
CARROSSERIE

RENAULT CLIO

06/90



SM

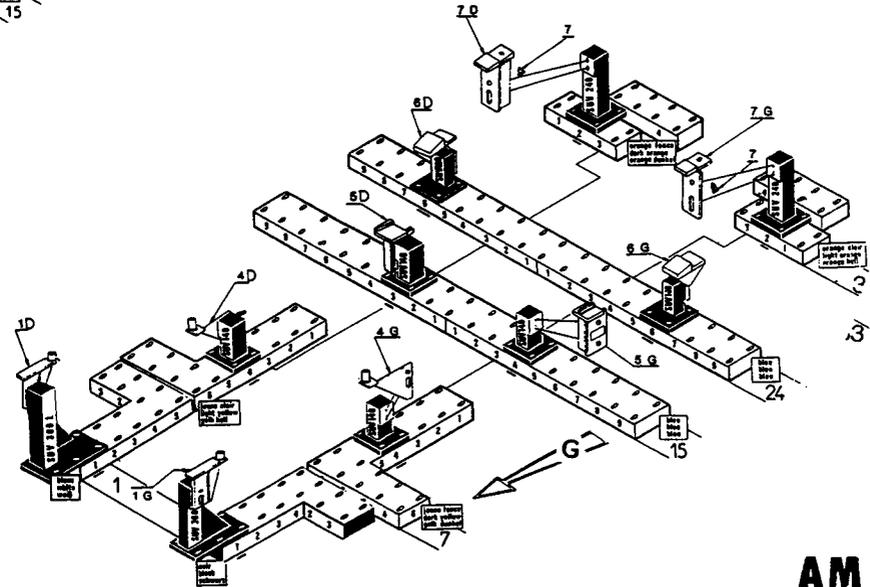


SEFAC
 — carrosserie - body - karosserie —
 8 P 15 42501 LE CHAMSON-FEUGEROLLES CEDEX - TEL. 77 81 27 93 - TELEX SEF 380 556 - TÉLÉCOPIE 77 89 17 45

UNIVERSEL UNIVERSALS UNIVERSAL	SPECIFIQUES SPECIFICS SPEZIFISCH	VISSERIES SCREW AND BOLTS SCHRAUBEN
SUV 300 - SUV 300L 2 SUV 350	1G-1D+1 2G 2D 8G-8D+8 3G-3D+3	2 VIS HM10xlg59 1 VIS HM6xlg50 1 VIS HM12 Spéciale 2 VIS HM12xlg35 2 VIS HM12xlg30
SUV 600 - SUV 600L 2 SUV 148 2 SUV 140 2 SUV 100 2 SUV 240	4G-4D+4 5G-5D 6G-6D 7G-7D+7	2 VIS HM12xlg80 2 VIS HM12xlg140 2 VIS HM18 Spéciales

AM=AVEC MECANIQUE - WITH MECHANICAL PARTS
 MIT EINGEBAUTEN MOTOR UND GETRIEBE
 SM=SANS MECANIQUE - WITHOUT MECHANICAL PARTS
 OHNE EINGEBAUTEN MOTOR UND GETRIEBE

BANC - BODY - RICHTBANK
SEFAC



AM





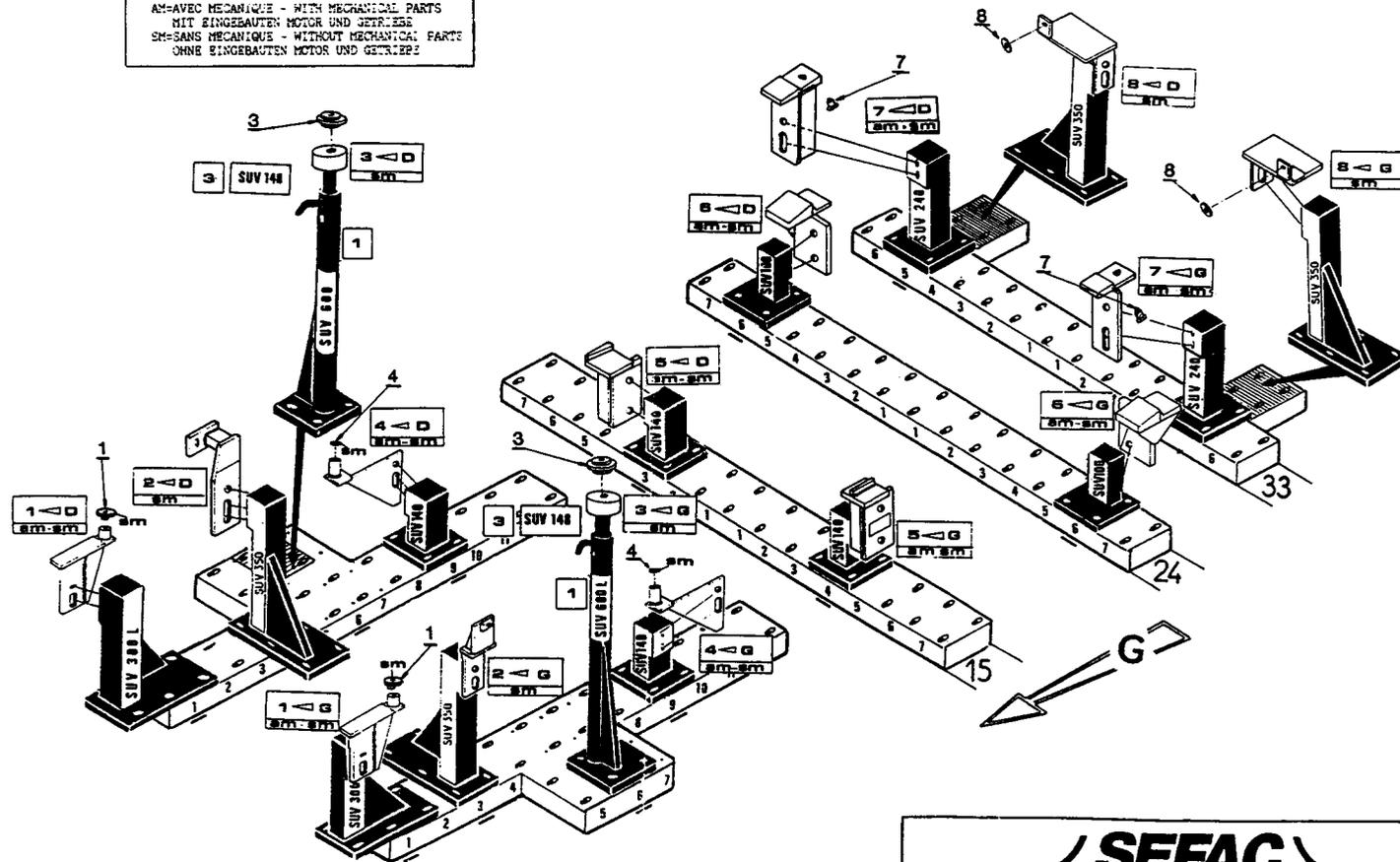
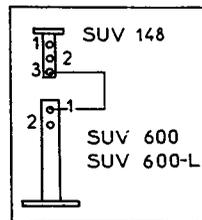
SEF 2253

RENAULT CLIO

06/90

UNIVERSAL UNIVERSALS UNIVERSAL	SPECIFIQUES SPECIFICS SPEZIFISCH	VISSELES SCREW AND BOLTS SCHRAUBEN
SUV 300 - SUV 300L 2 SUV 350	1G-1D+1 2G 2D 8G-8D+8 3G-3D+3	2 VIS RM12xlg80 1 VIS RM2xlg50 1 VIS RM12 Spéciale 2 VIS RM12xlg35 2 VIS RM12xlg30
SUV 600 - SUV 600L 2 SUV 140 2 SUV 140	4G-4D+4 5G-5D 6G-6D 7G-7D+7	2 VIS RM12xlg80 2 VIS RM12xlg140 2 VIS RM18 Spéciales

AM=AVEC MECANIQUE - WITH MECHANICAL PARTS
 MIT EINGEBAUTEN MOTOR UND GETRIEBE
 SM=SANS MECANIQUE - WITHOUT MECHANICAL PARTS
 OHNE EINGEBAUTEN MOTOR UND GETRIEBE



SEFAC
 — carrosserie - body - karosserie —
 3 30 15 4253 - LE CHÂTEAUX-FELGEROLLES CEDEX - TEL. 77 51 27 93 - TELEFAX SEF 380 558 - TELECOPIE 77 69 17 45

BLACKHAWK. F88

RENAULT
CLIO

REF589A

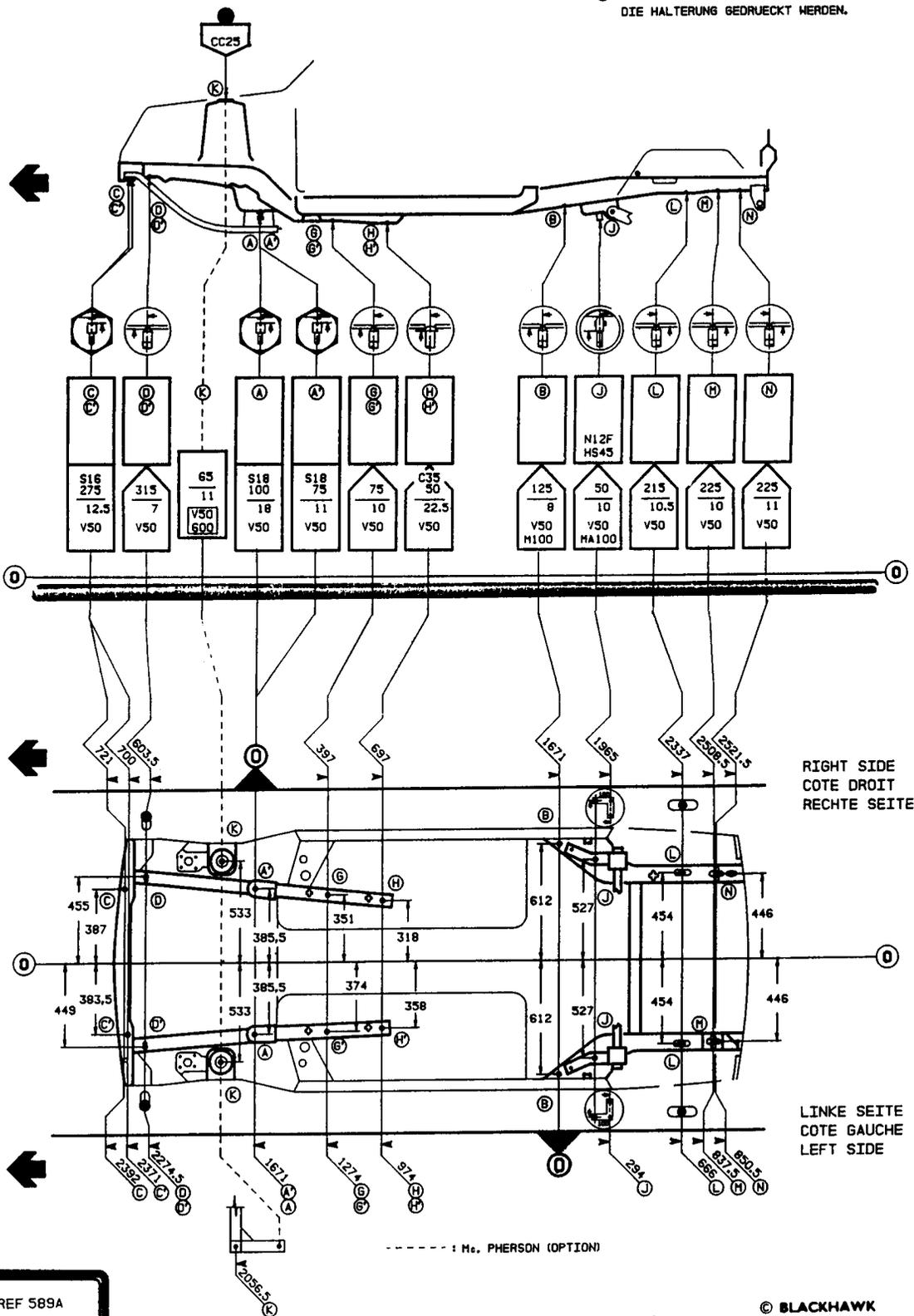
(5/90>)

AH

NOTES :

POINTS ① : DOUILLES HS45 EN APPUI, A FOND.
: SOCKETS HS45 TO BE PUSHED FULLY
AGAINST BRACKETS.

PUNKTE ① : DIE BUECHSEN HS45 MUESSEN GANZ GEGEN
DIE HALTERUNG GEDRUECKT WERDEN.



REF 589A

© BLACKHAWK

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

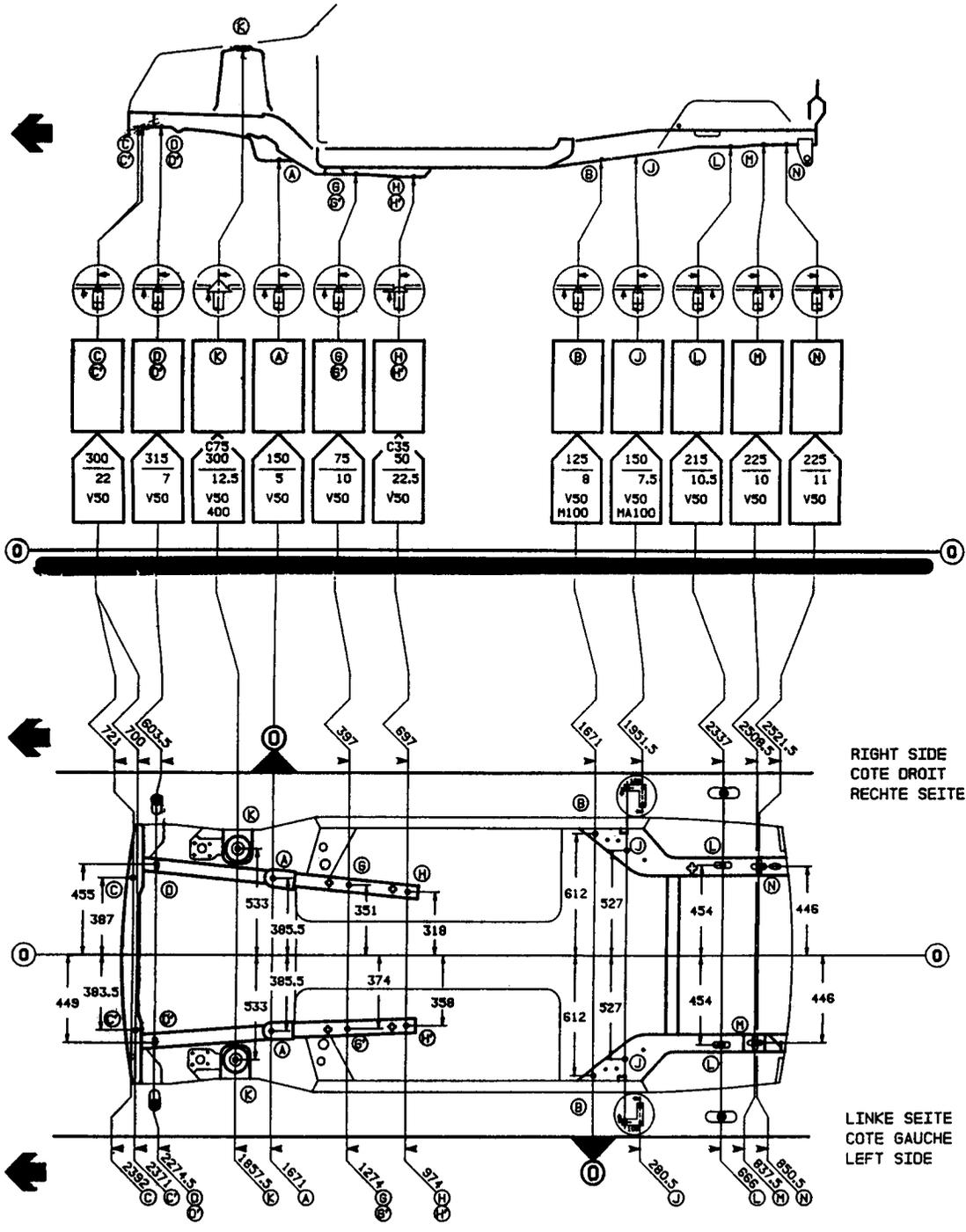
CARROSSERIE

AH

BLACKHAWK. F488
 REF5898

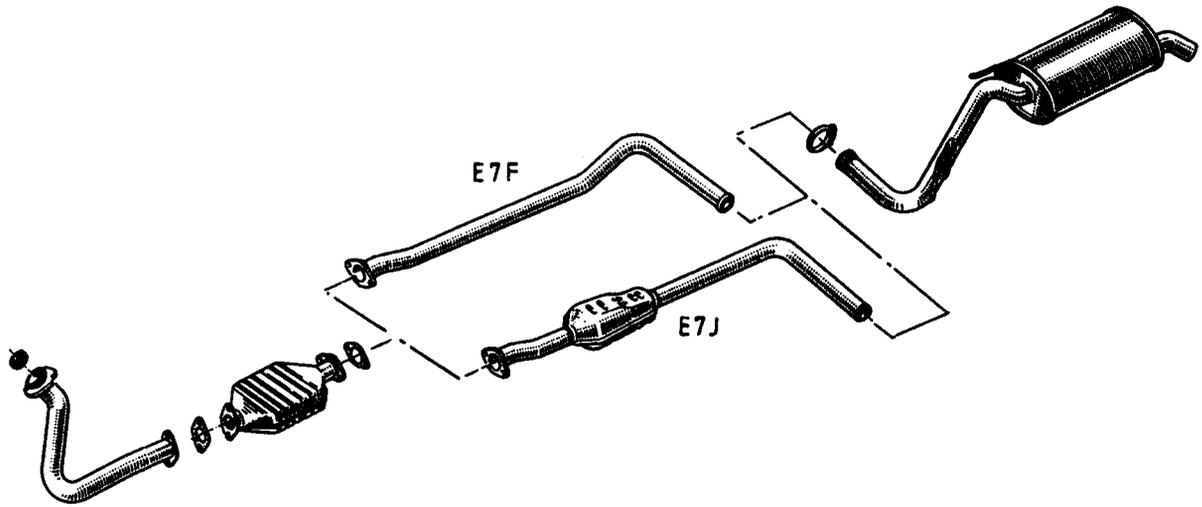
RENAULT
 CLIO

(5/90+)



REF 5898

© BLACKHAWK



DIESEL F8Q

